

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS
DU 15 DÉCEMBRE 2015

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 7 décembre 2015, accompagnée d'un ordre du jour comportant 90 objets

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 39 présents :

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre-Président

Présents : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, Échevins

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

M. DUPONT, M. TONDREAU, ~~M. DEPLUS~~, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, ~~Mme NAHIME~~, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, ~~Mme WAELPUT~~, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, ~~M. JOOS~~, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, ~~M. BONJEAN~~, ~~Mme DEFRISE~~, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, Conseillers communaux
et M. Philippe LIBIEZ, Directeur général f.f.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : nous allons commencer nos travaux. Je dois d'abord excuser M. BONJEAN, Mme NAHIME, Mme WAELPUT, et M. DEPLUS. Les procès-verbaux des deux séances des Conseils communaux du 17 novembre 2015 sont sur la table et seront approuvés si aucune remarque n'est faite. Je vous rappelle que la prochaine séance aura lieu le 19 janvier 2016. Alors que les points qui sont remis de l'ordre du jour sont le 24, le 40 le 44, le 80 et le 81. Je vous suggère d'entamer des travaux par la présentation des différents budgets.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère communale : en ce qui concerne l'ordre du jour, en Commission, nous n'avons pas pu examiner le point 82 et on nous avait dit qu'il était remis alors.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : voilà le point 82 est remis, vous avez gain de cause, vous avez un bon point. il ne faut pas s'attendre à avoir d'autres bons points. Il faut un juste équilibre. Donc pour redevenir sérieux le point 82 est bien remis. Alors si vous êtes d'accord je suggère que l'on donne la parole au Président du CPAS pour le budget du CPAS , à l'Echevin de la Régie foncière pour la Régie et puis l'Echevin des Finances et moi-même pour

le budget pour avoir une discussion générale. Est-ce que cela peut vous convenir ? Donc on va commencer par le CPAS.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : voilà chers collègues je vous propose donc comme chaque année la présentation du budget du CPAS. Alors première chose importante à retenir c'est que la dotation communale n'est pas augmentée, 15 014 000 €. Nous vous proposons donc un budget qui est un budget équilibré qui est quand même de l'ordre de 86,8 millions d'euros et tout cela est équilibré parce que nous avons un prélèvement sur le fonds de réserve ici prélèvement de près de 2 millions d'euros c'est à peu près ce que nous avons dû faire l'année passée et il nous reste un fonds de réserve qui se monte à 266 000 €, ce qui est légèrement supérieur à ce que nous avions l'année passée. En ce qui concerne la dotation communale je vous rappelle l'évolution depuis 2013 donc une stabilité depuis 2014 qui est même un peu inférieure à 2013 et que la quote-part de la Ville dans le budget du CPAS a diminué de 2013 jusque 2016 ce qui veut dire que malgré que le budget augmente nous allons chercher des recettes en dehors des recettes communales. Ce qui est important ici à signaler si on compare ici le budget de 2015 avec le budget de 2016, vous voyez que dans les dépenses globales, il y a une évolution de 3,4 % mais que dans l'action sociale, action sociale qui se reflète à travers les dépenses de transfert, notamment le revenu d'intégration pour 24 millions mais il y a aussi 22 autres millions d'aides financières qui ont augmenté de 5,7 %. Cela veut dire qu'en dépenses de transfert entre 2015 - 2016, nous distribuerons à la population montoise 2.700 000 € en plus. Cela représente évidemment une augmentation de l'action sociale. Alors voici des changements dont on a voulu vous montrer l'évolution entre 2013 et 2016, au niveau du revenu net d'intégration, je vous ai dit que le revenu d'intégration nous coûtait 24 millions par an, mais la charge nette c'est-à-dire ce qui n'est pas remboursé par le Fédéral est augmenté de 640 000 € en quelques années, 11 % d'augmentation, 11 % évidemment à la charge des montoises et montois. Le nombre de dossiers RIS a également augmenté de 400 dossiers et il faut savoir que 2013, 2014 et 2015, c'était toujours à peu près le même chiffre, 2 millions 260, 280, vous allez voir que l'augmentation de 400 dossiers elle est bien liée à l'évolution au cours de l'année 2015. Même chose pour les sanctions ONEM, celles-ci ont continué à augmenter, de 2013 à 2016 vous voyez l'évolution, les fins de droits c'est évidemment en 2016.

Le résultat de 2015 est par ailleurs l'équivalent RIS c'est-à-dire les dépenses que l'on fait pour ceux qui ont été reconnus réfugiés cela a diminué de 5 %. Tout ce que l'on appelle les aides locatives, c'est-à-dire la garantie locative les primes à l'installation, l'aide au premier loyer ont

augmenté aussi de manière importante de 7 % alors je ne vais pas passer en revue tous les différents départements du CPAS, vous en connaissez déjà beaucoup nous allons faire un focus sur quatre thèmes. D'abord l'initiative locale d'accueil, les initiatives locales d'accueil, la capacité, nous étions à 21 places disponibles en début d'année, à la demande du gouvernement fédéral nous sommes augmentés à 74 places, les 74 places seront terminées pour la fin de cette année, donc au 1er janvier nous aurons 74 places disponibles. Je vous rappelle que ces places sont subsidiées par le Fédéral, et de l'expérience que nous en avons puisque nous avons débuté les initiatives locales d'accueil en 2001, c'est un secteur qui n'a pas de coût et de répercussions au niveau de la population.

Alors le deuxième focus, ce sont les fins de droits, c'est le dossier évidemment de l'année, ou nous avons 393 nouveaux dossiers à gérer depuis le début d'année, c'est le chiffre que l'on a atteint au 1er novembre et avec les dossiers inscrits depuis cette date, nous serons à 410 dossiers le 31 décembre.

Alors on vous a fait ici un petit tableau du coût donc vous voyez qu'on va arriver à peu près à 411 dossiers, cela demande évidemment du personnel supplémentaire et il faut savoir que pour cent dossiers nous engageons une assistante sociale, et pour 400 dossiers un encodeur et nous augmentons évidemment notre service d'insertion socio-professionnelle de 50 % ce qui veut dire qu'au total, nous avons quand même un coût en personnel en année complète de 322 000 €. Le Fédéral nous a octroyé une aide de prêt de 600 000 € mais sur un article budgétaire où nous avons déjà des recettes de 176.000 € dont les deux nets du Fédéral pour le CPAS ce sont de l'ordre de 421 000 €.

Vous voyez que si on reprend la charge nette d'un million plus le personnel plus les frais de fonctionnement, on a quand même pas exagéré pour six personnes qui nous ont rejoints, la déduction du Fédéral cela veut dire quand même que l'ensemble de cette problématique ne coûtera en année pleine, qu'1 million d'euros pour le budget 2016 et on aura encore, rien que pour cette problématique « fin de droits », encore 10 dossiers en plus par mois, donc probablement un surcoût pour 2017, d'1 400 000 €.

Alors focus sur l'insertion socioprofessionnelle, les flux entrants on ne les gère pas, ce que l'on essaie de faire c'est de permettre aux gens d'accéder au circuit de l'insertion socioprofessionnelle, d'émancipation, il faut savoir que dans ce service nous gérons quand même plus de 900 dossiers, 900 personnes sont suivies dans la mise à l'emploi, nous étions les années précédentes à 250 mises à l'emploi par an, on est actuellement à 300 en fin d'année, et on sera vraisemblablement à 305 dans le courant de l'année prochaine, nous avons donc intensifié l'insertion socio-professionnelle puisqu'il faut savoir que parmi les personnes qui

arrivent il y a des personnes qui sont plus proches de l'emploi que notre population antérieure, donc évidemment nous avons intensifié ce service, et cela a été possible parce que nous avons eu l'opportunité de revoir les projets au niveau européen et nous avons eu de bons retours au niveau européen avec les subsides qui ont augmenté à la fois pour notre projet habituel qui vise les 200 mises à l'emploi mais nous avons surtout un nouveau projet qui est un projet action - jeunes qui vise la population entre 18 et 25 ans qui ne sont plus aux études, qui ne sont pas en formation et qui sont vraiment ceux qui sont le plus loin de l'emploi, donc on a vraiment une action - cible pour cette population, on essaie surtout de les remettre en stage et en formation dans des entreprises. Même chose, le projet « recyclerie » qui est un projet qui va nous permettre de mettre plus 18 stagiaires par an dans cette filière.

Alors focus SOREAL, vous connaissez SOREAL c'est un projet des invendus, le monde associatif avec lequel nous travaillons, surtout maintenant sur Mons, Frameries, Quaregnon, Saint-Ghislain, Boussu. Il faut savoir que Lens et Dour sont candidates pour nous rejoindre et d'après les contacts que nous avons avec d'autres CPAS et d'autres administrations communales, probablement que l'ensemble du monde communal rejoindra ce projet dans l'année qui vient. Voici les partenaires avec lesquels nous travaillons et nous sommes en discussion aussi avec Colruyt. On a distribué 43 tonnes de denrées récupérées, non seulement des denrées alimentaires mais tout ce qui est produit cosmétique, produits d'entretien au niveau de la maison, plus de 1000 personnes ont été aidées, l'objectif c'est 60 tonnes l'année prochaine.

Le pôle d'accueil vous connaissez, donc on répond à toutes ces demandes, que ce soient les allocations pour personnes handicapées, les structures d'accueil, on travaille beaucoup avec la permanence pour le handicap et en travaille beaucoup aussi avec le fonds des accidents du travail et le centre du volontariat.

L'égalité des chances, c'est pour rappeler qu'il y a ce service là aussi au niveau du CPAS . La politique Ville amie des aînés on en a parlé lors du conseil commun et dans le plan stratégique c'est vraiment une volonté au niveau de la Ville de Mons.

Alors au niveau du personnel, on a beaucoup plus de travail d'autre part comme à la ville de Mons il y a le plan de gestion, le plan de gestion qui vise au remplacement de seulement une personne sur quatre dans les services non normés, évidemment dans un home on ne peut pas remplacer seulement une personne sur quatre qui disparaîtraient, donc on a fait de gros efforts et vous voyez quand même que depuis 2011 jusqu'à 2015, le nombre total de personnes qui travaillent au CPAS a baissé, on est passé de 823 à 794.

Avec quand même une politique de nomination qui reste d'actualité puisque nous sommes en avance par rapport à ce qui se réalise au niveau du Fédéral avec 31 % de nommés pour 21,7 % au Fédéral. Alors évidemment plus de travail avec moins de personnel, il faudrait s'attendre à avoir une augmentation du burn-out, une augmentation de l'absentéisme, dont pour cela il y a une politique de gestion et d'accompagnement de l'absentéisme, donc ce n'est pas lutter uniquement contre l'absentéisme, c'est gérer cette problématique-la et vous voyez quand même qu'au niveau du total, de 2013 à 2015, on est stable, ce qui est quand même important à signaler c'est que contrairement à ce que l'on pourrait croire pour les définitifs, l'absentéisme est moindre que pour les contractuels, même en tenant compte de ce que l'on appelle les congés de fin de carrière.

Alors les projets, malgré tout, les résidences - services vous savez que l'ancien bâtiment a été détruit, on va commencer à construire dès le bon temps, donc dans 15 mois on pourra ouvrir. Nous avons un projet de rénovation sur Glépin, actuellement nous travaillons dans des bâtiments qui sont des bâtiments du début du XIXe siècle, qui ne sont plus adaptés, donc accueillir des personnes et surtout pour le personnel travailler dans ces bâtiments, où on a encore des peintures au plomb sur les murs, cela devient difficile à l'heure actuelle donc on a un investissement prévu de 3 millions et demi. La Crèche, l'augmentation de huit places au niveau de la Crèche, ce sera opérationnel au 1.1.2016, on a eu un contrôle ONE ce matin pour vérifier les travaux et en travaille à la nouvelle Crèche en collaboration avec la police on espère pouvoir ouvrir cela en collaboration avec eux donc ce serait une nouvelle Crèche de 49 places, on n'en reparlera dans le courant de l'année.

Alors cela, c'est Glépin avec les deux ailes qui doivent tout à fait être reconditionnés et ensuite vous avez le projet de résidences - services qui seront opérationnelles dans le courant de 2017.

Alors les recettes et les dépenses, vous avez tout cela dans la note de politique si vous voulez, le gros document on peut vous le fournir, il existe sur version informatique sur le site du CPAS mais aussi en format papier également si vous le souhaitez.

Alors je vous ai dit qu'au niveau du personnel et au niveau du fonctionnement on avait fait de gros efforts, on a quand même une augmentation de 0,9 % de budget à budget mais ce qui compte c'est de voir qu'ici au niveau du coût net du personnel on a une diminution du coût net de 12 %, donc cela veut dire toujours augmenter les recettes et diminuer les dépenses ; cela se marque au niveau du coût net d'une part au niveau du fonctionnement et au niveau du personnel, on n'a pas d'augmentation du nombre d'équivalents temps pleins, il n'y a pas

d'indexation, mais malgré cela on a quand même une augmentation de 1 %, les évolutions de carrière qui sont prévues et le coût net là aussi, a diminué de 5 %.

Voilà la situation financière du CPAS pour une année 2015 qui était quand même une année pleine de défis, l'augmentation du nombre de RIS, la politique d'accueil des migrants, c'étaient deux grands défis qui ont pu être relevés et tout cela sans demander de supplément de contribution à nos concitoyens. Et puis je répondrai à vos questions pertinentes.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur le Président. Et alors sans transition le budget de la Régie ?

M. Marc DARVILLE, Échevin : le budget total 2016 de la Régie foncière, c'est 2 900 000 €, à l'ordinaire c'est 9 180 000 € et 25 000 € à l'extraordinaire. Vous remarquerez que nous suivons le plan de gestion puisqu'en subsides de Ville nous avons 300 000 € comme c'était prévu au plan de gestion et nous avons les reprises d'emprunts de 165 000 €, ce sont des bâtiments qui ont été transférés de la Ville vers la Régie foncière, ce qui nous fait une diminution par rapport à 2014 de 286 000 € et par rapport à 2010 de presque 800.000 €.

Alors, quatre chapitres, nous avons le chapitre 1 concernant les activités diverses, ces activités diverses c'est 2,9 millions en recettes ce sont des ventes de terrains et d'habitations, des appartements essentiellement, ce sont des recettes d'exploitation des immeubles de location, des travaux, prestations pour compte de tiers et quelques revenus exceptionnels. En dépenses ce sont les frais de personnel, les frais généraux, les charges financières, donc ce sont tous les frais généraux que nous avons chaque année pour 3,4 millions d'euros.

Dans le chapitre 2, c'est le plus important, ce sont les immobilisés à réaliser. Donc en recettes nous avons 5,6 millions, c'est essentiellement des emprunts et un peu de subsides. En dépenses, nous avons 5,6 millions pour l'acquisition pour la politique foncière, l'aménagement de biens acquis pour la politique foncière, des frais de revitalisation urbaine et les frais de rénovation urbaine. Voici un peu ce que représentent les différents secteurs en termes de répartition des 5,6 millions, donc acquisitions pour la politique foncière, 800.000, revitalisation 600 000, revitalisation urbaine 643 000 et l'aménagement des biens acquis pour la politique foncière 3,5 millions. Voilà. Donc dans ces aménagements de biens qu'est-ce qu'on retrouve ? On retrouve des investissements dans les salles Calva, ce sont les créations essentiellement à Ghlin et à Hyon de deux nouvelles salles, des aménagements à Jemappes et Saint-Denis, mis en conformité, il y en a pour 1 760 000, nous avons toujours le Skate park qui est repris dans notre budget, l'avant-projet est arrivé ; il est parti à la Région wallonne

pour d'éventuelles remarques. Alors dans la politique foncière, nous avons l'aménagement de l'ancienne maison communale de Flénu, on va y faire six ou sept appartements il y en a pour 480 000 €, il y a la mise en conformité des chaudières et des ascenseurs de l'esplanade du Dragon, y compris l'ascenseur qui rejoint le parking, il y en a pour 270.000 € et il y a l'équipement de la rue Pierre Dewitte et Oscar Sturbois à Havré pour 450 000 €, nous allons faire là-bas un lotissement d'une dizaine de terrains qui seront mis en vente après. En revitalisation urbaine, nous terminons donc le Manège et la Tour Valenciennoise et le périmètre de la Clef, nous en sommes à 609 000 €. En rénovation urbaine, nous prévoyons, en fonction des rapports du service des travaux, une acquisition à la rue de Nimy, la démolition de la rue Leman, le dossier est à la Région Wallonne, nous attendons toujours le retour pour pouvoir commencer les travaux, la rénovation d'un commerce à la rue d'Havré, l'éclairage et les façades à la cour du Noir Lévrier, la Grand-Place et l'Esplanade du Dragon, 50 000 €, c'est pour refaire des plates-formes qui fuient, l'aménagement à la rue d'Havré numéro huit et la réhabilitation du SAJ, 130 000 € pour en refaire des bureaux. Voilà les mouvements de trésorerie, comme je vous l'ai dit au départ, 300 000 suivant le plan de gestion et 165.000 de reprises d'emprunts cela fait 465 000 et en dépenses nous avons une subvention à l' AIS de 21.000 € . Les articles pour ordre, c'est comme d'habitude il y a les recettes de location de fermage, de chasse, location de salles Calva il y en a pour 19 640 € ce qui compense les précomptes immobiliers et les charges communes des différents logements. En comparaison avec les années antérieures, vous le voyez, on diminue nos dépenses pour poursuivre le plan de gestion, en début de mandature nous étions à 15 millions et maintenant nous arrivons à 5 millions, je crois que la Régie Foncière est le bon élève de la ville. Voilà on voit ici les recettes et les dépenses, la diminution par rapport à 2013. À l'extraordinaire, c'est 25 000 € servant à l'acquisition à l'usage général et l'informatisation de la Régie foncière. Voilà j'en ai terminé avec le budget de la Régie foncière.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur l'Échevin. Alors sans transition je m'autorise à vous présenter avec Monsieur l'Echevin des Finances le budget de la ville. Alors le budget d'abord c'est un budget, comme vous pouvez vous l'imaginez, sérieux et courageux, les investissements sont essentiellement extra-muros et en particulier les investissements - Ville, à Flénu, Nimy et Ghlin, comme vous le verrez aussi les budgets pour la cohésion sociale, la sécurité et la propreté qui sont notre priorité, sont bien entendu préservés et nous respectons le plan de gestion sans aucun licenciement du personnel. Alors vous voyez ici deux courbes, l'honnêteté nous oblige à vous présenter deux courbes, la seule en rouge vous montre

que nous sommes d'ores et déjà en équilibre et que cet équilibre perdure en 2017, 2018 pour avoir un boni franc à partir de 2019. En réalité nous serions en déficit si nous n'avions pas eu des aides exceptionnelles de la Région Wallonne et ce sont ces aides exceptionnelles qui nous permettent d'être à l'équilibre, donc j'ai voulu vous indiquer cela, tant les aides, le déficit que nous avons qui est de l'ordre de 2,2 millions d'euros en 2016 1.500.000 en 2017 et 600 000 en 2018. Pas besoin de vous indiquer que Mons poursuit sa métamorphose, je vous ai parlé notamment des 22 millions pour les travaux communaux, l'ensemble des travaux en ce compris les travaux grâce à l'union européenne s'élèvent à 54 millions ce qui est quand même important. Dans les chantiers significatifs, je vous ai dit, il y a Ghlin, rue de la Barrière, le Vieux Chemin de Binche à Mons, rue Massart et rue Mouzin à Nimy et on a prévu un effort particulier pour les trottoirs d'un million d'euros. Alors Flénu, je vous montre une belle photo, de l'avenue du champ de Bataille, avenue qui a fait l'objet d'une bataille de très longue haleine avant de pouvoir la rénover et nous poursuivons la rénovation, l'année prochaine ce sera plus de 2 millions. Alors les dossiers européens, peut-être le plus important dans l'immédiat, c'est de voir que dès que la gare se termine, nous rénoverons la place des Congrès et la place Léopold et puis il y a tous les investissements que vous connaissez au centre-ville. Le Hub-Créatif etc... Alors pour ce qui concerne aussi d'autres aspects, nous garderons la billetterie unique en 2015 et nous avons pu engager 50 personnes à Visit Mons et dans les musées de la Ville, c'est 50 personnes étaient déjà comptabilisées dans le plan de gestion et nous avons gardé une cotisation de 250 000 € pour l'après 2015. Voilà quelques belles photos si besoin en était. Alors la cohésion sociale, c'est notre première priorité, quand vous regardez les efforts sociaux du budget de la ville et du CPAS, c'est plus d'un tiers de l'ensemble des budgets consacrés à la cohésion sociale. La sécurité, une deuxième priorité, avec 17 millions de transferts, c'est plus que l'apport fédéral avec d'ailleurs, de mémoire, une augmentation d'environ 880.000 €. Toujours dans la sécurité, la zone de secours, mais peut-être y aura-t-il des questions, de l'ordre de 7 millions d'euros, mais c'est un montant qui sera revu par le Gouverneur. Alors la qualité de la vie, on a accordé beaucoup d'attention à l'enseignement, nous avons 4000 élèves +1500 à l'académie de musique, nous comptons 300 enseignants et cette année si on a fait un effort d'investissement sur les 22 000 000 €, 4 millions 2 vont dans les écoles avec en particulier une extension très importante de l'école de Saint-Symphorien avec 10 nouvelles classes. Toujours dans le cadre de vie, contribution à l'Hygea, avec une légère diminution mais vous savez que nous repassons une deuxième fois et que l'ensemble du maintien de la propreté pour le grand Mons nous coûte 10 millions d'euros. Alors dans le sport, il y a la construction d'une salle sportive et récréative à l'AEDEC, nous avons déposé à

la Région wallonne la reconstruction d'un Club House de tennis à Jemappes . Alors sur Cuesmes il y a la rénovation du complexe omnisports, l'extension du hall existant, le renouvellement de la salle ICET et aussi la délocalisation et le transfert du club de foot vers l'Héribus. Il y a alors des constructions pour le rugby et le skate Park dont on a parlé à plusieurs reprises au sein de ce Conseil, au Grand Large. Voilà sans transition, je cède la parole à Monsieur l'Echevin des finances.

M. Jean-Marc LECOCQ, Échevin : merci Monsieur le Président. Des chiffres encore des chiffres rien que des chiffres, tel est le budget de la Ville de Mons, un budget global de 163 millions d'euros présentés à l'équilibre, comme on vient de vous expliquer avec un résultat global reporté de 6 millions d'euros et provisions pour 6 500 000 d'euros, soit des réserves pour les années à venir d'environ 12,5 millions d'euros. Une présentation pour présenter l'ensemble des dépenses de manière rapide, c'est-à-dire le personnel qui représente 37 % des dépenses, le fonctionnement qui a diminué et qui représente encore malgré tout, 11,5 % des dépenses, les transferts sur lesquels je ferai un petit focus et la dette pour le solde des dépenses. En matière de transferts au niveau des dépenses, vous avez toute une série d'ASBL, fabriques d'église, la Régie qui représentent presque 22 % des dépenses de transfert. Le C.P A.S., la Zone de Police pour laquelle nous avons augmenté la dotation cette année de manière assez importante qui représente presque 30 % des dépenses de transferts, la zone de secours, vous connaissez les débats, vous les avez lus dans les journaux et puis enfin l'HYGEA avec un maintien de la dotation qui reste équilibrée par rapport à l'année dernière, de 5,5 millions d'euros. Ensuite, les recettes, toujours une petite présentation, avec la plus importante part des recettes pour les transferts, donc nous allons faire aussi un petit focus. On passe au slight suivant, alors les prestations, tout ce que la Ville preste et permet de rapporter de l'argent, représente quand même 7 600 000 € ; les transferts, nous avons fait un petit focus dessus, les non consommés cette année-ci ont été diminués de 776 000 €, les aides exceptionnelles dont le Bourgmestre vient de vous parler, 2 200 000 € et enfin les recettes de dette sont en fait les dividendes, notamment en gaz, électricité etc. qui représentent un peu moins de 3 %. Le petit focus sur les recettes de transferts, le fonds des communes et assimilés pour près de 39 millions d'euros, 26 %, les taxes et les redevances sur lesquels je vous ferai aussi un petit focus, c'est quand même le plus important, la plus importante part des recettes, soit 52 % de l'ensemble des recettes de transferts, subventions enseignement et l'ensemble des subsides divers. Un petit focus sur les taxes et redevances, comme vous le voyez, les additionnelles, tant au précompte immobilier qu'aux centimes additionnels représentent près

de 75 % et les taxes locales et autres impôts 25,27 %. Les additionnels à l'impôt des personnes physiques sont restés à 8 % sur l'impôt, soit 36 % de l'ensemble des recettes fiscales et les additionnels aux précomptes immobiliers sont passés, vous le savez, pendant l'acceptation du plan de gestion de 2.850 à 2.990, soit 37 % de l'ensemble des recettes fiscales. En matière de fiscalité, comme vous le savez, il n'y a pas eu d'augmentation des additionnelles à l'impôt des personnes physiques mais une légère augmentation du précompte immobilier, adopté lors du plan de gestion, les autres taxes n'ont pas été augmentées, une application de la taxe, dont on a parlé pas mal dans les journaux, sur les parkings gratuits, notamment en périphérie et la modification très importante pour les hôtels, notamment sur la taxe de séjour, qui n'est plus une taxe par lit occupé, mais par nuitée. Enfin, je clôturerai mon intervention par une présentation qui vous présente les points significatifs du budget 2016 qui est donc l'augmentation raisonnable de la fiscalité, la diminution importante des frais de gestion, soit prêt de 7,5 %, la maîtrise de la masse salariale, les réductions des subventions ciblées aux associations notamment, la limitation des charges d'investissements grâce à l'activation des recherches de subventions, puisque comme vous le savez, comme le Bourgmestre vous l'a présenté tout à l'heure, ce n'est pas parce que nous sommes sous plan de gestion que nous n'investissons plus, 54 millions pour une ville comme Mons, ce sont quand même des investissements très importants et enfin la maîtrise de la dotation au CPAS. J'en profite pour remercier les services qui ont permis le respect de la trajectoire budgétaire et je remercie également mes collègues du Collège pour l'esprit constructif et le travail réalisé, je répondrai tout à l'heure à vos questions si vous en avez. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci Monsieur l'Echevin. Je voudrais m'associer à vos remerciements destinés à l'ensemble du personnel de la Ville, de la Régie et du CPAS pour la qualité des travaux réalisés et le nombre d'heures qu'ils ont passées pour nous préparer le budget. Alors, mes chers collègues, sans transition, qui souhaite prendre la parole ? En nous excusant de la longueur des exposés et du caractère technique, c'est difficile d'aller plus vite. Alors je vais commencer par Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère communale : nous vous remercions pour cette présentation, on voit que le budget est entre guillemets à l'équilibre grâce, vous l'avez dit vous-même à quelques artifices budgétaires, à des économies notamment au niveau de la Zone de Secours, à des aides à l'extraordinaire de plus de 2 millions d'euros. Néanmoins, on peut se réjouir de certains éléments positifs comme ces 500 000 € budgétisés pour les taxes

sur les parkings mis gratuitement à disposition, une proposition que nous vous avons faite il y a un an dont on ne peut que se réjouir d'être rejoint sur ce point-là. On peut néanmoins regretter que cette recette n'est pas été réorientée vers les politiques de mobilité. Au niveau du budget du CPAS il faut vraiment saluer l'exercice difficile qui a été réalisé, grâce aux subsides européens, les services relatifs à l'insertion socioprofessionnelle ont pu être maintenus, on regrette cependant l'absence d'augmentation de la dotation qui ne permettra pas d'assurer rapidement les besoins supplémentaires liés à l'augmentation de la population au niveau des crèches et du service égalité des chances. La nouvelle crèche est par ailleurs une des grandes absentes du budget extraordinaire. Plus spécifiquement, on pousse un ouf de soulagement de voir enfin des budgets relatifs au règlement communal d'urbanisme dont l'actualisation pourrait permettre d'envisager autrement les politiques de rénovation urbaine et de reconstruction de la ville sur la ville, on se réjouit aussi du plan communal de mobilité pour lequel on se réjouit doublement vu qu'il permettra d'envisager la mobilité montoise de façon plus globale, pas uniquement dans le cadre d'un plan communal d'aménagement localisé ou à l'occasion de la construction d'un parking, mais bien dans toutes ses dimensions et pas seulement non plus automobile, en tenant compte des transports en commun, des vélos, des PMR et on se réjouit également parce qu'il permettra d'aller chercher annuellement 250 000 € de subsides « escargots » en faveur de la mobilité douce. Néanmoins, nous craignons que votre timing ne soit trop optimiste vu qu'il faut quand même terminer le pré-diagnostic qui doit passer devant la CCATM, ensuite il faut désigner le bureau d'études, réaliser l'étude qui prendra au moins un an, passer le projet devant le Conseil, faire l'enquête publique, repasser devant le Conseil. Il est plus que temps que la mobilité devienne votre priorité si on veut un plan communal de mobilité avant la fin de la législature. A Namur, le processus a commencé en 2013 et devrait se terminer en 2017. Espérant qu'on aura le temps également de terminer avant la fin de la législature. On se réjouit également de voir se concrétiser plusieurs projets FEDER, comme la rénovation du passage du centre, le plan lumière, la maternité commerciale, le Hub créatif et la rénovation de l'hôtel de ville. Alors de façon plus spécifique au niveau du personnel, on voit globalement une compression du personnel surtout au niveau du service logement et l'urbanisme, enseignement, protection de l'environnement et cimetière mais aussi au niveau de la transition professionnelle et du plan communal pour l'emploi. A contrario, il y a augmentation des budgets par rapport à 2014 au niveau des services voirie et au niveau culturel. Si le personnel des musées reste en partie subsidié, il faut néanmoins s'interroger à long terme sur la viabilité des structures et éviter du saupoudrage qui pourrait mettre l'ensemble du projet en échec. Il ne faudra pas continuer à pratiquer la méthode Couez

en disant que l'attrait Mons 2015 se passera comme à Lille. Il ne faut pas oublier qu'entre-temps la crise économique est passée par là. Alors que vous prévoyez des fortes diminutions des droits d'entrée ne s'agirait-il pas d'adapter les horaires d'ouverture et concentrer les budgets sur l'essentiel ? Au niveau des dépenses énergétiques, le budget prévoit à nouveau une augmentation des coûts, ce qui est cohérent finalement car vous prévoyez peu d'investissements économeurs d'énergie. Jusqu'ici et pour le budget actuel, ils sont en diminution pour les écoles et les bâtiments communaux, excepté pour l'hôtel de ville mais là ce sera surtout le caractère patrimonial qui justifie les coûts. Au niveau des musées là aussi on hérite des choix faits pour Mons 2015, des bâtiments peu ou mal isolés avec des systèmes de chauffage et de climatisation du siècle passé et c'est assez catastrophique au niveau des coûts énergétiques. Globalement on dépassera les 4 millions d'euros de frais de gaz et d'électricité et de carburant, il y a là un potentiel énorme d'économies pour la ville. En matière de mobilité, la rénovation de nombreuses voiries et d'égouttages sous-jacents sont prévus, il faut s'en réjouir vu l'état actuel, notamment à Ghlin, rue de la Barrière, rue Massart et Mouzin à Nimy. Ce serait quand même à peu près tout au niveau de l'extra-muros, le reste étant surtout concentré dans l'intra-muros. Nous insistons par ailleurs, sur la nécessité d'intégrer la mobilité douce dans ces aménagements, par exemple en aménageant des rues cyclables, parce qu'il faut quand même souligner qu'il y a plus de 10 millions d'euros du budget communal et 20 millions d'euros du fonds FEDER investis dans les voiries et le stationnement alors que les investissements pour la mobilité douce se limite à l'aménagement de trottoirs pour 1 million d'euros. Pour la mobilité du personnel communal les investissements en véhicules totalisent plus de 600 000 € et les budgets ordinaires sont eux aussi en augmentation de près de 5 % alors que le personnel diminue. Et les frais de carburant et de déplacements totalisent plus de 600 000 €, il y a là aussi un potentiel énorme d'économies non réalisées ce qui est particulièrement regrettable quand parallèlement on diminue de 25 % le montant consacré aux bus intra-muros qui passent de 372 000 € à 279 000 €. Tout cela nous mène finalement au grand absent de ce budget qui est le plan d'action « Energie Durable » du projet POLEC que vous nous avez présenté il y a quelques mois. Pour atteindre l'objectif de réduction de 20 % des émissions de CO₂ en 2020 ce plan prévoyait pour 2016, j'ai noté trois points sur lesquels la ville pourrait avoir directement prise. 820.000 € d'investissements dans des travaux économeurs d'énergie dans les bâtiments communaux, montant qui n'est pas atteint, j'ai pris les montants d'un tableau qui prévoit un certain pourcentage pour 2016 et ce montant n'a pas été investi. Or, il y a une augmentation continue des dépenses d'énergie de la ville et pas d'investissements dans des systèmes d'énergie renouvelable, nous vous demandons donc

l'augmentation des investissements prévus grâce aux subsides UREBA et pas ailleurs, de 30 à 35 % grâce à POLEC et grâce à un autofinancement via les économies d'énergie réalisées et grâce éventuellement un montage financier de type tiers - investisseur. Deuxième point pour la mobilité territoriale, 3 millions d'euros d'investissement étaient prévus pour permettre notamment un report modal de 5 % du trafic automobile vers le vélo. Une partie de ces 3 millions d'investissements pour la mobilité douce devant être consacrée aux voiries régionales. La Ville veut investir une partie dans ce sens, or ce budget 2016 ne prévoit pas. Nous allons être constructifs à nouveau et nous vous proposons d'investir 300 000 € dans une piste cyclable vers le Grand Large, rive droite du canal du centre, pour conduire à votre Skate Park, pour conduire à toute la zone de loisirs vers le Grand Large. Nous proposons également d'engager un responsable politique cyclable pour la cellule mobilité à l'image de La Louvière pour 70 000 €, de développer un système d'auto-partage de vélo, 1.000 vélos sur cinq ans, budget de 300 000 €, de financer le brevet cycliste pour tous les élèves de l'entité montoise et de développer un plan de déplacements scolaires d'un budget de 300 000 € et de maintenir et de réorganiser les bus intra-muros en finançant ces mesures notamment par la taxe sur les parkings mis à disposition gratuitement et par des subsides « escargots », plus par la rationalisation des Calvas et de leurs cuisines coûteuses en investissements etc. on pourrait encore imaginer d'autres types d'économies du même type, on aurait quelque chose qui serait quasiment neutre au niveau de ce budget 2016. Troisième point, et j'en terminerai là, 400 000 € d'investissements dans la mobilité du personnel communal afin de réduire de 20 % les déplacements de la voiture, cela c'est de nouveau ce qui est prévu par POLEC. Vous ne l'avez à nouveau pas fait et vous vous y étiez engagés par ce plan, hors les frais de déplacement et de carburant augmente de 5 % dans ce budget et plus de 600 000 € sont investis dans des véhicules, nous vous demandons donc d'appliquer ce qui est proposé dans POLEC, le remboursement des trajets en transports en commun pour le personnel communal à 100 % et de déplacements à vélo à 0,30 euro du kilomètre, coût 100 000 €, l'achat de 100 vélos en cinq ans pour le personnel communal et l'abonnement CAMBIO pour cent agents. Ces mesures sont finançables par la mutualisation des véhicules de service ce qui ferait diminuer la consommation et le nombre de véhicules de 10 % en cinq ans, ce qui permettrait 150 000 € d'économies. Des critères environnementaux dans les choix des véhicules, 20 000 € d'économies et un pool de vélo pour Echevin, cela coûterait 4500 €, donc cela ferait 900 € par an et cela ferait l'économie d'un véhicule avec chauffeur pour 80 000 € par an.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Un vélo pour le Bourgmestre aussi ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère communale : un pool de trois vélos que vous vous partageriez mais si vous voulez qu'on veuille bien même multiplier par trois mais je pense qu'avec trois, honnêtement, vous auriez assez. Il y a moyen de mettre en oeuvre ce plan POLEC de manière neutre pour le budget et il faut vraiment regretter que vous ne l'ayez pas fait, on va être un petit peu patient étant donné que c'est quand même assez nouveau, que vous ne l'avez pas adopté depuis longtemps mais je pense quand même que des efforts auraient pu être faits pour certains points. La Cop 21 vient de se clôturer, il est temps de se retroussez les manches, au niveau de la ville de Mons également, pour concrétiser au niveau local les décisions qui ont été prises et pour permettre de montrer qu'au niveau de la Belgique, même si pendant six ans rien n'a été fait au niveau local, on peut agir en faveur du climat. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci Madame MARNEFFE. Alors je cède la parole à Mme MOUCHERON.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère communale : merci Monsieur le Bourgmestre. Donc, si vous me permettez, je voudrais dire juste un petit mot à M. Philippe LIBIEZ qui fait avec nous son dernier Conseil communal ce soir.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : vous pouvez le faire maintenant mais nous comptons le faire à la fin, mais je ne voudrais pas... Il doit encore travailler il n'y a rien à faire. Donc si ça ne vous dérange pas, en tout cas je vous remercie déjà en son nom pour l'élan.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère communale : je voulais commencer cette intervention sur le budget 2016 par quelques vers, si vous me permettez. D'habitude j'interviens sur l'aspect technique du budget mais cette année je me suis abstenue, j'imagine que vous savez pourquoi donc je vais être plus poétique et voici ces quelques vers. La cigale ayant chanté tout l'été se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue, elle alla crier famine chez la fourmi sa voisine, en l'occurrence la Région wallonne la prie de lui prêter quelques gains pour subsister jusqu'à la nouvelle saison. Alors attendons-nous la nouvelle saison, d'après ce que j'ai entendu on retrouve un équilibre juste à partir de 2019, je le souhaite, je vois dans vos propos de la note politique générale que ce sera plutôt 2025 pour la création d'emplois, du logement et une réelle relance économique, ce serait dommage d'attendre

jusque-là cela fait encore 10 ans. Avec quand même une petite parenthèse la biennale culturelle en 2018, on pourra probablement s'en réjouir et faire la fête cette année-là. Alors vous le soulignez dans votre présentation les dépenses sont globalement maîtrisées et vous présentez à nouveau un équilibre, mais cette année à quel prix ? Je reconnais aisément que la situation financière est difficile pour l'ensemble des pouvoirs locaux, ce serait mentir que de ne pas le signaler ici, Mons est dans une situation difficile comme l'ensemble de nos communes wallonnes mais force est de constater qu'une majorité a posé des choix en vue de 2015 notamment, mais qui conduisent aujourd'hui et je pense que vous l'avez cité, à une rigueur qu'on peut qualifier d'extrême pour certains services en ce qui concerne l'ordinaire et qui nous réduise globalement, vous avez cité quelques projets à l'extra-muros, de grands projets à l'extraordinaire comme vous l'avez développé et qui sont en plus liées à l'installation, pour le moment suspendue, d'une gare - passerelle dont on ne voit pas le bout des travaux. Donc ces grands projets que vous nous avez annoncé sont globalement la liaison au centre-ville et la redynamisation du centre-ville, encore, toujours, le centre-ville, donc c'est la place des Congrès et la place de la Gare qui a déjà été refaite une fois de plus cette fois-ci. Donc, on peut se demander quels sont vos priorités quand vous choisissez ces projets là, quand on sait par exemple, que le ministre de la Mobilité de la Région wallonne a suspendu ses annuités en ce qui concerne le nouveau quai de la gare TEC de la future gare - passerelle, en sachant qu'on ne voyait pas le bout des travaux est donc M. le Bourgmestre, je sais que vous n'avez pas la compétence en ce qui concerne cette installation ferroviaire mais je sais aussi que vous avez eu des contacts avec la Ministre Fédérale de la Mobilité donc j'aurais voulu vous entendre par rapport à la fin de ces travaux qui bloquent vraiment notre ring.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : vous l'avez remarqué

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère communale : oui je vous ai vu tous les deux en photo, c'était émouvant. Alors voici pour ces deux premiers projets, vous citez aussi la maternité commerciale, le parking de la place Nervienne, la mise en son et lumière de la place de Mons, cela va être intéressant à suivre et l'achat de la galerie du centre, mais j'y reviendrai un peu plus tard dans le développement économique, ce sera pour le Premier Échevin, et donc quelles sont les conséquences de votre choix budgétaire sur les montois, pas ceux qui passent, pas ceux qui doivent y investir mais ceux qui y vivent, ceux qui paient leurs taxes, qui conduisent leurs enfants à l'école tous les jours, qui circulent dans la ville de Mons, cela fait des années quand même que l'on subit ses investissements, on peut aussi se poser cette

question-là et les choix qu'on pose sont liés aussi à nos citoyens à un moment donné, je ne veux pas jeter le bébé avec l'eau du bain, je suis très fière de la Ville et des projets qui ont été faits. Il ne faut certainement pas jeter tout à la poubelle mais il y a quand même à un moment donné, des choix à faire en matière de ré-équilibre. Au niveau du personnel, on l'a dit, le coût est globalement maîtrisé mais, sauf erreur de ma part, on est aujourd'hui à 150 équivalents temps pleins qui n'ont pas été remplacés, c'est ce que j'ai vu dans vos notes, et de 250 équivalents temps pleins on augmente à 200, quand on annonce 350 équivalents temps pleins à IKEA il faut aussi faire la balance des choix et des chiffres que l'on annonce. Du coup cela engendre évidemment une pression sur le personnel restant, pour certains services parce que d'autres se sont vus renforcés, cela a été cité par ma collègue, la Culture notamment, qui a vu pas mal de personnes engagées pour ses services et très logiquement, puisqu'on a développé ces secteurs-là, à un moment où les coûts allaient tomber. On vous l'a dit à l'époque, vous nous avez dit ne vous inquiétez pas mais aujourd'hui on voit les faits quand on fait l'addition des budgets qui sont dédiés au Pôle Muséal, et c'est un choix à nouveau, on voit qu'ils explosent et forcément il faut aller chercher des économies ailleurs. Cela c'est pour le personnel et on voit que l'absentéisme augmente aussi, c'est clairement une de vos priorités dans votre note de politique générale et aussi d'une constatation dans votre rapport d'activité, forcément plus de pression, plus d'absentéisme est au final c'est quand même la population qui paie puisque moins de services. Au niveau de la mobilité, on nous annonce le plan de mobilité en 2016, j'ai vu les petits échanges via presse interposée ces derniers temps, finalement ce plan de mobilité cela va devenir comme l'arlésienne, on n'en parle à chaque Conseil communal et on ne le voit jamais aboutir, franchement je vous invite à continuer à avancer, de proposer quelque chose qui soit une vision globale et une vision multi-modale de la mobilité à Mons, pas uniquement centrée sur des parkings, des horodateurs, puisque chaque fois qu'il y a une sortie sur la mobilité à Mons, cela concerne soit le parking soit les horodateurs et donc revenir peut-être sur votre projet de parking place Nervienne, donc il y a un projet apparemment en sous-sol d'après ce que je vois qui varie entre 220 et 300 places d'après les notes que j'ai pu lire, sauf que la place de Nervienne aujourd'hui c'est déjà 200 places de parking gratuites. Donc je voulais savoir si c'était des places supplémentaires ou des places qui vont remplacer, donc des places payantes qui vont remplacer les places gratuites pour le moment, c'est une question. À l'idéal, je voudrais bien que ce soit des places supplémentaires mais sans plan de mobilité il est difficile de savoir combien on n'en a besoin et où. J'ai lu dans la presse que le Shop & Go cartonné, c'est le mot utilisé, et j'en suis ravi puisqu'il y a huit ans vous proposiez déjà l'idée de faire don de 20 minutes pour que les gens puissent aller acheter,

on est ravi qu'une idée comme Écolo l'a proposée, ainsi que la taxe sur le séjour soit quelque chose qui soit une réussite. Alors un petit mot sur le minibus gratuit, je crois que la dotation diminue, cela doit faire partie également de la réflexion globale sur le plan de mobilité de la Ville mais j'aurais voulu savoir concrètement où en étaient les négociations puisque la dernière fois où on a eu la discussion, vous étiez en négociation avec les TEC et que dans la note de politique générale vous nous avancez un changement concret pour janvier 2016, donc c'est dans 15 jours j'imagine que vos négociations aboutissent, j'attendrai vos explications. Par ailleurs je crois qu'on vous a interpellé sur un gros problème de mobilité qui concerne la sortie du ring à hauteur d'Ambroise Paré, je crois que c'est vraiment problématique à toute heure de la journée donc j'aurais voulu savoir si vous avez eu quelques explications et voir comment on pouvait remédier à ce problème urgent. Venir peut-être sur le Stade Tondreau, pour lequel vous avez aussi obtenu un subside de la Région wallonne. J'ai lu aussi quelques diverses propositions d'utilisation du stade des uns et des autres, je pense qu'il y a un beau potentiel et je pense que l'équipe à qui vous avait confié la gestion est dynamique et a de belles idées pour pouvoir rentabiliser le lieu et le rendre, j'ai envie de dire, un lieu de rendez-vous finalement de l'associatif sportif qui s'y réunit déjà, je suis assez partisane de l'idée de travailler dans ce sens-là mais je pense qu'il va falloir vraiment s'activer sur une convention qui lie la ville et le RAQM et qui n'existe toujours pas, je pense que cela devient vraiment urgent puisqu'il y a déjà des demandes de clubs sportifs qui sont demandeurs d'occuper la salle, que ce soient des clubs de danse où le club de water-polo pour la salle omnisports, donc je pense qu'il y a beaucoup de demandes, donc il est peut-être temps d'avancer sur la convention qui lie le RAQM qui gère le stade Tondreau et la ville. Je voudrais vous poser aussi une question par rapport au délai au niveau des travaux, donc vous avez des travaux qui sont subsidiés, je pense cela devient une urgence vu l'état de salubrité des T4 et T3, vu les incendies qui ont eu lieu, cela devient un véritable dépotoir, il y a quand même des habitations qui sont là, il y a pas mal de jeunes et des étudiants qui circulent autour, je pense même que cela devient un problème de sécurité, donc je voudrais vous demander quand vous allez entamer ces travaux et à quoi vous allez les limiter ou jusqu'au vous allez aller. J'imagine qu'il y a la démolition des deux ou d'une tribune, probablement quelque chose qui ferme le stade de façon au moins temporaire et alors, si je peux me permettre, de travailler tout de suite sur le parking, par ce que c'est un véritable champ de mines. Au niveau du logement globalement ce qui manque à Mons, on l'a déjà dit et on a eu plusieurs fois le débat, c'est le logement familial, unifamilial à prix accessible. On a construit beaucoup d'appartements et on voit que tous ne partent pas parce que ce que l'on cherche c'est de l'espace pour loger une famille mais avec un prix

accessible et ce n'est pas mon collègue notaire qui ne démentira sur ce point. Je vois que vous engagez cette année, c'est noté dans votre plan, un coordinateur en charge de l'observatoire de l'habitat qui va naître cette année-ci. J'aurais voulu savoir quand est-ce qu'il va être en fonction et quelle sera sa première mission. Par contre dans vos notes je vois une absente, c'est la minimisation du rôle de l'AIS, je ne l'ai pas retrouvé et donc j'aurais voulu savoir si vous comptez encore travailler avec ce partenaire qui pour moi est vraiment une belle source ou une belle opportunité entre le logement public et le logement privé qui peut être un très beau lien mais je ne l'ai pas vu dans la note logement, sauf erreur de ma part. Alors, je voudrais en venir au point fort de 2016 en ce qui concerne le développement économique et touristique, cela va être manifestement les deux grands pôles qui vont être développés en 2016, on le voit avec l'apport de subsides extérieurs pour le centre-ville et le boost touristique qu'il va falloir pérenniser et qu'a engendré Mons 2015, je pense que vous êtes partis sur 500 000 visiteurs par an sauf erreur de ma part, donc cela fait un bel effort, je vois que le personnel est renforcé, les moyens financiers et les investissements. Donc je pense que l'année 2016 sera celle de Nicolas Martin ou cela ne sera pas, peut-être un cadeau l'année prochaine pour ses 40 ans, on ne sait pas mais blague à part, je ne vais pas refaire tout le débat sur la désertification du centre-ville, je pense que vous en êtes bien conscient mais je vais revenir sur quelques questions plus précises, la maternité commerciale quand est-ce qu'elle va être en activité concrètement et quels vont être vos premiers chantiers, on sait par exemple que l'ancienne galerie Anspach, donc le Média Markt est une grosse surface qui était complètement abandonnée, donc je pense que cela c'est une des priorités, donc j'aurais voulu savoir sur quoi vous allez aller en priorité, je vois que vous envisagez aussi des trompe-l'oeil pour cacher des vitrines qu'on ne saurait voir, voilà ma première question à ce niveau-là. On en a parlé déjà depuis 2012 c'est ce fameux parking dans le bas du piétonnier qui est aujourd'hui lié à l'installation d'un Primarkt qui a été annoncé donc j'aurais voulu savoir si on avait une idée au niveau du délai, du début des travaux, quand est-ce qu'ils seront installés, quand est-ce que le magasin sera finalisé, quand est-ce que le parking sera fait et aussi si vous avez envisagé les conséquences des travaux à nouveau dans la rue de la petite Boucherie est aussi une partie de la rue Notre Dame, ce qui bloque à nouveau tout le quartier des Fripiers, qui est un quartier en développement. Devra-il encore subir des travaux après avoir subi ceux de la rue de la Grande Triperie. Vous achetez aussi la Galerie du Centre, j'aurais voulu savoir ce que l'on va en faire concrètement, j'essaie de mettre en lien vos achats et vos annonces de projets, je vois que vous voulez faire un marché couvert, c'est un projet que l'on soutient, que l'on a déjà développé par ailleurs, donc est-ce que ce serait à cet endroit-là éventuellement,

voilà si vous avez déjà une idée sur ce que vous allez faire de la Galerie du Centre, il y a déjà pas mal de projets qui sont parus dans la presse, j'aurais voulu vous entendre à ce propos. À propos du tourisme j'aurais voulu vous entendre en fait sur le bilan global du camping, je suis intervenue plusieurs fois là-dessus, je ne sais pas si l'office du Tourisme à un projet particulier pour le camping de Mons, on sait qu'il a eu un véritable succès cet été on sait aussi que si on décide de déplacer les Mobils Home, ce parking en tant que tel n'est pas viable donc j'aurais voulu savoir quelle réflexion vous avais eu par rapport à cette utilisation de camping et éventuellement si vous avez toujours la décision de le vendre, et aussi le lien qui est important avec le Waux-Hall qui, pour moi, doit être rénové, on n'a pas de ligne par rapport au Waux-Hall dans le budget de l'année prochaine, sauf quelques lignes concernant le curage de l'étang aucune ligne téléphonique ou un minimum d'accès à l'eau, j'aurais voulu savoir ce qu'on allait faire de ce très beau site pour les montois. Globalement le CPAS, mais ma collègue est déjà intervenue à ce niveau, je pense que le CPAS a fait un travail énorme d'intégration du revenu d'intégration sociale, il faut dire que ça a été une année particulièrement difficile pour notre CPAS . On sait que le CPAS aujourd'hui n'a plus de réserve, et donc la seule critique que je pourrais émettre c'est que la ville n'augmente pas, les réserves sont complètement apurées, on était encore à 2 200.000 l'année passée, on a ponctionné les deux derniers millions, il reste 200 000 €, j'entends dans votre présentation que l'on sera à 1 400 000 € de déficit prévu en 2017 et d'office on est trop court pour y arriver et vous entendre aussi sur les projets de crèche, je sais qu'une crèche ce n'est pas forcément rentable, cela coûte très cher au CPAS, je pense qu'on est pas à moins de 520 000 € dans le budget 2016 et je ne vois pas de ligne budgétaire pour la nouvelle crèche que vous évoquez ici dans votre présentation en collaboration avec la zone de police, donc si vous aviez quelques précisions à ce niveau-là. Le troisième grand pôle avec le développement économique et touristique, c'est la culture évidemment, on ne peut pas éviter de parler de la culture aujourd'hui, Mons 2015 aura été une année culturellement parlant exceptionnelle, je pense qu'on a encore pu voir les résultats samedi soir, cela a été une année splendide à ce niveau-là, la programmation touche à sa fin et le pôle doit faire une proposition de programmation dans un contexte budgétaire qui est très serré, peut-être un peu moins pour le pôle muséal que pour les autres, effectivement on a rapatrié des fonds pour que le pôle muséal puisse répondre aux nouveaux lieux, aux charges qui incombent, au personnel qui est lié et je pense qu'on ne peut pas faire de programmation culturelle sans faire le lien avec la Fondation qui va être pérennisée puisque le million 500 000 qui a été décalé finalement va servir à pérenniser la Fondation 2015, ce qui va survivre, avec des projets qu'on a évoqués ici, qui sont le maintien du Grand Huit qu'on salue

vraiment, des grandes manifestations qui attirent beaucoup de monde, notamment aux BAM est aussi un autre opérateur culturel qui est le Manège, qui est en pleine réflexion par rapport à son nouveau plan de gestion, on sait que le Manège à une situation financière particulièrement difficile, donc le nouveau contrat programme est en cours de réalisation, on sait déjà que l'on a de grosses difficultés pour trouver des financements pour subvenir aux besoins d'Arsonic l'année prochaine, j'entends qu'on envisage de créer un pôle de musiques nouvelles, séparé du Manège, ce qui reviendrait en fait à revenir en arrière de ce que l'on a proposé en 2002 à savoir la grande coupole culturelle qui est le Manège aujourd'hui et donc d'en retirer la musique alors qu'on a déjà retiré une programmation en créant, à l'époque, l'ASBL Mons Divertissements pour pallier un manque de programmation que le Manège ne proposait pas. Moi je pense que c'était un manquement du Manège qu'on aurait dû rappeler à l'ordre et pas de prendre en charge ce coût supplémentaire alors que nous avons un opérateur culturel qui était en charge d'offrir cette programmation aux montois. Par rapport à la naissance de la coupole en 2002, je vois que le Manège aujourd'hui a de grosses difficultés à maintenir sa superstructure qui devait normalement nous amener des économies d'échelle, je me permets de vous rappeler ici ma demande, une fois que le nouveau directeur sera prêt et aura ficelé son projet, d'avoir un débat ici sur la vision culturelle avec les liens avec le pôle muséal, le Manège et pourquoi pas la Fondation si elle a déjà le contenu d'écrit de sa convention parce que pour le moment on n'a que les grandes lignes mais rien de complètement fixé. J'avais quelques questions précises au niveau des frais de gestion informatique, je vois que cela augmente de 250 000 €, je suis un peu étonnée, dans une période compliquée, c'est quand même un gros montant d'augmentation, peut-être évoquer aussi la situation difficile de TLMB, je vois que vous vous êtes prononcés en faveur d'une augmentation de la dotation à notre télé locale, j'aurais voulu vous entendre là-dessus et je vous rejoins tout à fait et aussi rejoindre ma collègue au niveau des véhicules, on voit que si le personnel diminue on augmente toujours l'achat de véhicules, que les frais liés aux véhicules augmentent, que les carburants augmentent que tout ce qui est lié aux véhicules techniques et je ne dis pas qu'il ne faut pas de véhicules je ne veux pas tomber dans l'extrême inverse non plus, mais ils augmentent et donc j'aurais voulu vous entendre sur la réflexion en matière du charroi global de la Ville de Mons. Pourquoi pas aussi investir dans l'électricité, je sais qu'il est plus cher au départ mais il y a des subsides au niveau de la Région wallonne et je sais que les communes n'y ont pas forcément répondu favorablement. Donc voilà pour une première intervention, c'est effectivement un budget de rigueur qui est aussi soumise au plan de gestion qui a été fluctuant puisqu'il a déjà été revu en fonction des besoins, qu'on voit que plusieurs articles

sont inscrits déjà en dérogation du plan de rigueur, donc je pense que 2016 va être une année charnière puisque je pense qu'il faudra un peu de recul pour analyser les réels coûts qu'ont engendrés Mons 2015 en matière de nouvelles structures et en matière d'emploi sur notre budget de ville. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci infiniment. Alors qui demande la parole ?

M. John BEUGNIES, Conseiller communal : merci Monsieur le Bourgmestre. Tout d'abord comme vous Monsieur le Bourgmestre, nous tenons à féliciter l'ensemble du personnel de la Ville, de la Régie et du CPAS pour le travail accompli en 2015 dans des conditions souvent difficiles et nous y reviendrons d'ailleurs plus loin. Sans ce personnel, les autorités communales ne seraient rien, c'est toujours bien de le rappeler. Concernant le budget, pour nous le moins que l'on puisse dire, c'est que ce budget n'est pas vraiment ambitieux sur certains points, et c'est un budget de crise en réalité. Bien entendu, il y a du positif dans ce budget, notamment le centre logistique urbain, qui est une très bonne idée en tout cas s'il est financièrement accessible aux commerçants du centre et à la création, par exemple, de 19 logements pour les réfugiés, la redistribution des invendus etc. mais nous déplorons quand même pas mal de choses, au niveau du CPAS nous constatons que la dotation de la ville est la même que celle de 2015, ce qui représente en réalité une baisse en pourcentage et cela a des conséquences non négligeables. Première conséquence, afin de présenter un budget en équilibre, on prélève prêt de 2 millions d'euros sur le fonds de réserve qui se réduit comme peau de chagrin, ma collègue l'a dit, et rien ne garantit qu'on puisse reconstituer d'ici fin 2016. Deuxième conséquence, on continue à vouloir faire des économies dans les frais de fonctionnement et surtout dans le personnel. On constate notamment, moins de dépenses dans le personnel administratif et celui de l'action sociale, alors qu'il y a une augmentation des dossiers à gérer par le service social. Pourtant les défis sont grands avec le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de RIS, +18 %, à cause notamment de la suppression des allocations d'insertion et les sanctions de chômage qui voit le nombre de fins de droit augmenter. De plus, tout porte à croire que les attaques faites aujourd'hui aux malades de longue durée auront des répercussions également. Nous pensons qu'il est temps d'arrêter cette politique de non - remplacement de trois départs sur quatre, que ce soit au CPAS ou à la ville. A force de tirer sur la corde, elle va finir par casser, peut-être pas tout de suite, parce que les travailleurs, que vont-ils faire au départ, ils vont serrer les dents, ils vont mordre sur leur chique, comme on dit, mais à très moyen terme nous sommes persuadés que les burn-out et

les taux d'absentéisme vont augmenter considérablement si on continue comme ça. Nous constatons également un manque d'ambition dans la création de nouvelles places de crèche, plus huit places de crèche seulement. Aujourd'hui à Mons, il faut pratiquement s'inscrire avant la conception pour espérer une place dans une crèche, c'est surréaliste évidemment. À l'extraordinaire au constate seulement 52 500 € d'investissements prévus pour les crèches, c'est largement insuffisant. Quant aux accueillantes d'enfants subventionnées, elles manquent cruellement alors que les demandes en centre-ville explosent. Nous, nous pensons que quand on revendique la volonté d'attirer une population active à Mons, il faut pouvoir lui garantir des solutions pour leurs enfants, sinon ils iront voir ailleurs, n'oubliez pas que c'est un critère déterminant pour des parents qui travaillent. Pour la Ville maintenant, nous constatons près d'1 million de dépenses en moins pour le personnel, il m'a été confirmé d'ailleurs en commissions par Monsieur l'Echevin des Finances empêché que la politique de non - remplacement de trois départs naturels sur quatre en était la cause et que cette politique serait menée jusqu'en 2020, plan de gestion oblige. Nous, nous pensons que c'est irréaliste et que c'est insupportable pour les travailleurs, nous vous rappelons que l'âge moyen du personnel est assez élevé, l'âge moyen est de 44 ans et que même un sixième des agents à plus de 55 ans, imaginer les conséquences avec cette politique de non - remplacement alors qu'aujourd'hui déjà certains services sont en sous-effectif, comme par exemple le service population, le service population qui par définition, est en contact avec la population, c'est un service où aujourd'hui la pression est tellement grande que personne ne veut y aller. Permettez-nous également d'avoir quelques craintes quant à votre volonté d'auditer certains services comme le service garage, parkings et imprimerie. Nous pensons que derrière tout cela se cache la volonté de privatiser ces services, avec pour conséquences une perte d'emploi puisque la majorité des travailleurs de ces services sont des contractuels. Nous regrettons également que les syndicats n'aient à ce jour, pas reçu d'informations concernant le budget 2016 comme le prévoit le décret des pouvoirs locaux, cela pose question, comment se fait-il qu'à 15 jours de 2016, ils ne savent pas de quoi sera fait le plan du personnel en 2016, pourtant lors des discussions avec les syndicats en 2014, vous deviez les associer afin d'établir les services prioritaires pour le remplacement des agents pensionnés ou qui seront pensionnés dans les mois à venir, cela n'a pas été fait, pourquoi ? Un autre sujet maintenant, venons-en au logement, le manque de logement public et récurrent à Mons depuis quelques années et on ne constate pas vraiment d'amélioration, on serait aujourd'hui à un peu moins de 10 % alors que chez nos voisins de Saint-Ghislain, par exemple, ils arrivent à un taux de presque 20 %, preuve qu'on peut faire beaucoup mieux. À Mons, et c'est ce que j'ai lu, le coût moyen dans le

privé est de 500 € pour un studio et de 1.000 € pour une maison avec quatre chambres ou plus. Augmenter le taux de logement public fera inévitablement pression sur les loyers du privé et ce sera tout bénéfice pour les locataires. Une autre remarque chez Toi et Moi, il y a 242 logements inoccupés, alors vouloir lutter contre les logements vides à l'aide de taxes, ok, d'ailleurs vous avez dit que vous allez avoir une politique vraiment très dure, mais alors s'il faut le faire pour le privé, il faut d'abord mettre de l'ordre chez soi avant de s'occuper des autres, bref il faut impérativement remédier à cette situation car les files d'attente sont longues, il ne faut pas l'oublier. Puisque nous parlons des taxes, nous regrettons l'augmentation du taux de la taxe additionnelle au précompte immobilier, non seulement c'est une augmentation de taxes qui touchent les travailleurs propriétaires de leur habitation, mais cela touchera à terme les travailleurs locataires, pourquoi, par ce qu'inévitablement, les grands propriétaires, ceux qui possèdent pleins de maisons et qui les louent, finiront par répercuter cette hausse sur les loyers lors du changement de bail, cela aussi c'est inévitable. Concernant la mobilité maintenant, on constate qu'on continue à privilégier la voiture aux transports en commun puisqu'on veut créer des parkings et diminuer le budget intra-muros des bus gratuits de moitié. Nous notons que la Ville veut favoriser le stationnement au centre-ville, notamment en créant un parking sous la place Nervienne, cela pourrait fonctionner seulement si ce parking est gratuit, évidemment comme c'est le cas aujourd'hui, sinon cela aura un effet contraire, sans nul doute. D'autre part pour favoriser le développement économique vous comptait créer des maternités commerciales, on en a déjà parlé, pourtant l'exemple de Frameries ne porte pas ses fruits, c'est pourquoi nous vous demandons de bien réfléchir avant d'investir 9,6 millions dans ce projet. En matière de gestion des déchets, nous regrettons l'absence de ramassage des encombrants à domicile, mais nous ne perdons pas espoir, j'ai entendu aujourd'hui que vous réalisez des idées d'Ecolo et des idées du CDH, n'oubliez pas le PTB. En matière de propreté, on constate surtout qu'on est dans la répression et peu dans la prévention. Pour finir, nous regrettons également la dépense à la Régie foncière de 250 000 € pour la cuisine du Calva de Jemappes, alors que le Calva de Flénu est parfaitement équipé, mais nous en avons déjà parlé précédemment. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci infiniment cher collègues. Oui Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère communale : Merci. Je vais commencer par une petite discussion en matière de CPAS. Comme chaque année, malheureusement, je vais à nouveau attirer l'attention sur l'impact des mesures qui sont prises à d'autres niveaux de pouvoir et qui ont une résonance très concrète, on le voit année après année sur les finances de notre CPAS,

dégressivité des allocations de chômage, allongement du stage d'attente, limitation dans le temps des allocations d'insertion, renforcement des sanctions et des exclusions et avec une compensation, pourtant promise par le Fédéral qui ne compense pas entièrement le filet de solidarité qu'on est en train de déplacer du niveau de la Belgique au niveau des communes. Nous sonnons l'alarme depuis des années et aujourd'hui, on le voit dans le budget du CPAS, il doit assumer de plus en plus de demandes et on en assumera encore plus en 2016 puisque évidemment toutes les personnes, qui, d'allocation d'insertion sont arrivées petites à petit pendant 2015, seront toutes là en 2016. La dotation pour le CPAS est inchangée, nous le regrettons. La dotation pour la Ville de Mons permet simplement au CPAS de tenir son rôle de filet de sécurité, donc les missions qui lui sont obligatoires, ses missions organiques. Pour nous le CPAS doit être plus que cela, plus que de l'aide sociale, il doit être de l'action sociale or, on le voit dans le budget les mesures intéressantes en matière d'action sociale sont financées par le fonds FEDER, c'est notamment le cas pour l'insertion alors que nous trouvons qu'elles devraient être financées par la Ville. Par ailleurs, le fait que cette dotation soit inchangée fait qu'on ne prévoit pas de chose pour l'avenir, nous pensons notamment à la maison de Bouzanton, en 2018, vous n'êtes pas sans savoir que les nouvelles normes en matière de maisons de repos seront d'application et que donc la maison de Bouzanton ne rentrera pas dans les normes et il n'y a pas une seule ligne budgétaire pour dire comment nous allons transformer ces maisons. Alors on me dit qu'il y a sans doute des discussions qui sont en cours avec le Ministre, mais visiblement le Ministre ne répond pas et on est là face à une inquiétude, que va-t-on faire avec cette maison de repos, je pense qu'il faut vraiment agir en attente de voir que le Gouvernement wallon ne répond pas, je pense que nous devons inscrire une ligne budgétaire pour commencer dès rénovation des 2016 par ce que nous ne pourrons pas attendre 2017 où nous serons tout à fait proches de la mise en oeuvre de cette nouvelle norme. En matière de prévoyance, c'est tout ce qui a trait à la petite enfance et qui est un budget qui est sans doute entre le CP A.S. et la Ville, mais on ne voit pas vraiment dans les lignes budgétaires comment on va se retrouver avec un endroit pour mettre les 50 nouvelles places qui ont été attribuées par le plan Cigogne, on parle de discussions avec la Police mais en tout cas il n'y a pas de ligne budgétaire qui nous dit voilà cela va se faire comme ça et donc on ne voit rien venir, c'est bien d'avoir 50 nouvelles places mais si on n'a pas d'endroit où mettre les bambins cela ne permettra pas aux parents, comme le disait mon collègue John BEUGNIES, il faut essayer de trouver des places en crèches avant même que l'enfant ne soit conçu. Toujours dans le cadre de la petite enfance, nous regrettons évidemment qu'il n'y ait pas de fonds pour offrir de nouvelles plaines de jeux à nos enfants et on sait que certaines

zones du Grand Mons sont malheureusement défavorisées. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'envisager une collaboration avec l'ensemble des écoles, qu'elles soient communales ou non, de la Ville pour permettre qu'à un moment les cours de récréation via des plaines de jeux soient ouvertes les week-ends et le mercredi après-midi pour permettre sans financement supplémentaire d'avoir plus d'aires de jeux pour nos enfants, on veut atteindre 100 000 habitants, mais c'est aussi offrir à nos enfants des lieux de qualité, j'entends bien qu'on n'a pas les fonds pour faire de nouvelles plaines de jeux mais je pense qu'il faut trouver des économies d'échelle, et je pense que discuter avec l'ensemble des écoles pour ouvrir les cours de récréation et ouvrir les plaines de jeux est une piste que nous devons envisager. Nous sommes vraiment étonnés, puisqu'à nos nombreuses interpellations contre le stationnement sauvage, on nous a dit qu'on allait s'y atteler et que ce est que ce n'était pas possible actuellement parce que la zone de Police était déforcée et qu'on allait mettre en place des sanctions administratives communale en matière de stationnement sauvage, on nous a dit ça mais aujourd'hui on constate que c'est un grand mot puisqu'il n'y a pas une ligne budgétaire sur l'impact positif financièrement de cette lutte contre le stationnement sauvage. Pour nous c'est très clair la lutte contre le stationnement sauvage, à court terme, permettrait de renflouer les caisses de la Ville et d'investir cet argent dans la mobilité et à moyen terme, permettrait qu'il n'y ait plus de stationnement sauvage et donc d'augmenter la qualité de vie des citoyens. Je voudrais savoir où on en est dans cette idée de sanctions administratives pour le stationnement sauvage et comment est-ce que cela se fait qu'on ne voit pas un impact budgétaire positif. En matière de propreté nous faisons le même constat, nous nous réjouissons de la volonté affichée d'améliorer le cadre de vie des montois, la note de politique met en avant des campagnes de sensibilisation et enfin, des campagnes de répression, mais vous semblez n'en prévoir aucun impact positif. Des amendes sont prévues en cas de dépôt sauvage, et les services ont été renforcés à cet effet, c'est ce que je lis dans la note de politique générale, cela devrait donc faire des entrées financières qui devraient directement impacter positivement le citoyen puisque les recettes en matière de taxes sur les dépôts sauvages sont intégrées dans le coût-vérité, mais au niveau des chiffres que vous mettez dans le budget, tout porte à croire, puisque je vois que ce sont les mêmes chiffres que l'année passée, dont vous considérez que les actions de répression et les actions de prévention que vous prévoyez, n'apporteront rien en fait. Elles n'apporteront pas moins de déchets et elles n'apporteront pas d'entrées financières, donc là je ne comprends pas vraiment ce qu'il y a derrière et j'aimerais un peu comprendre pourquoi on n'a pas pu prévoir quelque chose. Par ailleurs en matière de dépôt sauvage, j'ai déjà demandé l'année passée, l'écriture budgétaire ne permet pas de savoir

ce qui est du ramassage des poubelles de rues et ce qui est du ramassage des dépôts sauvages, je pense qu'il serait important de pouvoir monitorer l'impact positif ou non de ces campagnes puisque budgétairement en tout cas, on n'a pas l'air de le monitorer, je pense qu'il faudrait revenir régulièrement tous les deux, trois mois au Conseil communal avec une vision disant combien de dépôts sauvages pour lesquels on a pu retrouver les contrevenants, qu'est-ce que cela a fait rentrer dans les caisses de la Ville, qu'est-ce que ces rentrées par la taxe sur les dépôts sauvages, apportent au niveau du coût-vérité dans la gestion des déchets, bref avoir un monitoring, il ne suffit pas de dire qu'on met en place un service de sanctions administratives ou un service de médiation pour que du jour au lendemain, on puisse en voir les effets, je pense qu'il faut être un peu sérieux. Enfin, je reviendrai une dernière fois sur ceci. Ce budget est vraiment difficile, difficile à vivre pour une série de personnes, pour une série d'associations qui ont vu leur budget diminuer de 10 %, ce ne sera pas facile, et on s'entête à vouloir construire une cuisine à 250 000 € alors qu'une salle Calva à moins de 4 km possède une cuisine et pourrait très bien accueillir ces associations, c'est vraiment très négatif que l'ensemble des associations du grand Mons perde 10 % mais à Jemappes on décide de construire une cuisine. Je vous remercie

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci Madame DE JAER. Alors on va peut-être poursuivre avec M. HAMBYE

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller communal : tout d'abord tous nos remerciements au personnel communal de la Ville de Mons, du CPAS, de la Police et des différents services, notamment les Pompiers qui évidemment ont, cette année, fourni des efforts exceptionnels, on les en remercie et surtout, compte tenu de la perte des équivalents temps pleins, puisqu'on passe de 1398 personnes à 1180 personnes, donc prêt de 200 personnes en moins équivalents temps plein. Donc pression constante en matière de productivité et ce, vu l'hémorragie en matière du personnel. La deuxième introduction c'est que je trouve qu'il est dommageable d'esquiver le débat sur la note de politique générale par un débat sur le budget, je trouve qu'il serait quand même plus opportun d'avoir une soirée de débat sur la note de politique générale et le lendemain un débat sur le budget, il est dommageable d'escamoter la note de politique générale, de faire l'impasse sur la note de politique générale en se focalisant sur le budget alors que le budget c'est la conséquence de la note de politique générale et des choix faits par le Collège. Voilà pour les regrets. Alors quelques flashes, quelques notes particulières, on voit effectivement le souci de maîtriser et je commence par l'extraordinaire, ce qui me frappe dans

les travaux ici à l'hôtel de Ville, c'est dans les pages trois et quatre, c'est l'importance des honoraires des auteurs d'architecture et techniques spéciales, quand on fait l'addition des travaux à l'hôtel de Ville, bâtiment Saint Christophe, audit énergétique émission d'investigation, bâtiment de la Toison d'or et Chapelle, on arrive à un budget d'un million 600 000 et je vois qu'il y avait ces honoraires d'auteurs de projets de 300 000, là cela me semble excessif, maintenant vous allez avoir une réponse. Peut-être que c'est moi qui ai mal calculé mais je trouve ça, à mon avis, exagéré, d'autant plus lorsque je compare avec la réfection de toitures anciennes à l'église d'Hyon, vous savez qu'Hyon est cher au coeur de certains, on passe de Saint-Nicolas à Saint-Martin, là on est à 169 504 euros et là il n'y a pas d'honoraire d'auteurs de projets pour des toitures alors je trouve que quelquefois on pourrait s'interroger. Par ailleurs, et on se réjouit, de gros investissements faits en matière d'aménagement de quatre magasins pour les archives de la ville de Mons, c'est donc une solution structurelle et définitive pour le stockage des archives communales et le regroupement des forces du personnel des Archives de l'État avec celui de la Ville de Mons. Je ne puis que lancer un appel à tous les montois pour contacter l'archiviste communal pour déposer un maximum de documents qui pourraient intéresser les historiens de notre Ville et du Pays de Mons. Alors je reviens toujours sur l'aménagement du parking de délestage et de l'avenir du site du Grand – Large. On sait qu'on a réussi à faire un parking qui a été actif pendant toute cette année, qu'en est-il à côté de la piste de Skate Board, d'une activité que je dirais ludique, Mons - Plage comme on le voit à Bruxelles et à Paris et on sait que le Collège est tout prêt à mouiller son maillot pour faire un concours d'élégance lors du beau temps pour développer une activité sportive à cet endroit. Vous l'avez signalé à l'extraordinaire, on n'a que 500 000 € pour les entretiens extraordinaires et 500 000 € pour les travaux en cours d'exécution, c'est bien faible eu égard aux 600 kms de voiries. Alors je relance un appel, pour relancer et créer une liste de priorités, un cadastre des travaux et c'est en matière de voiries, de trottoirs, d'avaloirs, d'égouttages, bref, quatre listes de manière objective, permettant de dresser la liste prioritaire des interventions en matière de données objectives et scientifiques, on a tous en mémoire l'intervention de notre collègue Jacques DE PUYT qui avait, à Saint-Symphorien, dressé une liste des travaux prioritaires et qui nous avait interpellé en plein Conseil pour nous demander pourquoi on avait donné la priorité aux rues Eleuthère Mercier et Maigret qui n'étaient pas reprises dans les listes prioritaires des travaux. Il n'y a pas longtemps on m'a interpellé au sujet de travaux dans un lotissement rue de la Paix, on m'a demandé si c'était un fonctionnaire de la ville ou une personne qui avait le bras long pour lancer ce type de travaux, vous voyez ma tête. Je pense qu'il faut absolument tendre vers une liste objective

avec des priorités 1, 2,3. À l'heure où montent en flèche le populisme, la démagogie et les partis qui proposent des solutions simplistes à des problèmes complexes, il faut développer des méthodes exemplaires, des choix politiques qui ne souffrent aucune discussion, ni aucun sous-entendu. Le Gouvernement Wallon a depuis de nombreuses années avalisé par phases successives un plan route qui liste l'ensemble des travaux par degré d'urgence et par type de travail ou intensité de travail, ce sont des réformateurs en Wallonie qui ont ensemble, en matière de routes et voiries, ont enterré les conservatismes, donc si Jacques DE PUYT n'est pas ici présent, j'en appelle à ce que son esprit soit parmi nous et nous guide pour développer un meilleur exemple et appuyer et développer notre réflexion. Voilà, alors Place Léopold, Place des Congrès, on ne peut que se réjouir, même si la Place Léopold c'est la troisième fois qu'on la refait alors que je n'ai que 48 ans et donc encore une fois, on est impressionné par les honoraires des auteurs de projets, on espère que cette fois-ci on va avoir un projet définitif. Dans le budget extraordinaire, toujours à la page 16, on voit qu'il y avait un budget de 100 000 € pour la réfection des pavages, j'imagine que les pavés montois ne sont pas oubliés mais qu'ils se retrouvent ailleurs, il y avait un budget de 100 000 €. Toujours pour le parking place Nervienne, là, conception et réalisation, je vois qu'il y a un budget de 6 680 000 € pour 200 places de parking, j'ai calculé ça fait 30 364 € pour une place de parking. Bon, je ne suis pas un spécialiste, je n'ai pas eu le temps de contacter des spécialistes pour voir si cela tenait la route, c'est le cas de le dire, en matière de ratios. Les seules remarques qui me sont venues à l'esprit, un, nous sommes dans un sous-sol qui est gorgé d'eau ; la rue de Bertaimont, dès qu'il y a la moindre pluie est sous eaux et par ailleurs nous allons avoir des problèmes archéologiques, donc cela il faudra en tenir compte, puisqu'à mon avis dès qu'on va creuser à 2 mètres, nous allons devoir négocier avec la Région Wallonne quelques mois de fouilles dans ce qui peut être ici le lieu-dit « Castri locus », le lieu du camp romain et je sais que les montois savent à quel point le Bourgmestre a le souci de mettre en valeur le patrimoine de la Ville de Mons et rechercher nos racines latines. On va pouvoir comme ça concurrencer Quaregnon qui a pu, grâce aux fouilles menées dans son sous-sol, prouver qu'elle existait déjà à l'époque mérovingienne et qu'elle était un centre important dès le V et le VI^e siècle . Alors est-ce que, compte tenu du coût de gestion mais surtout de ce parking hors sol, est-ce qu'avec le même budget on ne pourrait pas créer un nouveau parking sous le parking actuel de la SNCB avec plus de places de parking à l'endroit qui est pour l'instant utilisé ? En tout cas c'est une question que je lance, un site alternatif qui me semble plus facile avec une meilleure liaison navettes bus-train et liaison pédestre. Vous vous souviendrez que j'avais fait bondir ma collègue écolo en annonçant 2000 places à la place Nervienne. Elle m'avait dit que ce n'était

pas possible. Il n'y a pas que les imbéciles qui changent d'avis mais vu le coût est on ne pourrait pas faire avec le même budget beaucoup plus de places entre le rond-point de l'entrée de la place du Parc et la Gare, question que je lance ? D'autant plus que je suis toujours à l'idée que notre Royaume de Belgique est toujours actionnaire de la banque BNP Paribas et on a tous vu qu'il y avait 2 milliards € qui étaient versés par la Fortis Banque à son actionnaire principal, ce qui permet à son actionnaire, c'est-à-dire l'État belge, d'être rassuré. Mais il y a une filiale spécialisée qui est Fortis Real Estate et j'en viens, a-t-on demandé à cette filiale de Fortis qui est filiale de BNP dont nous sommes le seul actionnaire si on pouvait faire des parkings. On voit toujours dans l'enveloppe Région wallonne « aménagement de parkings dans le centre-ville » 11 523 122 €, budget classé secret défense, notre Bourgmestre a déjà été interrogé, mais c'est comme les anges de Mons on en entend beaucoup parler mais on ne les voit jamais. Je vais vous ré-interroger parce que pour moi je tape sur le clou, les villes qui se développent, ce sont celles qui trouvent des solutions en matière de mobilité. Vous allez à Gand qui est la ville la mieux gérée au monde par un maître socialiste, on arrive à Gand, à gauche, on arrive à Gand-Zuid, un parking, on rentre dans le parking et on va à pied ou en tram et on fait toute la visite de Gand. Et donc je dirais depuis une dizaine d'années le problème c'est qu'on a dix plans de mobilité et de parkings nouveaux, à l'exception des Grands Prés, je fais une digression par rapport à ce que je vais dire à savoir que samedi à 15 heures les grands prés étaient bloqués, il n'y avait plus moyen de bouger et on était sans IKEA, alors je ne sais pas comment on va faire avec IKEA, et donc j'insiste et je sais que vous êtes attentif, les problèmes de mobilité vont être cruciaux en tout cas pour l'instant tout était bloqué samedi dernier. Alors la galerie du passage du centre, on nous annonce un projet, d'abord j'ai peut-être mal lu, je lis peut-être vite, on voit un coût d'acquisition d'un million 500 000 et les honoraires d'auteurs de projets de 600 000, je ne sais pas mais si vous vous rendez compte d'un coût d'un million 500 000 et des honoraires de 600.000, les honoraires atteignent 40 % du prix d'achat, moi je veux bien, mais il nous revient qu'il y a deux projets concurrents, ce que l'on ne nous présente pas ici et donc nous voudrions avoir une information vu qu'on ne sait pas si c'est un achat par un privé, des investissements publics, un partenariat public-privé, tout cela nous semble un peu faussé et je suis curieux d'entendre le Bourgmestre et son Premier Echevin pour savoir s'ils ont les mêmes intentions et les mêmes projets. Par ailleurs au niveau de la Maison Espagnole, on va revenir sur le coût du Pôle Muséal, ce n'est pas un reproche mais c'est un constat, et donc la Maison Espagnole, je l'ai connue pendant très longtemps, c'est évidemment une baraque, toute abîmée, toute branlante, on a donc ici, on va avoir une nouvelle structure de coûts, si j'ai bien lu c'est pour la valorisation du patrimoine

Unesco, maintenant sans être dans le secret des dieux, elle nous semble faire double emploi avec l'Office du tourisme, Visit Mons et l'Artothèque qui pourraient être toutes les deux utilisées ou être utilisées pour valoriser les sites Unesco. Cela me semble être une économie d'échelle en termes de personnel et de moyens. On avait pour le parc Saint-Germain fait plusieurs interpellations sur le mauvais état du site et nous voilà récompensés puisque 900 000 € sont consacrés pour la rénovation du parc Saint-Germain, on voit qu'il a 10 271 € pour l'achat d'oeuvres d'art, un bel effort de la ville de Mons puisque le budget annuel consacré aux oeuvres d'art pour l'ensemble du Pôle Muséal c'est 5000 €, donc c'est le double. Alors question qui a déjà été posée par ma collègue, il y a un site qui est vraiment oublié, tombé aux oubliettes, c'est le Waux-Hall, on voit un espace multisports en 2014, mais depuis lors rien. On sait qu'il y a des projets. Est-il sorti du patrimoine de la Ville ? D'autant plus qu'il y a le terrain de camping à côté où apparemment on va s'en défaire, donc moi je dis attention, alors je reviens sur le marché local bio, ce que l'on voit dans toutes les villes de France, c'est un lieu de rassemblement entre les consommateurs et les producteurs, donc circuit local court, et ma collègue a sorti est-ce que c'est dans le piétonnier ces futures halles montoises, allait à Dijon allait à Annecy c'est un lieu couvert et fermé quand il fait -10, quand il pleut ou quand il vente, où une à deux fois par semaine tout l'ensemble des producteurs se retrouve et donc est-ce que ce sera le passage du centre, est-ce que ce sera les anciennes Galerie Anspach, est-ce que ce sera au Waux-Hall, mais je crois que c'est très important de saisir l'opportunité, d'être le premier en Région Wallonne et avec les subsides de la Région wallonne pour rapprocher les citoyens des producteurs et d'avoir un site dédié à cet effet. On a des marchés extérieurs mais vous savez que notre région n'est pas la Provence et donc ce qu'il faut c'est analyser, rechercher des sites qui seraient dédiés à ce genre de marché et ne pas le laisser à des partenaires commerciaux avec des grandes enseignes de Mons qui avec succès tant mieux, espérons-le, essaient de promouvoir le bio mais on a une agriculture de qualité, on a des producteurs de qualité, il faut aussi les favoriser dans un site dédié. J'avance dans les budgets extraordinaires, on a attiré mon attention de plusieurs côtés que lors de la rénovation du Beffroi qui est extraordinaire, on a laissé de côté l'entretien de la mécanique du carillon. J'attire votre attention, parce que je crois qu'on la laissait un peu de côté, pour les questions budgétaires je crois. Pour les cimetières nous avons en 2014 dénoncé l'explosion des budgets, 1 344 000 €, c'était inégalé, du jamais vu, nos cris ont sans doute été suivis d'effets puisque l'année suivante le budget extraordinaire était réduit et pour l'année 2015 le budget est passé 750 000 € et pour 2016 on est à 685 000 €, la moitié de 2014. A croire, que quelquefois nous sommes écoutés. Alors pour le Stade Tondreau, on voit qu'il y a un prêt d'aide extraordinaire,

puisque nous avons déjà évoqué l'affection du Collège pour les études des auteurs de projets, ne serait-il pas souhaitable de s'interroger par une analyse objective sur l'avenir de ce site ? Pourquoi ? Parce que dans les années 1995 à 2000, on aurait dû sortir cela du centre-ville et le mettre aux Grands Prés. C'est une erreur qui a été faite, erreur pour moi, magistrale en termes d'aménagement du territoire et de mobilité. Essayons de ne pas renouveler cette erreur est de voir avec des spécialistes en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme de réfléchir sur l'avenir de l'ensemble du site. Notre Bourgmestre nous rappelle chaque jour que la ville de Mons investit, si mes souvenirs sont bons, 16 millions d'euros pour faire comprendre combien les contribuables montois ont été sollicités pour le football depuis de nombreuses années et donc, vu le contexte budgétaire, je propose d'étudier comment on peut valoriser le site, soit en le maintenant en affectation sportive et ludique, soit en développant l'habitat je n'en sais rien mais quand on voit des projets de 600 logements à côté du site, nous ne pouvons pas faire comme si de rien n'était et agir comme il y a 20 ans en disant on va mettre le stade et on continue comme ça. Je pense qu'avec l'aide de spécialistes, de consultants extérieurs, nous devons voir plus loin. Au niveau des maternités commerciales on en a déjà parlé, le Musée Jean Lescarts, encore une fois c'est le projet de la ville de Mons l'idée d'un historium, c'est vrai que moi j'étais un fan du musée Jean Lescarts, j'ai l'impression que c'est tout à fait inadapté actuellement en 2016 pour les personnes à mobilité réduite, j'invite le Collège à se promener en chaise roulante, là-dedans c'est impossible et donc faire une visite guidée pour un groupe de plus de 15 personnes ce n'est pas possible. Je trouve qu'il faut trouver un autre endroit pour l'historium. J'ai déjà évoqué le rez-de-chaussée de l'Artothèque, je n'en sais rien mais je pense que l'endroit, j'en suis nostalgique et j'ai un souvenir ému de ce musée, je crois qu'on se trompe de lieu. Pour terminer dans le budget maintenant ordinaire on a une petite question quand même c'est que j'ai vu une explosion du personnel contractuel subsidié à la page six de l'ordinaire. Est-ce qu'il y a eu un glissement entre personnel statutaire et ordinaire ? Autre pôle important, c'est le Pôle Muséal, je me souviens qu'il y a à peu près deux ou trois ans notre Bourgmestre nous avait dit que cela allait coûter 150 000 € mais ce n'est pas encore une critique, le personnel statutaire passe de 306 000 € en 2014 à 791 000 € en 2016 et pour les contractuels ont passe de 299 000 € à 1 357 000 €. On est tous d'accord, mais quand on analyse les coûts de fournitures techniques, de chauffage, achat de fournitures administratives, livres, alarmes, électricité, gaz et eau, on a un budget de 946 000 €. Quand on additionne le budget, ces investissements, plus le personnel, on a un coût de 3 100 000 €. Encore une fois on s'en réjouit, mais je dis, il va falloir être très prudent pour freiner la croissance de ce poste-là et je ne puis qu'insister sur l'amélioration des recettes, un exemple que vous connaissez

tous, c'est l'accueil des visiteurs au Beffroi, je pense qu'on peut améliorer et augmenter le personnel, ne fût-ce que par une réservation sur Internet, j'ai déjà constaté que vers 17:00 17:15 le beffroi était fermé alors que les gens venaient de Bruxelles ou d'ailleurs, ce qui entraînait beaucoup de frustration, comme à la tour Eiffel il faut s'organiser pour que la tour Eiffel montoise dispose d'une amélioration du système d'accueil pour une augmentation des visites touristiques. Alors quelques derniers points, personne ne le sait, ou en tout cas on a été les premiers à détecter la dette de 800 000 € vis-à-vis d'Imagix et un des membres du Collège a signalé qu'il y avait un nouvel actionnaire, vous le savez tous ou peut-être pas, c'est l'actionnaire du Moulin Rouge, alors dans cette assemblée, il vaut mieux être actionnaire du Moulin Rouge que du Moulin Bleu et donc je ne doute pas que vous allez maintenant proposer des offres conjointes puisqu'on sait qu'il y a le cinéma pour tous mais il y aura l'entrée au Moulin Rouge avec des réductions, je ne sais pas si dans le cadre...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est formidable, je n'y avais pas pensé mais maintenant que vous le dites, on va étudier la question.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller communal : je ne doute pas que dans le cadre du plan de gestion il y aura une augmentation des recettes. Petit flash aussi, il y a, mais c'est amusant, des frais de téléphonie fixe pour les cimetières, est-ce que c'est encore utile d'avoir des téléphones fixes, est-ce pour appeler l'au-delà, je n'en sais rien en tout cas c'est assez étonnant. Alors pour terminer je reviens toujours sur les mêmes choses mais à force de taper sur le clou cela revient je plaide pour la création d'une cellule de réflexion en matière d'avenir et de maintien des 33 implantations scolaires, on se réjouit de la note de politique générale, j'ai trouvé que la note de politique générale en matière scolaire était une des mieux faites et l'une des plus fournies et des plus étudiées, je ne puis que féliciter celles et ceux qui y ont travaillé et féliciter par la même occasion tous les enseignants et tous les accompagnants scolaires dans notre Ville de Mons. Simplement, je crois qu'il faut quand même savoir que dans 50 ans il n'est pas certain que nous puissions maintenir ces 33 implantations scolaires et je pense qu'il faudrait développer une cellule avec un membre de tous les groupes politiques pour identifier l'augmentation de la démographie, le coût énergétique des bâtiments et l'utilisation rationnelle et fonctionnelle des synergies qu'on pourrait faire, je relance ce sujet. Par ailleurs dans le budget de la Régie foncière, on en parle quand même un petit peu, là on voit qu'on fait chaque année l'acquisition d'immeubles insalubres 250 000 €, provision d'immeubles insalubres, est-ce qu'on a une liste ? On a des taxes mais je voudrais une liste objective avec

l'ensemble des taudis intra-muros ou extra-muros ou on pourrait faire une liste avec une priorité, 1, 2, 3. Là aussi une amélioration, une objectivisation et une transparence accrue qui ne feront que rapprocher le citoyen du politique. Je termine par deux autres choses, quand on entre en ville Chaussée de Bruxelles, on ne peut qu'être frappé par l'état de déliquescence des trottoirs et des accotements et je ne puis que profiter de cette soirée pour dire qu'en termes d'image, tant la Chaussée de Bruxelles que la Chaussée de Maubeuge pourraient être améliorées et au nom de tous les riverains je ne puis que vous incitez à réfléchir, par ce que je sais que les conduites sont assez protégées et sensibles pour que tout ce qui est trottoirs et accotements de la Chaussée de Bruxelles et de la Chaussée de Maubeuge soit améliorés. Je termine par l'accessibilité de Jemappes, encore là j'ai rencontré trois personnes qui m'ont dit qu'entre Mons et Jemappes il faut un hélicoptère, il y a trois feux qui bloquent tout, avec des feux qui ne sont pas très intelligents et donc je renouvelle ma demande d'analyser, d'améliorer les connexions entre Mons et Jemappes. Enfin au niveau du logement, ma collègue est déjà intervenue, je ne puis que constater la volonté efficace du Collège d'augmenter le nombre de logements avec à la clé mon interpellation depuis 2006, 80 % des recettes viennent de l'augmentation des additionnels au précompte immobilier et impôts des personnes physiques, si on augmente le nombre de logements automatiquement on entre dans le cercle d'augmentation des recettes et on voit bien qu'à la Ville de Mons on a bien compris que l'augmentation des logements entraîne mécaniquement une augmentation des revenus fiscaux, le seul bémol, c'est qu'à force d'augmenter le nombre d'appartements, nous risquons de connaître une situation telle qu'on la connue en Espagne, c'est-à-dire un trop-plein et un déséquilibre et donc j'attire l'attention du Collège et j'en profite pour dire que la demande pour l'instant ce sont des maisons unifamiliales, deux ou trois façades, gros-œuvre couvert et fermé entre 140 000 et 160 000 € ou des maisons achevées entre 180 000 et 220 000 € et là, attention à force d'augmenter les appartements nous allons faire un déséquilibre avec une baisse des prix et une baisse des locations, ce qui va réjouir mes collègues du PTB parce que plus il y a d'immeubles en location plus les prix en location baissent, donc là c'est un effet mécanique, mais si le prix de location baisse les investisseurs n'investissent plus puisqu'ils voient leur rentabilité baisser. Donc il y a un équilibre à trouver, je pense qu'avant il y avait un manque de logements mais il faut quand même être attentif à ce sujet. Pour terminer...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Il y a un quart d'heure que je pensais que vous aviez terminé.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller communal : On a toute la nuit. Je terminerai, on répondra par après. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : qui demande la parole ? Je vous en prie et ensuite le chef de groupe.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller communal : merci Monsieur le Bourgmestre, tout d'abord je me réjouis et je suis content ce soir d'avoir pu lire un budget aussi clair structuré dont la technique budgétaire m'a l'air très affinée et on voit une amélioration à ce niveau-là, donc bravo à l'Echevin qui l'a constitué. Par contre au niveau de la politique générale et je serai bref, je voudrais faire quelques remarques, ce sont les deux axes qui sont proposés pour le développement économique, la première c'est un démarchage d'investisseurs. Effectivement on voit que ces démarches ont amené des investisseurs chez nous, on a pu lire dans le Vif de ce week-end qu'IKEA n'était pas vraiment une démarche, on a été forcé de les accepter sous peine qu'ils n'aillent à Valenciennes, bref on ne va pas rouvrir le débat mais disons qu'il y a un démarchage. Ce que je souhaiterais vraiment et je suis sûr que vous vous y attellez c'est que les gens qui viennent investir à Mons, on peut éventuellement leur taxer les places de parking qu'ils créent, les prévenir à l'avance serait élégant, mais on peut aussi les inciter à négocier avec eux des clauses environnementales concernant l'aménagement de ces parkings, dans la conception du bâtiment, ils vont faire en sorte d'amener un plus à la Ville et d'être un exemple de commerce de l'avenir. On voit des villes qui s'engagent dans cette voie et qui obtiennent sur leur territoire des commerces qui sont forcés de réfléchir à comment créer un commerce qui soit plus équitable et plus respectueux de l'environnement. Deuxième axe que vous évoquez, c'est le renforcement de l'offre commerciale et là c'est vraiment un engagement que je vous demande, il y a eu une création, pléthore de zones commerciales autour de la Ville de Mons, ce qui a contribué au déclin du centre-ville et donc forcément il faut renforcer l'offre commerciale dans les communes périphériques de la ville mais de grâce, sans plus créer de zones commerciales qui vont drainer les chalands à droite et à gauche. Je demande vraiment un engagement de votre côté à ce niveau-là mais je pense que vous êtes conscients du problème. Au niveau de la taxation des surfaces de parkings extérieurs, c'est une mesure à laquelle nous souscrivons, lors d'une précédente commission des affaires économiques, on avait discuté de l'exemple de Nantes qui vous sert d'inspiration pour le développement de la ville. A ce niveau là je vous inviterai à regarder l'exemple de Malines qui a développé une ère prolifique de mobilité, avec parkings au centre-ville parking à l'extérieur du centre-ville cher à

mon cousin mais aussi une politique de multimodalité qui fait la part belle aux navettes, aux bus intra-muros que malheureusement on voit disparaître petit à petit et modes de transport doux. Alors je lis une phrase qui me réjouit et qui faisait parti d'une intervention que j'avais eue en ce lieu il y a quelques mois et j'ouvre les guillemets, je vous cite : « En conséquence il est indispensable d'envisager le piétonnier comme un tout, donc on parle du piétonnier, sa gestion doit être envisagée à l'image d'un centre commercial intégré » et là je dis alléluia et donc je vous encourage vraiment dans cette démarche et on lit plus loin, on a déjà abordé la mobilité mais je ne vais pas y revenir, mais le balisage on voit les efforts qui ont été faits je vous encourage vraiment à faire appel à des professionnels de la distribution qui vont vous expliquer comment rétablir ce déséquilibre énorme qui a été créé entre le site des Grands Près et les autres surfaces commerciales, à qui on a ouvert le tapis rouge et qui a progressivement tué le centre-ville. Alors le développement d'une stratégie de communication cohérente pour le commerce du centre-ville et la création d'un fonds visant l'opérationnalisation d'un plan marketing. En amont de cette communication, se pose quand on développe un plan marketing, la question du positionnement de la ville de Mons, c'est-à-dire que la question à se poser c'est pourquoi une personne vient et reviendra à Mons, qu'est-ce qui lui donne une raison de venir à Mons, pas simplement parce qu'il y a du parking, mais pourquoi va-t-il chercher un parking à Mons, pourquoi va-t-il prendre un bus intra-muros, pourquoi va-t-il prendre la peine de venir à Mons et non dans les surfaces commerciales créées à l'extrémité. Donc, je suis certain que vous travaillez sur ce point, je vous encourage à continuer dans cette voie. Alors je vois aussi et je vous cite toujours, la participation au travail d'embellissement continu en centre-ville, fleurissement, signalétique, sécurité, répression des incivilités etc. tout cela ce sont des points qu'un spécialiste du retail pourra idéalement intégrer à un plan stratégique du centre-ville tel que je l'ai déjà évoqué. Alors la maternité commerciale c'est une excellente idée, cette phrase pourrait être sortie de notre programme donc je vous encourage à le faire, je pense que la comparaison avec l'échec relatif de Jemappes n'est peut-être pas tout à fait pertinente, il ne faut pas se laisser arrêter par cela, puisque les chalands que l'on trouve à Mons sont en termes de nombre en tout cas, différents de ceux que Jemappes peut accueillir. Donc voilà excellente idée, bravo. La mise en place et je vous cite de nouveau, d'actions destinées à mettre en valeur les commerces situés dans les communes fusionnées du grand Mons, tels que l'édition de brochures répertoriant l'ensemble des commerces et services de proximité, c'est une initiative qui peut être louable en soi, mais rien ne remplace l'accessibilité, la visibilité et la propreté et donc je pense que vous pouvez faire l'économie d'une brochure qui va se retrouver rapidement dans les poubelles de recyclage, je l'espère, pour favoriser l'accessibilité et la visibilité et la

propreté des enseignes commerciales du centre-ville et des communes périphériques. Alors par contre, la participation au développement durable et solidaire par la reconnaissance de Mons comme première commune du commerce équitable en Wallonie, là, malheureusement, je ne peux pas m'empêcher de relever la contradiction complète avec l'accueil de Primarkt comme locomotive dans le centre-ville, puisque Primarkt est surtout connu par les pratiquants du commerce alternatif, par la marque sur les étiquettes des vêtements sur lesquels on trouve des appels à l'aide des travailleurs exploités dans les pays où cette marque, sans foi ni loi, fait produire ces produits. J'imagine que c'est bouclé, mais si vous voulez vous positionner comme communes du commerce équitable, je parle en tant qu'ancien expert auprès du groupe Max Havelaar pour la Belgique, je vous inviterai à faire venir d'autres locomotives qui soient un peu plus éthiquement respectables, d'autant plus que cette annonce s'est faite durant la semaine du commerce équitable à Mons, c'était vraiment en terme de communication un gros couac. Alors le soutien à la mise en place d'un marché couvert offrant des produits régionaux à la vente et vous serez contactés dans pas longtemps par un groupe d'investisseurs montois qui souhaitent mettre ce projet en place dans le Waux-Hall dont on a beaucoup parlé aujourd'hui, je vous ferai part de leur idée, de leur plan d'affaires et des différentes activités qu'ils veulent développer sur ce site. Alors aussi un point, cela a à voir avec le commerce mais aussi l'ambiance que Mons 2015 a réussi à mettre dans le centre-ville, une ambiance de fête, une ambiance participative, ce sont ces food trucks, cela peut paraître alternatif, les food trucks ce sont en gros des camions dans lesquelles des artisans proposent de la nourriture, c'est un véritable phénomène de société et je pense que lorsque la place Nervienne sera refaite ou même avant, on peut tout à fait favoriser la création d'un Food trucks Village à côté du marché du dimanche pour élargir le temps de présence des chalands sur ce marché et créer un phénomène de convivialité. Donc en conclusion, je pense qu'il faut se féliciter, féliciter le personnel de la ville et principalement le personnel qui a en charge le tourisme pour la dynamique créée par l'investissement massif dans Mons 2015, avec de bonnes pratiques qui ont été relevées, d'une bonne évolution du travail au niveau des différentes instances de la ville et une maturation des commerçants et des entreprises impactées par ce phénomène qui reprennent confiance dans l'avenir et ce dans une région qui en avait vraiment besoin. Je vous remercie

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci infiniment. Alors qui demande la parole ? Je pense que les deux chefs de groupe demandent la parole. On va commencer par le premier chef de groupe qui a levé la main.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller communal : merci Monsieur le Bourgmestre, merci à mes collègues pour leurs interventions, heureusement qu'en politique on peut tout dire sans nécessairement devoir assumer les conséquences tout de suite parce qu'on a quand même entendu des choses très intéressantes mais d'autres qui sont quand même le contraire de la vérité. Pour nous ce budget il n'y a pas de surprise puisqu'il s'inscrit totalement dans la droite ligne du plan de gestion dont on a débattu il y a de cela 8 mois. Donc il n'y a pas de raison d'avoir des différences, c'est un budget qui est sérieux puisqu'il tient en compte l'ensemble des principes que l'on a fixés dans le cadre du plan de gestion il n'y a pas de truc ni d'astuce. J'ai entendu qu'on préférerait faire des vers plutôt que de regarder les chiffres, c'est une technique qui est très intéressante en matière de communication mais qui est très embêtante quand on analyse un budget, puisqu'un budget c'est quand même fait de chiffres et donc quand on dit que la Région wallonne vient en aide à la Ville de Mons parce que celle-ci aurait trop dépensé, je tiens juste à faire une remarque. Entre 2012 et aujourd'hui, la ville de Mons a perdu 3 millions d'euros du fonds des communes pour une raison très simple c'est parce que la ville de Mons n'a pas souhaité augmenter ni l'IPP ni le précompte immobilier, nous sommes bien contraints de le faire maintenant et j'y reviendrai et donc quand on vient nous dire heureusement que la Région Wallonne nous donne 2 100 000 € c'est en oubliant le fait qu'on a perdu 3 millions par ailleurs du fonds des communes. Il faut regarder, même avec cette aide, nous avons une perte nette de 900 000 € en ce qui concernent les interventions de la Wallonie. En ce qui concerne la taxe parkings, puisqu'on en a beaucoup parlé, au niveau de mon groupe on s'en réjouit, effectivement c'est une suggestion d'écolo au départ, je crois qu'il faut avoir la correction de rendre aux différentes familles politiques quand ils amènent des idées je reviendrai sur d'autres idées, parce qu'il ne suffit pas de le penser chez soi pour dire de considérer qu'on a la paternité d'une idée mais, pour la taxe parkings, effectivement, je suis un peu surpris d'entendre M. Frédéric HAMBYE qui dit qu'il aurait mieux valu prévenir avant. Désolé, vous avez fait la proposition lors de l'élaboration du plan de gestion, nous avons exécuté la mesure à peine dans le mois qui a suivi donc on n'a pas ce don de pouvoir prévoir l'avenir, on la fait, par ailleurs il ne faut pas non plus surjouer l'impact de cette taxe parkings, c'est 570 000 € sur l'ensemble des centres commerciaux à Mons. Si vous prenez l'endroit le plus impacté, c'est-à-dire les Grands Près, ces 4400 places de parkings, alors quand vous regardez l'ensemble des magasins qui s'y trouvent, si même une grande enseigne comme IKEA puisqu'on en a beaucoup parlé, eh bien si on doit isoler sa part elle sera certainement comprise entre 30 et 50 000 €. Si ici il y en a un qui peut croire que ces 30 ou 50 000 €

auraient changé quelque chose dans le business plan d'IKEA, très bien, mais alors ce n'est pas du tout le géant dont on nous avait parlé en nous disant IKEA c'est une machine de guerre, s'ils sont à ça c'est une difficulté, surtout par ailleurs il faut surtout la mettre en relation cette taxe qui vient pourquoi, elle vient pour le fait qu'en centre-ville nous rencontrons des difficultés extrêmement importantes, je pense que cela ne sert à rien de les détailler tout le monde les connaît ici autour de la table, eh bien c'est pas moins de 10 millions d'euros en dehors du fameux parking dont on parle, c'est 10 millions d'euros d'investissements en centre-ville qui vont être faits par le Collège. On demande une contribution de la part de ces centres commerciaux de 570 000 €, alors je vais vous dire, venant de partis qui se disent plutôt à gauche, j'aurais accepté la remarque qui consiste à dire que vous ne demandez pas assez, ces groupes devraient intervenir beaucoup plus, cela franchement j'aurais pu l'entendre et là le libéral vous aurait dit qu'heureusement il y a quand même des groupes qui génèrent des revenus, mais dire que vous auriez dû prévenir avant et qu'à la rigueur, on va freiner l'investissement, il ne faut quand même pas exagérer, ni dire tout et son contraire. Justement tout et son contraire on l'a un peu entendu et moi j'aimerais bien poser une question aux groupes de l'opposition, devons-nous être à l'équilibre en 2018 oui ou non ? Parce que ça moi je ne l'ai pas compris dans vos interventions, j'ai entendu de temps en temps qu'on ne tiendrait pas la trajectoire, qu'on n'était pas des gens sérieux, qu'on utilisait des trucs et des ficelles, j'ai noté cela, des trucs et astuces pour être précis. Mais de l'autre côté, dès qu'on diminue la moindre dépense quelque part, on nous dit qu'il ne fallait surtout pas faire ça parce que le personnel on le met trop sous pression, parce que les associations, on ne les respecte pas, parce qu'on devrait bien refaire telle ou telle rue et qu'on ne l'a pas prévu, moi je vous pose juste une question très simple qui va éclaircir les propos, si on doit être à l'équilibre pour 2018 alors il faut faire des choix dans les critiques que vous faites et les critiques relatives aux moindres dépenses, vous pouvez encore les formuler mais nous expliquer quelles autres dépenses alors on doit diminuer. Il faut être consistant. Si maintenant vous dites qu'on ne doit plus être à l'équilibre en 2018, on en prend acte, pas de problème, on peut mener une politique et venir ici en vous disant en 2018 on aura un déficit de 5 millions d'euros ou 10 millions d'euros mais il ne faudra pas venir dire alors qu'on a laissé couler les finances de la Ville de Mons. Moi je demande juste un peu de cohérence dans les propos qui sont menés et qui sont tenus ici, d'autant que c'est une ville qui a investi, le Bourgmestre l'a indiqué, c'est une ville aussi, on n'en parle pas beaucoup qui investit dans la sécurité, on le sait, c'est un sujet qui est extrêmement important, 800 000 € de plus pour la police, je n'ai entendu personne s'en réjouir, on pourrait même le critiquer, mais en tout cas c'est 800 000 € de plus de dotation pour la

police. C'est également une politique qui continue, et on a parlé des agents, j'y reviendrai, c'est une politique de promotion et de nomination qui elle se poursuit, on continue à la ville de Mons, on essaie de respecter les engagements du Pacte Solidaire où on continue justement à permettre à des agents de progresser pour conserver la motivation. Alors c'est aussi une ville dans laquelle, contrairement à ce que j'ai entendu, non, on ne s'intéresse pas uniquement aux gens qui passent à Mons comme si l'investissement au niveau de la culture, on mettait tous les moyens dans la culture et on ignorait le reste. Que les choses soient bien claires, toutes les dépenses qui sont prévues à l'heure actuelle et c'est essentiellement des dépenses de personnel, au niveau de la culture, étaient déjà présentes dans le budget 2015, la seule différence dans le budget 2015 on a eu de l'aide de la part de la Fondation pour assumer mais il n'y a personne autour de cette table qui vous a dit qu'on allait ouvrir 5 nouveaux musées et que pour ces musées il n'y aurait personne derrière les comptoirs pour accueillir les gens, qu'il n'y aurait pas de conservateur, qu'il n'y aurait pas d'entretien, il y a tout un budget qui a été fait et vous en aviez déjà parlé donc on a eu ce débat lors des budgets précédents où effectivement la ville de Mons assume le fait qu'il y a une dépense supplémentaire tout compris puisqu'il y a une compensation par les recettes qui est comprise entre 200 et 250 000 € par an sur un budget de 170 millions d'euros. Cela, je suis désolé, c'est un choix politique, vous nous reprochez de diminuer dans certains domaines, oui on fait des choix, après Mons 2015 il est quand même légitime que la ville de Mons ait comme ambition d'être la première ville de tourisme et particulièrement de tourisme culturel en Wallonie, pour cela il faut faire quelques investissements et comme vous le voyez ce ne sont certainement pas des investissements qui sont extravagants. Alors, on a beaucoup parlé de POLEC et j'en remercie Mme MARNEFFE de l'avoir fait parce que je crois que vous avez raison, vous avez raison, on doit impérativement travailler sur ces politiques et le groupe MR appelle et soutient le Collège dans cette démarche d'autant plus qu'il y a un aspect, vous avez parlé de la Cop 21, mais il y a un autre aspect encore plus important, plus direct parce que la Cop 21 il faudra seulement ratifier le traité, mais il y a l'accord sur le border sharing, il y a enfin un accord en Belgique sur la répartition des efforts en matière d'énergie renouvelable et de diminution des émissions de CO2 entre les différentes entités du pays et cet accord implique que la Wallonie, pour atteindre son objectif, a besoin des communes. Un exemple très concret, on aura besoin en Wallonie dans les prochaines années, d'ici 2020, de 200 éoliennes supplémentaires, c'est un exemple parmi d'autres, l'ensemble de ces éléments doit trouver application et cela va trouver application dans des communes et donc vous avez raison il y aura des avancées mais maintenant il faut avoir la correction d'indiquer que les résultats de l'étude POLEC ont été

présentés en octobre, ce budget était déjà en cours de constitution à ce moment-là et il n'était pas nécessairement possible d'en retrouver les effets dans le budget 2016. Alors plusieurs aspects sur le CPAS, nous remercions et félicitons le CPAS de pouvoir tenir son enveloppe budgétaire mais on ne peut pas accepter les remarques qui consisteraient à dire que les moyens budgétaires qu'on laisse au CPAS permettent simplement d'assumer les missions légales. Je suis désolé mais est-ce que vous savez quelle est la seule mission légale du CPAS la seule mission légale du CPAS c'est de payer le RIS, alors si on considère que le CPAS de la ville de Mons ne fait que payer le RIS, alors c'est vraiment mal connaître les services je crois qu'il on ne peut pas envoyer n'importe quel signal à la population, il y a de très nombreuses politiques qui sont menées par le CPAS, on est d'ailleurs un CPAS, et il faut en féliciter Marc BARVAIS et l'ensemble des équipes et des conseillers qui travaillent autour de lui ainsi que le personnel, c'est un CPAS qui est souvent pris en exemple par d'autres en Wallonie pour sa pro-activité, pour les politiques créatives en matière sociale qui sont mises sur pied et donc on ne peut pas dire que, à cause que l'on a cette dotation, on s'en tiendrait à cette seule mission légale qui est de payer le RIS. Alors il y a eu des éléments qui ont été avancés, si on vous écoute toutes les idées viennent de l'opposition, je l'ai dit pour la taxe parkings c'est le cas, pour le Shop & Go on pourrait en débattre parce que c'était dans notre programme aussi, c'est peut-être celle du PS on verra ce qu'en dira le chef de groupe du PS mais en tout cas c'était dans notre programme, c'était dans l'accord de majorité et donc à tout le moins, c'était un objectif partagé. Par contre sur IMAGIX, je suis désolé, considérer que c'est l'opposition qui aurait attiré l'attention de la majorité sur une dette que nous laissions couler, et ce n'est pas la première fois que vous le faites M. HAMBYE, c'est profondément désagréable de faire croire que dans ce Collège on ne s'attaquerait qu'aux personnes qui gagnent 800 € par mois et qu'ils ne savent pas payer 15 € de stationnement, vous avez déjà fait ce genre de comparatif mais qu'à côté, IMAGIX, un grand groupe avec un nouvel actionnaire pour votre information, il n'est que co-actionnaire, ils sont deux actionnaires à avoir repris l'activité et que IMAGIX en aurait laissé couler. IMAGIX dès le début de cette mandature, nous avons réduit de moitié l'investissement de moitié de ciné pour tous et depuis lors en février, mais il faut souvent répéter les choses pour que ça rentre, nous avons annoncé la fin de cette opération, la fin purement et simplement alors qu'IMAGIX donnent plus de 500 000 € via ses taxes spécifiques pour les cinémas à la ville de Mons et contribue pour près de 500 000 € complémentaires en taxes diverses dont partiellement le précompte immobilier. Commencer à considérer que les grands groupes à Mons ne payeraient rien et qu'à côté on s'acharne sur le petit citoyen c'est de la malhonnêteté, vous avez vous-même appelé un discours politique

rationnel, raisonnable qui ne fasse pas dans le populisme, je vous invite à appliquer les principes que vous évoquez. Alors on a également indiqué l'augmentation de l'IPP, que les choses soient bien claires, c'est aussi une autre source de satisfaction pour le mouvement réformateur, l'IPP n'augmente pas, l'IPP à Mons n'augmente pas, il n'a jamais augmenté depuis 2000 depuis l'arrivée de cette majorité.

Mme Colette WUILBAUT-VAN HOORDE, Conseillère communale : pardon excusez-moi une seconde, est-ce que c'est à vous à répondre à tous les autres ou est-ce au Collège à répondre par ce que là je m'y perds un peu ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller communal : Mais, je vous dirai simplement qu'il n'y a pas de règles fixées et que l'intervention de mon groupe politique peut également se réjouir des satisfactions que mon groupe a et remettre en évidence des contre-vérités qui ont été développées donc voilà. C'est très bien. Cela vous amène quelques applaudissements mais je vous invite, si vous le voulez, à défendre la majorité dont vous faites partie, il n'y a rien qui vous en empêche

Mme Colette WUILBAUT-VAN HOORDE, Conseillère communale :
Je le ferai sans problème.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller communal :

Mais laissait-moi aussi le faire si c'est le souhait de mon groupe à ce niveau-là il n'y a pas de règle en la matière. Alors, en ce qui concerne l'IPP, je le disais, et si Madame Wuilbaut, c'est ça, Wuilleau...

Mme Colette WUILBAUT-VAN HOORDE, Conseillère communale : C'est petit, petit, petit. Mon nom de jeune fille, c'est VAN HOORDE et mon nom d'épouse c'est WUILBAUT.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller communal : Si vous me le permettez mon groupe politique a le droit de se réjouir du fait que l'IPP n'augmente pas depuis 2000. Je parle sous votre contrôle. Quant aux PRI, parce que le PRI, on nous a fait la remarque et l'objection selon laquelle le PRI augmente, je l'ai dit tout à l'heure, la ville de Mons a perdu 3 millions d'euros dans le cadre de ces différents budgets au niveau de l'intervention du fonds des communes et pourquoi ces 3 millions d'euros ont été perdus, c'est parce qu'on a fait le choix

de ne pas augmenter ni l'IPP ni le PRI. Ici, nous sommes bien évidemment contraints de devoir augmenter le PRI et d'ailleurs, et cela je pense que c'est intéressant parce que vous en avez parlé Mme MOUCHERON, de l'aide de la Wallonie, d'ailleurs je pense que vous faites parti d'un groupe politique qui est dans la majorité au niveau de la Région, eh bien en augmentant le PRI, c'est quelque chose qui, je trouve, est un petit peu particulier, on va le dire, mais en tout cas c'est une réalité, si vous n'êtes pas d'accord avec cette réalité, rien ne vous empêche d'en parler à vos collègues, c'est que, en Wallonie, quand vous augmentez votre PRI comme on l'a fait, eh bien vous obtenez plus de la part du Fonds des Communes et selon nos projections, qui sont d'ailleurs indiquées dans l'adaptation du plan de gestion, ces 600 000 € de plus que Mons obtiendra du Fonds des Communes grâce à l'augmentation du PRI. On peut déplorer la technique pour certains, mais si on la déplore alors il faut porter le débat dans l'institution qui est compétente en la matière. Alors on a parlé également, et cela me tient à coeur, puisque hier nous étions en CPDD, du commerce équitable. Alors le CPDD pendant des mois, à l'époque j'étais Echevin en plein exercice, donc je peux en parler si on me le permet, à cette époque-là, pendant des mois on nous a dit qu'il fallait relancer le CPDD, on l'a fait, je crois qu'on était à la 13e réunion. Hier il y avait un représentant de l'associatif, trois agents de la ville de Mons et deux représentants politiques de la même famille politique. Alors, ça c'est quelque chose que je n'accepte pas parce que chacun peut avoir sa conception des choses, mais dire que les pouvoirs publics qui viennent déjà en aide à l'associatif doivent en plus motiver l'associatif, cela j'en suis désolé. Il faut à un moment donné que chacun assume ses responsabilités, les pouvoirs publics subsidient, les pouvoirs publics mettent sur pied des organes de concertation mais si à un moment donné l'impulsion ne vient pas de l'associatif, ce n'est pas aux pouvoirs publics de se substituer à ce qui est demandé par l'associatif, si pas, c'est trop facile. Alors à la fin qu'est-ce qu'on fait, c'est à chaque fois nos agents qui font le boulot, c'est à chaque fois la ville qui met sur pied l'ensemble des activités et d'ailleurs ne montez pas trop vite au créneau, parce que le représentant en question de l'associatif a partagé ce constat et se sent responsable de la démarche à mener pour essayer de remobiliser.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère communale : vous oubliez de dire que la 13e réunion a été reportée en dernière minute, parce que l'échevin empêché n'était pas présent, il avait une réunion au Parlement Wallon.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller communal : vous savez, on peut jouer à ce jeu-là, la précédente...

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère communale :

C'est vous qui commencez le jeu, Monsieur.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : de grâce, laissons chaque conseiller s'exprimer librement.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller communal : je sens que cela génère un petit peu de tension, voilà c'est bien au moins on a une soirée qui est quelque peu animée, je pense que c'est bien dans une discussion générale d'ordre politique

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Monsieur le chef de groupe poursuivez

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller communal : merci Monsieur le Bourgmestre j'essaie malgré les entraves, j'essaie, j'ai en plus les applaudissements de Colette, donc j'ai au moins gagné quelque chose dans cette intervention. Alors pour la commune du commerce équitable, je suis désolé, à un moment donné, et la première fois qu'on a obtenu le label c'est comme cela que ça s'est fait, les associations doivent aussi se mobiliser dans ce travail, et les agents de la ville de Mons vous l'avez dit, il y a une diminution et dont ils ne peuvent pas assumer l'ensemble des charges et donc de ce fait on attend un investissement de la part de ces associations, c'est une position que nous défendons de dire oui il faut soutenir ces structures mais il faut à un moment donné aussi que ces structures puissent avancer. Je ne reviendrai pas M. HAMBYE sur la technique budgétaire je dirai juste pour votre information que la technique budgétaire est fixée dans la loi communale et par les règles du CRAC et donc elles n'ont pas changé depuis 15 ans, si vous avez vu un changement c'est formidable...

M. Guillaume Hambye, Conseiller Communal :

La façon de les appliquer a nettement changé

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller communal :

Non, cela n'a strictement rien changé. Les tableaux budgétaires sont exactement les mêmes, vous avez certainement vu des choses que les autres n'ont pas vu, on a l'habitude de ce côté-là. Pour le reste en ce qui concerne le personnel, puisque c'est un point qui nous préoccupe aussi,

effectivement la technique d'un remplacement sur quatre est une technique qui a été adoptée par le Collège, que nous soutenons, avec la même logique que nous avons indiquée au préalable, on ne peut pas nous dire vous devez revenir à l'équilibre et ne pas accepter qu'on diminue les dépenses ou alors nous dire on n'accepte pas de diminuer les dépenses mais alors dans ce cas-là, il faut nous autoriser à aller en déficit. Il y a plusieurs mesures qui ont été menées pour faire face à cette diminution de personnel, parce que bien évidemment cette situation nous préoccupe aussi, il n'y a aucun intérêt à avoir des agents qui sont en maladie, qui sont en burn out, qui sont en incapacité de pouvoir travailler. Alors qu'il y a plusieurs mesures que notre groupe souhaiterait souligner. La première qui d'ailleurs explique l'augmentation du budget en matière informatique, c'est la digitalisation, c'est un projet extrêmement important que nous avons lancé dans le cadre de cette majorité, c'est d'avoir une technique qui permet d'alléger la charge de travail de toute une série de services puisque par les nouvelles technologies on peut changer effectivement la manière dont les postes de travail sont appliqués et donc alléger la charge pour les agents. Deuxième élément, on a beaucoup parlé des véhicules, nous avons demandé et le Collège a suivi, un audit sur l'ensemble du garage communal pour justement répondre aux questions que vous vous posez et qui sont légitimes, il y a des audits qui sont faits dans d'autres secteurs de l'administration pour améliorer le travail des agents et donc de ce fait-là, cette diminution du volume de personnel n'est pas faite n'importe comment, c'est d'ailleurs pour cette raison que nous la soutenons, il n'y a aucune volonté de faire mal aux agents ou en tout cas de les mettre dans des situations qui seraient intenable, il ne faut pas juste regarder une des mesures il faut regarder l'ensemble des mesures qui sont adoptées par la Ville de Mons. Un dernier point avant de conclure, c'est aussi une réjouissance, c'est en ce qui concerne l'ensemble des frais pour les déchets et donc il y a deux budgets, il y a un budget de 5 500 000 pour l'HYGEA qui est le fameux coût vérité, cette facture elle est stabilisée, la stabilisation a une implication c'est que la taxe n'augmente pas pour le citoyen, je ne veux pas savoir ce qu'on aurait entendu si jamais cette taxe avait augmenté, il y a eu des rencontres avec plusieurs membres de la majorité de façon distincte avec des représentants de l'HYGEA, il y a une nouvelle direction et je pense qu'on peut féliciter le nouveau directeur de l'HYGEA pour le travail qu'il a mené de pouvoir concentrer les coûts pour que cette taxe n'augmente pas et de l'autre côté il y a également les budgets de la ville, plus de 5 millions d'euros pour mener une politique de propreté et d'entretien de la ville. Ces deux éléments n'augmentent pas, malgré tout la volonté de tenir la ville propre est toujours maintenue, c'est extrêmement important pour nos concitoyens puisque cela s'inscrit dans un élément global puisque dans ce budget il n'y a pas de taxation nouvelle, on préserve

les citoyens et on ne rentre pas dans cette logique un peu facile d'aller chercher les recettes toujours sur le dos des citoyens. Pour cela je me permets au nom de mon groupe de féliciter l'ensemble des services de la ville de Mons, que ce soient bien sûr les services des finances qui ont travaillé à l'élaboration de ce budget mais aussi le service des travaux pour le budget extraordinaire et l'ensemble des services pour les efforts qu'ils consentent à faire, avec un esprit constructif avec beaucoup d'engagements auprès de la Ville de Mons, il y a énormément d'agents qui ne comptent pas leurs heures et donc à ce titre-là le groupe MR est extrêmement heureux du travail qui est mené et encourage les services et les remercie à continuer de la sorte. Je vous remercie(2.24.54)

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci, Monsieur le chef de groupe.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller communal : merci beaucoup Monsieur le Bourgmestre. Juste quelques secondes, je pense que dans cette assemblée on peut tout entendre, on peut entendre de bonnes idées, des mauvaises idées, on peut parfois débattre, on peut souvent discuter, mais il y a une chose qu'on ne peut pas entendre je pense que c'est le mépris et moi au nom du groupe socialiste j'aimerais sincèrement dire qu'on soit partenaire de la majorité ou pas, on se doit du respect mutuel, qu'on soit dans l'opposition ou vis-à-vis de la majorité, c'est important. Moi, je déplore vraiment la réaction et l'attitude du chef de groupe MR par rapport à notre Conseillère communale, d'autant plus une Conseillère de la majorité, j'ai trouvé ça assez déplacé cette réaction méprisante à son égard, je ne trouve pas cela très courtois. Je ne cherche pas la polémique

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller communal : Et interrompre les gens, ça n'est rien. C'était une boutade et moi à un moment donné que je veux bien soit on fait un débat sérieusement, soit il y a une chasse à l'homme mais s'il y a une chasse à l'homme il n'y a aucune difficulté avec cela.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller communal : tout le monde notera que tu m'as interrompu. Donc si vous le voulez bien, je vous propose de faire une intervention.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : je n'ai pas ma sonnette mais je demande de l'ordre dans cette assemblée, voilà poursuivez Monsieur.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller communal : je vous propose de faire une intervention groupée CPAS et Régie foncière et puis Ville, sans rentrer dans trop de détails puisque pas mal d'éléments ont déjà été évoqués et que différents conseillers vont dire un mot supplémentaire. Tout d'abord concernant le CPAS je voudrais ici non seulement remercier Marc BARVAIS pour sa présentation mais aussi l'ensemble de ses services pour les travaux qu'ils ont accomplis parce qu'aujourd'hui présenter un budget à l'équilibre comme on le fait au niveau du CPAS, c'est tout de même quelque chose de remarquable, notamment quand on voit les différentes inconnues auxquelles vous avez dû faire face cette année, on a parlé largement du RIS et on a parlé également du nombre de places qu'on a pu couvrir au niveau des personnes qui sont aujourd'hui en situation d'asile. Alors cela représente un budget supplémentaire d'un million d'euros de dépenses et donc évidemment cette dépense supplémentaire, il va bien falloir la couvrir. On remarque qu'il y a aucunement demande au niveau de la Ville supplémentaire quant à la dotation, c'est donc le résultat d'un travail conséquent de la part de vos services puisque vous avez réussi à faire en sorte qu'il y aient de nouvelles rentrées financières, on y reviendra et puis aussi vous avait fait un travail conséquent sur les frais de fonctionnement. Donc à ce niveau-là, je ne peux que vous félicitez et au nom du groupe socialiste et souligner le travail remarquable que vous avez fait. Alors vous avez souligné pendant la présentation différents projets très importants qui sont vraiment au coeur de l'action du CPAS, vous avez évoqué SOREAL avec 63 tonnes de données récoltées cette année c'est énorme. On a parlé également de la création de huit nouvelles places de crèche, je pense qu'on n'y reviendra plus en détail par la suite dans la discussion, mais c'est énorme, et puis vous avez évoqué aussi le projet Glépin qui est un projet important. Dans ce contexte j'aimerais insister sur un élément concernant le CPAS, c'est évidemment la difficulté que vous pourriez rencontrer si les inconnues se poursuivent en termes de personnel, parce qu'on le voit bien, on demande souvent, et c'est le propre aujourd'hui des entités communales et des CPAS en Wallonie et en Belgique de manière générale d'ailleurs, de faire plus avec moins. Aujourd'hui dans ces conditions, c'est vrai que 400 dossiers en plus à traiter et vous avez aujourd'hui une augmentation de 21 à 74 places disponibles pour les candidats réfugiés, cela représente une charge de travail importante, cette charge de travail n'est pas comblée par l'arrivée de nouveau personnel, ce qui veut donc dire évidemment que l'on a une augmentation nette de la charge de travail et évidemment à long terme c'est très compliqué de se dire voilà on pourrait éventuellement avoir une augmentation du nombre de cas, tout en n'ayant pas une augmentation du nombre de personnes qui peuvent les traiter mais c'est évidemment un risque de burn out mais aussi une perte de qualité dans le travail des agents et

cela on compte sur vous pour y être attentif. Alors au niveau de la Régie Foncière, en quelques mots, trois éléments sur lesquels je souhaiterais insister si vous me le permettez, tout d'abord le fait que la Régie foncière continue, et c'est important, à investir dans des projets notamment qui vont directement œuvrer à la cohésion sociale, on aura certainement l'occasion d'en discuter et les Calvas de Ghlin, Hyon, de Jemappes et Saint-Denis, ce sont plus d'1.700 000 € de budget et c'est sur fonds propres, et c'est évidemment un élément important auquel on rajoute, et on n'en a déjà parlé beaucoup, à croire que je fais une obsession si j'en rajoute une couche, mais le Skate Park qui a tout de même obtenu 180 000 € de subsides, donc c'est à noter, c'est un élément important. Deuxième élément important sur lequel je voudrais souligner le travail important de la Régie foncière, c'est notamment ces exercices qu'elle avait déjà entamés lors de travaux précédents, sur la revitalisation urbaine et le périmètre notamment ici en question de la rue de la Clef et de la place du Manège et de la Tour Valenciennaise et puis aussi, on a surtout parlé du plan de gestion, et ici c'est l'occasion d'en parler dans les travaux de la Régie foncière, la Régie foncière est véritablement un bon élève dans ce cas-là, on peut en parler sous ces termes, puisqu'elle a diminué son budget global de manière sensible, à tel point qu'elle va arriver à 9 millions d'euros aujourd'hui. Donc évidemment cela va avoir une conséquence, cette diminution elle va permettre de faire baisser les charges d'emprunt et de respecter les exigences du plan de gestion, donc à ce sujet nous voulions vraiment féliciter le travail de la Régie Foncière, de l'Echevin et bien entendu de l'ensemble de ses services. En ce qui concerne la Ville, on a déjà pas mal discuté, et donc je ne vais pas refaire un tour de détails très précis, je voudrais simplement vous dire aujourd'hui on dépose un budget à l'équilibre dans une mesure où on doit être conscient que la situation, et on l'a évoqué, je remercie d'ailleurs les intervenants à ce sujet, n'est pas facile. On a aussi d'autres décisions de niveaux de pouvoir qui ne sont pas ceux du niveau communal, qui vont venir influencer évidemment l'exercice budgétaire de la ville, je pense notamment aux retards de l'enrôlement du Fédéral, c'est une conséquence de prêt de 5 millions d'euros. Alors, dans ce contexte le groupe PS voudrait insister sur trois éléments principaux, le premier, et il est pour nous fondamental, c'est l'idée de la cohésion sociale. La cohésion sociale et je pense que c'est une lecture importante à faire, en jouxtant le budget du CPAS avec celui de la Ville, plus de 90 millions d'euros, c'est-à-dire plus d'un tiers du budget de la ville est consacré à la cohésion sociale dans son sens le plus large, c'est-à-dire les services aux personnes, l'accompagnement des personnes en difficulté, l'accueil, l'aide aux demandeurs d'emploi et nous saluons donc vraiment la volonté du Collège d'allouer des moyens importants à ce que nous considérons être notre priorité. Alors notre priorité c'est aussi investir pour le futur est notamment le futur

de nos enfants et à cet égard on ne peut que se réjouir de l'investissement de près de 4 millions d'euros que le Collège entend consacrer dans les 33 implantations scolaires et à l'Académie musique et à titre très personnel, j'ai une joie toute particulière pour la création de 10 nouvelles classes au sein de l'école de Saint-Symphorien. Alors on a parlé de la propreté, deux éléments importants, on vient d'évoquer la stabilisation de la facture d'HYGEA, c'est effectivement quelque chose dont nous nous réjouissons, la taxe n'augmente pas pour le citoyen, c'est vraiment un des grands points forts que nous souhaitons valoriser et puis le budget pour la propreté est un budget important avec un signal fort et on a notamment un objectif très clair c'est la lutte contre les dépôts sauvages dont on a parlé également tout à l'heure qui sont vraiment un fléau contre lequel on doit se battre. La taxe parkings, je comptais également dire un mot, simplement pour vous dire que je me réjouis de l'apparition de cette taxe parce que les grandes enseignes dont on parle et qui sont sujettes à cette taxe sont des enseignes qui ont des stratégies globales, européennes et qui n'ont pas de stratégie propre à la Ville de Mons, d'autant plus que cette taxe sera répercutée sur l'ensemble des commerces, ce qui diminue évidemment le coût engendré pour chacune de ces enseignes. Alors on peut aussi rajouter quelque chose d'important lorsque l'on parle de cet élément-là, c'est l'ensemble des travaux qui ont été faits et notamment par les Intercommunales et je pense à l'IDEA en particulier, qui représente tout de même en termes de voiries et d'accessibilité à ces grandes surfaces, plus de 4 millions d'euros d'investissements. C'est donc aussi une forme de contribution très juste je pense, notamment aussi quand on peut parler de l'accessibilité via les navettes gratuites. Pendant des années ces navettes gratuites ont déposé des clients directement auprès de ces enseignes qui aujourd'hui peuvent contribuer et je pense que c'est à juste titre qu'elles doivent le faire. Dernier élément, on a souvent dit le centre-ville de Mons rencontre des difficultés, voilà là une action concrète pour favoriser le centre-ville de Mons et il y a aussi cette action qui est concrète, qui est d'améliorer si je puis le dire ainsi par une vision du développement du centre-ville, j'y reviendrai dans un instant avec le budget de la ville dans ce domaine. Alors deuxième élément vraiment fondamental sur lequel on souhaite vraiment insister, c'est le fait qu'on reste aujourd'hui dans les clous du plan de gestion que l'on a adopté il y a aujourd'hui à un peu moins d'un an, c'est donc un budget sérieux et rigoureux que l'on propose et c'est aussi l'occasion de remarquer que l'on diminue sensiblement les frais de fonctionnement sans pour autant pénaliser l'emploi et ça, je tiens particulièrement à insister là-dessus, on en a parlé longuement dans la presse ces derniers jours, le fait que l'on puisse prolonger le contrat d'une cinquantaine d'agents, notamment du pôle muséal, est un magnifique signal et je pense aux techniciennes de surface de la ville de Mons qui aujourd'hui

ont la reconnaissance de leur travail et ça je pense que c'est véritablement à souligner. Dernier élément vraiment sur lequel j'aimerais insister c'est aussi toute la condition de l'investissement en n'oubliant pas évidemment qu'à côté de ces investissements on ne touche pas directement au citoyen puisqu'on maintient un IPP qui est un des plus bas taux de l'arrondissement, près de 8 % et le précompte immobilier lui aussi demeure inchangé à 2990. Alors au niveau des investissements on pourrait séparer mon intervention en deux éléments, tout d'abord saluer l'obtention des fonds FEDER, c'est donc aussi l'occasion de saluer l'ensemble des personnes qui ont travaillé sur les documents qui ont été remis au FEDER, qui sont des documents comme chacun le sait ici, très très lourds, qui demandent un travail très approfondi et une grande défense. Non seulement on se félicite pleinement que ces dossiers aient été acceptés mais en plus de cela on se félicite de l'argent qui va être mis à disposition pour oeuvrer à l'amélioration et au Mons de demain notamment avec une nouvelle ville qui va être reliée au centre-ville et puis un centre-ville qui va être véritablement dynamisé avec plus de 20 millions d'euros, on en a parlé tout à l'heure, consacré à son attractivité. Ces montants pourront, on en a touché un mot et j'aurai peut-être l'occasion d'y revenir dans la discussion être affectés notamment au développement de commerce de qualité, voilà qui s'associent très bien avec la décision de valorisation du centre-ville justement, des maternités commerciales, du parking sous la place Nervienne, le Hub Créatif ou encore de la rénovation des bâtiments commerciaux, mais surtout est là-dessus on attire vraiment l'attention de chacun ici, on le voit bien aujourd'hui la volonté du Collège elle est d'aller bien plus loin que l'intra-muros, elle est aujourd'hui vraiment de développer l'extra-muros, Flénu, Ghlin, Nimy et Mélanie en parlera bien mieux que moi sont autant de communes qui vont être dotées de nouvelles voiries notamment avec des nouveaux égouttages et on le sait tous, le coût des voiries et de l'égouttage est un coup excessivement important, ce qui veut donc dire que ce sont des investissements directement au service des citoyens qui sont conséquents, et cela doit être souligné et puis on oublie pas non plus Hyon, Jemappes et Cuesmes avec des nouvelles infrastructures sportives qui verront le jour. Pour conclure M. le Bourgmestre, chers collègues, en définitive le budget que l'on se voit présenter aujourd'hui est un budget qui est réaliste c'est-à-dire que le contexte dans lequel il est présenté n'est pas facile, on l'a suffisamment rappelé, mais c'est aussi un budget qui à un cap, c'est celui de l'après Mons 2015, on a pu ensemble en discuter déjà précédemment et je pense qu'on va encore longuement en discuter et il me reste tout de même à saluer l'ensemble du travail de chacun des Echevins ici qui ont tous ensemble, avec leurs services, réaliser un travail colossal pour

présenter non seulement un budget qui est ambitieux, n'en déplaie à certains, mais qui surtout est réaliste et qui tient compte des clous du plan de gestion. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur le chef de groupe...

Oui. Samy.

M. Samy KAYEMBE-KALUNGA, Conseiller communal : Monsieur le Bourgmestre, chers collègues, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, mon propos sera sur le CPAS et l'ensemble du budget. C'est vrai que les CPAS, la mission première pour certains, c'est pouvoir payer le revenu d'intégration sociale, mais ce n'est pas seulement ça, ce n'est pas cela le CPAS, je crois que c'est mal connaître les missions du CPAS, je peux en témoigner, vous savez tous que j'ai eu l'opportunité de pouvoir y fonctionner pendant la mandature précédente. Je crois que M. BARVAIS a pu le démontrer par rapport aux moyens consacrés à l'insertion sociale, l'insertion sociale c'est l'essence même du CPAS, l'objectif du CPAS c'est l'émancipation sociale, de permettre à chaque bénéficiaire de pouvoir se projeter dans l'avenir et de pouvoir envisager un devenir beaucoup plus positif. Donc cela c'est la mission du CPAS de pouvoir amener chacun, chaque personne qui sollicite le CPAS, à aller beaucoup plus loin, parce que contrairement à ce qu'on peut penser, on ne s'inscrit pas au CPAS à vie, la mission du CPAS c'est pouvoir permettre à chacun de pouvoir s'en sortir. Quand je vois les chiffres, l'année passée cela représentait 250 personnes en sortie positive, on est passé à 350, c'est quand même dans un contexte très très difficile, à saluer et souligner. Étant membre de la commission des Travaux, je me rends compte que, contrairement à ce qu'on dit aussi, le budget n'est pas que consacré à Mons centre, Mons intra-muros, mon chef de groupe vient de le souligner, donc le Mons extra-muros, les entités montoises ne sont pas oubliées. Toutes les personnes qui participent à la Commission des Travaux peuvent en témoigner par rapport au nombre de dossiers qui sont inscrits à l'ordre du jour, c'est donc quelque chose à souligner et à dire. Voilà c'est important de le souligner par ce qu'on a tendance à dire Mons c'est Mons - centre et le reste n'existe pas. Je terminerai ici en disant, parce que, de temps en temps on est influencé par d'où on vient et ce que l'on fait, une parole de sagesse africaine, un proverbe qui dit « le soleil n'ignore pas un village parce qu'il est petit », donc le soleil s'il brille à Mons il doit briller partout voilà.

M. Elio : DI RUPO, Bourgmestre : merci beaucoup, c'est d'ailleurs ce qu'on dit aussi dans la région du centre «l'soleil doit briller pour tertous ». Qui avait demandé ? Colette.

Mme Colette WUILBAUT-VAN HOORDE, Conseillère communale : merci.

Bonsoir à tous, je rappelle mon nom pour certains, c'est Colette Wilbaut-Van Hoorde, pour ceux qui ne le savaient pas ... je tenais simplement à remercier, je répète mon nom, c'est tout ce que j'ai dit ...

M. GeorgesLouis BOUCHEZ, Conseiller communal : Monsieur le Bourgmestre, si vous le permettez, que les choses soient très claires par rapport à ça, je n'ai pas voulu faire de l'ironie par rapport à votre nom. Donc, si vous avez été vexée, je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Au moment où j'ai pris la parole, je ne revenais plus sur votre nom, c'est d'ailleurs pour ça que j'ai dit Colette dans ma deuxième intervention, parce que voilà, je ne l'avais pas en tête. Donc, je me suis simplement trompé et d'ici, vous pouvez venir voir, c'est impossible de lire votre nom, donc, il n'y avait vraiment aucune ironie et je vous présente mes excuses si vous l'avez mal pris. Pour le reste, ça ne retire rien à des pratiques dans le fonctionnement qui, je trouve, ne sont pas correctes, avec tout le respect que je vous dois, ce n'est pas vous qui gérez la police des débats. Et donc, à partir de là, je pense que votre propos n'était pas du tout approprié.

Mme Colette WUILBAUT-VAN HOORDE, Conseillère communale : On en restera là, sinon on va continuer toute la soirée. Simplement, je tenais simplement à remercier notre Echevin Pascal LAFOSSE et l'ensemble du Collège pour une décision qu'ils ont prise pour le Shop & Go qui a commencé il y a à peu près deux mois. Donc, je l'ai utilisé, j'avais simplement pour cinq minutes de courses à faire et j'ai trouvé ça remarquable d'avoir cinq minutes et puis partir et laisser le parking à d'autres personnes. Je ne sais pas au bout des deux mois et ma question est : qu'allez-vous faire ? Quel est le bilan de ces deux mois ? Et si vous allez continuer à d'autres endroits ou pas ? Voilà, c'est tout, ce sera court. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Et bien c'était court et percutant. Monsieur Melis, vous aviez demandé la parole ?

M. Cédric MELIS, Conseiller communal : Chers Collègues, permettez-moi en tout cas de saluer les nombreux efforts d'un point de vue économique. Donc, mon propos sera sur le niveau économique et l'emploi réalisés par le Collège et particulièrement, Monsieur le Bourgmestre et Monsieur le Premier Echevin, même si c'est vrai comme vous le signalez dans la note de politique générale, le niveau de politique communale n'est pas celui qui

dispose des principaux leviers pour mettre en œuvre une politique de développement économique. Mais je dois avouer que le Collège, en l'occurrence, fait quant même fort ici. Je vais être bref parce que beaucoup de choses ont déjà été dites par mes collègues, mais en tout cas, les conforter dans ce qui a été dit, d'une part, je pense que d'un point de vue et là on l'a compris aussi, c'est que d'un point de vue culture/économie, il y a des liens qui se font, on l'a compris ici avec Mons 2015 et que pour moi, Mons 2015 c'est vraiment un point de départ même si un énorme travail a été fait jusqu'à présent pour arriver à cette année. En effet, le secteur culturel tout comme le secteur créatif influencent positivement la création de valeurs, la création d'emplois et les recettes d'exportation et je n'en doute pas un seul instant que l'étude scientifique qui est menée par l'Université de Mons, apportera un regard précis et nous confortera sur les retombées positives économiques. Cette étude, si je me souviens bien, sera disponible aux alentours de mars 2016. Au niveau du développement économique, je tiens à pointer par quelques exemples l'énergie économique que le Collège met au service de nos concitoyens, avec de nombreux partenaires, particulièrement aussi bien sûr, l'IDEA sans oublier le Manège de Sury qui a pu voir le jour où pas moins de 3.000 M² seront mis au bénéfice de jeunes entrepreneurs qui démarrent une nouvelle activité dans les secteurs créatifs et culturels, et cela, bien sûr, en plein centre-ville. Je pense que ça, c'est un projet non des moindres. Projet Primarkt, quoi qu'on en dise, c'est vrai, est un gros investissement et je pense que c'est un des plus gros investissements depuis 40 ans au point de vue commercial, c'est un moteur qui relancera et j'en suis persuadé, nous en sommes persuadés, une réelle dynamique dans le piétonnier. Ce projet c'est quoi ? C'est plus ou moins 300 emplois qui seront créés, 300 places de parking qui seront mises à disposition des futurs clients et c'est un investissement, avouons-le aussi, donc il faut aller chercher ces investisseurs privés qui représentent 35 millions d'euros mis sur la table par un investisseur privé. Dans le plan stratégique de redéploiement du commerce au cœur de la Ville, une Maternité, mon collègue Maxime en a parlé tout à l'heure, une Maternité commerciale va voir le jour avec un investissement ici public, avec 50 % de la Région Wallonne, 40 % de l'Europe et 10 % de la Ville, avec un investissement qui est chiffré à 21 millions d'euros. En dehors du centre-ville, le projet IKEA aux Grands Prés, c'est l'aboutissement où on a pu compter aussi sur des partenaires comme le FOREM pour recruter 350 emplois et attirer chaque année 2 millions de clients, en tout cas, c'est ce qui est estimé. En tous cas, je voudrais vous dire, Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Echevins, cette efficacité que l'on vous reconnaît ne peut contribuer qu'à atteindre notre objectif comme le PS s'y était engagé en 2012, à savoir de conforter un meilleur avenir du Grand-Mons et de ses habitants. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci infiniment. Oui.

Mme Caroline JUDE, Conseillère communale : Merci, Monsieur le Président, moi, j'aimerais attirer l'attention sur l'action du CPAS en ce qui concerne l'accueil de la petite enfance. En tant que parent, je suis très attachée au bien-être et à l'éducation des enfants de tout âge. Je ne peux donc que saluer l'augmentation du nombre de places dès le mois de janvier, donc, de 8 places au sein de la Crèche du CPAS de Mons. Il faut savoir que 8 places correspondent à l'accueil de 12 enfants, donc, automatiquement, un minimum de 7 places permettra l'engagement de personnel, c'est déjà un point positif. Ensuite, le deuxième point, j'attire également l'attention sur le nouveau projet du CPAS concernant l'ouverture de la nouvelle crèche. Celle-ci proposera une capacité de 49 places, y compris les 12 places de la Maison d'accueil de l'enfance Bébé Lune, qui y sera transféré. Donc, l'augmentation réelle sera de 37 places, ce regroupement permettra de diminuer les coûts par place bien évidemment. Dans la dynamique d'une ville de 100.000 habitants oeuvrant au quotidien à la sécurité et au bien-être du citoyen, fournir aux familles de tout type un accueil de qualité pour les enfants est indispensable. Il est bien sûr que l'augmentation du nombre de places d'accueil en crèche est très importante, c'est pourquoi nous devons absolument épauler le CPAS et faire en sorte que le dialogue entre la Ville et le CPAS se maintienne. Nos enfants sont l'avenir, il faut donc les accueillir, les encadrer et les former dans les meilleures conditions ; dans cette même optique, je voudrais également souligner l'effort du Collège, malgré le plan de gestion des investissements majeurs en vue de rénover les infrastructures scolaires communales. Je parle bien évidemment de la nouvelle école de Saint-Symphorien, pour prendre d'autres exemples, on a la réfection de la cour de l'école Henry Pol, à Jemappes, la nouvelle cour de Flénu et les châssis, entre autres. En cela, je remercie l'autorité communale de maintenir l'extrême attention que mérite le cadre de la vie scolaire de nos enfants. Je vous remercie pour votre attention.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci. Y-a-t-il d'autres membres du Conseil ? S'il n'y en a pas, nous commençons les réponses. Monsieur le Président du CPAS et puis je propose qu'on aille de la gauche vers moi, et puis vers la gauche de la salle.

M. Marc BARVAIS, Président : merci, Monsieur le Bourgmestre. Il y a eu pas mal de questions effectivement sur la politique de la Petite enfance, les Aînés, l'Action sociale et je crois, les Ressources Humaines. Donc, d'abord, l'Action sociale, d'une part, l'activation

sociale est vraiment la priorité que nous voulons défendre cette année, c'est quand même la piste de l'intégration et c'est surtout, je crois, où il faut insister sur le travail que nous avons à ce niveau-là, avec le travail associatif parce que, objectivement, le CPAS n'est pas capable de faire tout et tout seul au niveau de l'insertion et de l'intégration et le travail avec l'associatif qu'il soit culturel, sportif ou autre est vraiment la priorité. D'autre part, d'autres actions dont vous avez beaucoup parlé c'est la politique d'intégration par l'article 60. Je voulais simplement encore insister sur deux choses, sur le fait que nous développons beaucoup le partenariat avec les entreprises privées maintenant qui ont notamment des articles 60, voire article 61 payant, je pense à HYGEA et VALODEC où il y a une augmentation substantielle du nombre de dossiers et des dossiers qui mènent à un emploi durable parce que, à ce niveau-là, il y a des emplois qui sont des emplois à pourvoir et dans ce cadre-là, nous avons engagé, en fait, un capteur - emploi qui est une personne qui va faire le tour des entreprises pour créer aussi un réseau d'entreprises qui pourraient être partenaires pour prendre des jeunes en stage. Je vous parlerai, à titre d'exemple, d'une jeune fille de 24 ans qui a travaillé dans notre service de gestion des ressources humaines et surtout dans la gestion financière, c'est une fille qui avait un master en économie et qui ne trouvait pas d'emploi et depuis aujourd'hui, elle travaille au CRAC à Namur, elle a été engagée et je crois que le fait d'avoir pu travailler dans un CPAS, d'avoir appréhendé ce qu'est la gestion du CPAS, lui a permis d'être engagée au niveau du CRAC. Peut-être que d'ici quelques années, c'est elle qui viendra nous contrôler, donc nous espérons avoir une vision positive de son analyse. Au niveau de la politique des aînés auquel vous êtes attentifs et inquiets notamment concernant l'avenir de la Bonne Maison de Bouzanton, je crois que votre crainte est la même que la nôtre, je rappelle quand même qu'on a un projet d'une construction d'une nouvelle maison de repos, le projet il est suffisamment avancé, il est en attente de rentrer un permis d'urbanisme. Pour cela, nous espérons qu'au niveau de la Région Wallonne, pour 2017, des subsides pourront arriver, notamment pour le secteur public et nous sommes en réflexion et en travail pour essayer éventuellement de trouver un partenariat public/privé pour la construction de cette nouvelle structure, parce que la modification de l'ancienne est vraiment une gageure au niveau technique et surtout un problème de gestion de cette modification avec du personnel et surtout, des résidents qui resteraient dans l'Unité. Au niveau de la Petite Enfance parce que vous en avez beaucoup parlé, brièvement, pour clarifier les choses, à Mons, on ouvre le 1^{er} janvier huit places, c'est-à-dire 1,5 équivalent temps plein et on est subsidié pour les travaux à 100 % puisque ça nous coûte moins de 100.000 euros et nous avons un subside de 200.000 ; pour la nouvelle future crèche, nous avons un subside de 2 millions d'euros pour les travaux,

2 millions d'euros seraient suffisants pour construire le bâtiment, à condition de ne pas avoir d'investissements au niveau terrain, c'est pourquoi, au départ, nous avons favorisé dans l'analyse des terrains du CPAS, que ce soit la cité ou que ce soit le terrain que nous avons à la rue Achille Legrand, mais comme il y a une synergie qui est possible avec la police qui va construire des parkings en sous-sol et des logements ou des bâtiments en étage, nous pourrions éventuellement construire cette crèche à ce niveau-là, avec une collaboration de la police qui pourrait prendre une douzaine de places, ce qui veut dire que le coût-Ville sera un coût net de vingt-cinq places, soit à peu près 70.000 euros. Donc, là aussi, nous avons le subsidé, cette crèche ne devrait être opérationnelle qu'à partir de janvier 2019, donc, cela veut dire qu'au budget ordinaire, cela imputera 2019 et qu'au budget extraordinaire, en principe, les deux millions de subsides devraient suffire. Nous ne les avons pas inscrits cette année parce que, objectivement, cela m'étonnerait que les travaux commencent en 2016, on est plutôt sur une construction qui débiterait, on l'espère, en 2017. Vous aviez aussi été attentifs aux autres structures d'accueil, vous avez évoqué le problème des accueillantes, il faut savoir que nous sommes en recherche d'accueillantes, puisque nous avons des places disponibles, mais le statut n'est vraiment pas un statut qui est un statut attractif, nous en faisons encore l'expérience actuellement avec une de nos accueillantes qui était victime du décès de son mari et cela pose évidemment de gros problèmes au niveau de la gestion de ce poste de travail. C'est pourquoi nous travaillons plutôt en co-accueillantes, c'est-à-dire les anciens pré-gardiennats et là, il faut savoir qu'avec la Régie Foncière et le Service de l'Education, Catherine Houdart ici présente et Marc Darville, nous sommes en train d'étudier une possibilité de recréer un Service de co-accueillantes dans une des unités Ville, mais pour que ce soit rentable financièrement, il vaut mieux trouver des bâtiments à proximité des écoles que nous pouvons transformer. Dernière remarque, vous avez fait à plusieurs des remarques sur le budget, le problème du fonds de réserve, on se retrouve exactement dans la même situation que l'année passée. L'année passée, on avait des craintes de ne pas pouvoir reconstituer un fonds de réserve, on a pu le faire cette année 2015. Qu'en sera-t-il pour 2016 ? On espère pouvoir le faire, ce sera sans doute plus compliqué parce que les budgets sont de plus en plus serrés, donc, le boni budgétaire risque d'être moindre. Je crois qu'on peut se fixer rendez-vous au mois de juin quand nous viendrons avec le compte 2015 et nous verrons bien ce que le compte peut déjà dégager comme boni budgétaire. Alors, vous avez évoqué la présentation du budget au niveau des syndicats, il faut savoir que cette présentation se fait a posteriori, donc se fait dans les quinze jours qui suivent la présentation au niveau des conseils. Nous avons eu l'occasion de le faire au niveau de la commission de base au niveau du CPAS, donc je

suppose que ce sera fait incessamment au niveau de la Ville. Je crois que la priorité que tout le monde a relevé et a soulevé a été de remercier le personnel que ce soit la Ville ou le CPAS et je crois que c'est vraiment la priorité de nos Institutions que d'être attentifs au niveau des ressources humaines. Je vous donnerai deux exemples qui actuellement font que le remplacement de un sur quatre, je crois que nous sommes arrivés au maximum des possibilités au niveau de notre Service de Marchés publics, nous n'avons que deux personnes qui travaillent au niveau des Marchés publics, une de ces deux personnes sera bientôt en congé de maternité, il faut la remplacer, cela veut dire un transfert à partir d'une personne qui a des compétences à partir du Service de gestion financière, mais cela veut dire que l'on crée un trou au niveau de la gestion financière et qu'il faut absolument renforcer le Service de Gestion Financière. Il en est de même au niveau du Service des Ressources Humaines, nous venons d'avoir notre réunion du Comité stratégique avec la responsable du Département RH et actuellement, ils sont à la corde et on espère pouvoir avec le nouveau logiciel que l'on aura vraisemblablement en 2017, être plus performant, mais je ne crois pas que cela veut dire diminuer le nombre d'équivalents temps plein. Dernière petite remarque dans le cadre aussi de cette efficience du personnel, nous allons ouvrir avant la fin de l'année notre « enfin » site Intranet qui a pour but d'augmenter l'adhésion du personnel avec nos projets et nos plans d'entreprise, et c'est surtout un outil de communication interne, parce que je crois que la communication interne vis-à-vis du personnel est vraiment essentielle pour parvenir encore à tenir ces caps qui sont de plus en plus mouvementés.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Monsieur le Président, Monsieur l'Echevin Sakas.

M. Achille SAKAS, Echevin : Simplement le point qui passe aujourd'hui, c'est une information pour la Vie associative, les budgets, les subsides et je tiens à remercier notamment Savine Moucheron et les autres groupes qui nous ont aidés. Vous savez qu'à partir du mois de janvier de l'année prochaine en 2016, nous allons faire la Charte associative et je vais associer tous les Chefs de groupe. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Monsieur l'Echevin. Alors, Madame l'Echevine

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Merci, Monsieur le Bourgmestre, mais quelques questions par rapport à l'enseignement et les plaines de jeux. Par rapport à l'ouverture des grilles d'école pour laisser la possibilité aux enfants d'aller dans les cours et pour aller sur les

plaines de jeux, j'émets quand même quelques réserves par rapport à ces ouvertures. J'ai évidemment des inquiétudes par rapport à la sécurité et surtout la responsabilité en cas d'accident. Si celles-ci étaient ouvertes, il faudrait évidemment que ce constat soit posé avant, parce que quid de la sécurité et de la responsabilité ? Maintenant, ce que je peux faire également, si vous envoyez quand même le cadastre des plaines qui sont accessibles puisqu'il y en a quand même énormément qui ont été installées dans l'entité montoise et certaines qui sont même accessibles qui se trouvent à l'arrière parfois d'écoles et qui peuvent être accessibles librement par les enfants dans certains villages. Monsieur Hambye, merci pour votre réflexion par rapport à la note de politique générale, j'associe bien sûr et je transmets ces remerciements à mon Chef de Cabinet, Monsieur Massimo Ingrao qui est présent ici, et je reste à votre entière disposition si vous voulez que l'on discute un petit peu des bâtiments scolaires et je vous expliquerai le pourquoi c'est si compliqué aussi, évidemment, ce n'est pas notre souhait de fermer une implantation scolaire, loin de là, mais qu'il y a toujours un choix des parents de mettre un enfant dans un établissement et pas toujours dans l'autre. Donc, c'est plus compliqué que ça n'en a l'air et, en tout cas, au niveau du Collège, on veut garder des implantations dans la majorité des anciennes communes puisque l'enseignement fondamental est un enseignement de proximité et on veut garder, en tout cas, cette proximité entre le citoyen et l'autorité communale. Voilà, c'est tout.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci infiniment. Monsieur l'Echevin

M. Nicolas MARTIN, Echevin : merci Monsieur le Bourgmestre et merci aux différents collègues pour leurs interventions. Je répondrai secteur par secteur en commençant par le domaine du logement qui est effectivement un domaine extrêmement important aux yeux du Collège et qui, c'est le moins que l'on puisse dire, avec les services que je remercie également et mon équipe n'ont pas ménagé leurs efforts au cours des derniers mois sur ce domaine pour développer des politiques innovantes et utiles à la population. Trois volets ont fait l'objet de notre attention en particulier, tout d'abord, celui de la construction de nouveaux logements, je pense que cela a été relevé dans les rangs de l'opposition, notamment par Monsieur Guillaume Hambye. C'est important pour nous de pouvoir développer cette offre de logements, comme Guillaume Hambye l'a souligné très justement, le fait de pouvoir développer l'offre a naturellement une conséquence sur les prix, tout en tenant compte du fait que nous nous inscrivons pleinement dans la politique qui est suivie par le Gouvernement Wallon et notamment par le Ministre DI ANTONIO de densification des noyaux urbains, ce

qui naturellement a pour conséquence de limiter notre capacité à développer des maisons quatre façades ou trois façades sur le territoire communal. Donc, il y a une forme de cohérence dans la politique communale qui est développée en la matière en lien avec les instructions de la Région Wallonne, tout en développant l'offre de logements sur le territoire pour nos concitoyens. Quant aux conditions d'accès, j'y reviendrai tout juste dans quelques instants, pour répondre aux questions qui ont été posées sur l'observatoire du logement.

Premier axe :

- la construction de nouveaux logements, le développement de l'offre ;

Deuxième axe :

- la politique de salubrité ; c'est vraiment un enjeu extrêmement important pour le Collège, pour les Autorités communales et je voudrais redire ici l'initiative qui a été prise il y a peu, de pouvoir mettre en place un site Internet spécifique destiné de manière préventive non seulement à l'ensemble des propriétaires du territoire mais aussi des locataires. C'est une initiative qui a été saluée par les Autorités de la Région Wallonne, notamment l'Administration Wallonne du Logement et le Fonds wallon du logement, parce que ça permet véritablement de rappeler aux locataires quels sont leurs droits et aux propriétaires quelles sont leurs obligations en matière de salubrité en terme de logements et je pense que c'est une information d'intérêt général, qu'il est bon de rappeler dans un débat comme celui-ci ;

Troisième axe de la politique de logement :

- l'évaluation des besoins et qui renvoie notamment à l'initiative pilote que nous avons prise au niveau de la Ville en matière d'observatoire du logement. C'est une nouvelle initiative en Wallonie, elle a d'ailleurs été soutenue, et vous l'avez souligné par le Gouvernement Wallon qui nous a octroyé des subsides pour pouvoir engager un coordinateur, lequel sera engagé en cours d'année. Le profil de fonction est en cours de finalisation et doit encore être validée par le Collège, mais l'objectif très clairement assigné à cet observatoire du logement et à la personne qui sera chargée de l'animer c'est véritablement de pouvoir faire une analyse du marché, quant aux besoins en matière d'offres de logements et de demandes, de pouvoir dès lors nous conseiller dans les contacts que nous avons avec les investisseurs pour pouvoir les orienter sur le type de logements à mettre à disposition sur le marché dans notre bonne Ville de Mons. C'est également un observatoire qui aura pour but de lancer de nouvelles initiatives en matière de logements, on sait qu'il y a pas mal d'initiatives pilotes, notamment sur le logement intergénérationnel et d'autres qui pourraient être promues et développées. Et puis, c'est aussi un suivi du parc de logements, notamment sur l'évolution des prix, sur l'évolution en termes d'occupation, qui devraient être faites grâce à l'aide d'études qui seront

développées notamment avec les acteurs professionnels du secteur. Donc, cet observatoire du logement sera effectivement extrêmement utile au Collège Communal pour parachever et améliorer encore sa politique de logement. Dernier élément pour répondre à Madame Moucheron, je pense concernant l'AIS, c'est évidemment un outil essentiel. Le Collège a veillé cette année-ci à raccourcir quelque peu sa note de politique générale pour la rendre plus accessible et plus lisible si je puis dire à l'attention des Conseillers communaux. Nous n'avons pas été exhaustifs mais il va s'en dire que cet outil reste une priorité pour nous et nous veillerons en 2016 à pouvoir renforcer à nouveau sa visibilité auprès des propriétaires concernés parce que l'AIS est un outil extrêmement utile dans le secteur du logement parapublic, si je puis dire, en tout cas, du logement quasi social, à côté du travail effectué par la Société de Logement public TOIT & MOI, qui rappelons-le, gère plus de 4.000 logements sur Mons, ce qui fait de Mons une des Villes exemplaires compte tenu de notre taille en matière d'accès en terme de logements publics. En Wallonie, il est clair qu'on ne peut pas comparer une Ville de près de 100.000 habitants avec des Villes de 15 à 20.000 habitants en matière d'offre de logements publics. Le moins que l'on puisse dire c'est que la Ville de Mons contribue très nettement à l'offre de logement public en Wallonie et continue à travers les programmes d'ancrage de logement. Alors en matière de développement touristique, je voudrais là aussi m'associer aux remerciements qui ont été effectués notamment par Frédéric HAMBYE à l'égard de l'ensemble de l'équipe de Visit Mons, c'est une équipe qui était soumise à une très grande pression en 2015, qui a dû gérer les difficultés du début d'année, notamment par rapport à la billetterie, qui a relevé le défi vraiment de main de maître et je ne le dis pas par flagornerie, il y a eu vraiment un investissement total de l'équipe et je voudrais vraiment les saluer ici parce que le travail est absolument remarquable. D'ores et déjà pour 2016, et c'est une information que je vous donne, sur laquelle nous n'avons pas encore communiqué, le plan stratégique touristique de l'année 2016 a été validé par les instances touristiques la semaine dernière, c'est un plan stratégique extrêmement ambitieux, qui a effectivement pour objectif de rencontrer celui qui avait été fixé depuis 2008, à savoir atteindre les 500 000 visiteurs à Mons après 2015. Pour ce faire toute une série d'outils seront développées, des priorités ont été dégagées, notamment dans le secteur du tourisme d'affaires, par ce que nous avons de bons outils maintenant et notamment le Centre de Congrès pour pouvoir faire en sorte que ce secteur se développe, le Centre de Congrès qui a drainé 30 000 visiteurs au cours de l'année écoulée, à travers plus d'une centaine d'événements et il faudra qu'on puisse renforcer les synergies entre le Centre de Congrès, les acteurs du commerce privé, notamment dans le centre-ville et nos instances touristiques. Ce plan stratégique par

ailleurs mettra l'accent, c'est un élément important pour nous, sur des collaborations et des synergies dans le cadre de packages avec de grands opérateurs extérieurs à la ville de Mons mais néanmoins extrêmement puissants en termes d'attractivité et nous pensons notamment à Pairy Daisa, sans oublier bien sûr des collaborations avec l'aéroport de Charleroi, Bruxelles - sud et la poursuite du développement hôtelier sur lequel nous travaillons avec des partenaires privés. Dernier élément en matière de tourisme, puisque c'est une question qui a été posée de manière spécifique, quant au camping, le camping vous le savait l'Office du tourisme la repris, in extremis en cours d'année pour pouvoir développer cette offre dans le cadre de cette année exceptionnelle 2015, c'est une reprise qui s'est fait globalement de manière satisfaisante, là aussi il y a eu beaucoup d'énergie déployée, notamment avec un jeune homme qui a levé le gant magistralement en termes d'animation du camping et qui a fait ça très bien. On a un taux d'occupation sur l'ensemble de la saison qui est de 23 %, avec une pointe à 50 % sur les mois de juillet et août, avec une percée dans la clientèle allemande qui est tout à fait intéressante à remarquer et qui est notamment certainement le fruit du travail du travail remarquable de Wallonie - Bruxelles - et tourisme à Cologne, on avait déjà eu l'occasion de relever l'investissement absolument fantastique de cette équipe sur place, notamment avec les tours opérateurs et les autocaristes. Alors pour le camping je voudrais simplement vous dire qu'une mission a été confiée, notamment à l'IDEA, il y a une volonté de la Ville de pouvoir avancer via une concession à un partenaire privé sur le site, c'est ce qui avait été initialement envisagé, compte tenu des délais des marchés publics, vous vous souviendrez des aléas, Mélanie OUALI l'avait déjà expliqué longuement au Conseil communal, le fait que le marché n'avait pas pu aboutir, l'Office du tourisme a repris le dossier en cours de route pour ouvrir l'infrastructure en 2015 mais maintenant le dossier va reprendre son cheminement naturel avec l'objectif de pouvoir désigner un concessionnaire privé par la suite et je pense que mon collègue Marc DARVILLE est également investi dans ce dossier. Alors sur le plan purement économique, Cédric MELIS l'a rappelé, ce n'est pas une compétence de base de la commune mais néanmoins nos équipes et le Collège s'investissent pleinement d'abord et avant toute chose pour convaincre les investisseurs de venir dans notre ville puisque c'est d'abord à travers eux et à travers la confiance qu'ils nous accordent que ce redressement commercial et économique pourra s'opérer à Mons. On a rappelé autour de la table les succès déjà engrangés même s'il reste énormément de travail à accomplir, et je voudrais remercier tout particulièrement Frédéric HAMBYE pour l'analyse extrêmement constructive qui a été la sienne durant le débat. Pour ce qui concerne la stratégie développée par le Collège, notamment sur l'axe principal qui est le piétonnier, cette stratégie est relativement claire,

d'abord le constat que nous devons poser, qui est un constat original à Mons et particulièrement par rapport aux autres villes wallonnes, c'est qu'à la différence des autres villes wallonnes chez nous les axes secondaires sont en plein redéploiement. Regardez le commerce indépendant qui se développe à la rue de la Coupe, à la rue des Fripiers et à la rue de Nimy, la rue d'Havre, etc. et c'est l'axe principal, à savoir le piétonnier qui connaît des difficultés. Il faut également y ajouter l'axe de la Gare qui connaît une situation particulière. Dans les autres villes wallonnes on est dans un scénario tout à fait différent où l'axe principal subsiste et les axes secondaires connaissent une désertification commerciale. Donc je le dis pour rappeler, parce que je sais qu'il est de bon ton de dire sur les réseaux sociaux, qu'on ne trouve plus rien en termes de commerces à Mons mais il faut rappeler qu'on a au contraire toute une série de commerces de qualité dans nos rues et notamment dans les rues dites secondaires qui méritent d'être soutenus. Alors la stratégie du Collège, elle est simple, c'est convaincre des investisseurs privés, on n'en a engrangé avec Primarkt, on peut penser ce que l'on veut de l'enseigne, dans tous les cas c'est un investissement fort, 35 millions d'euros, du privé, c'est un appel d'air pour d'autres investisseurs et surtout pour le maintien des grandes enseignes qui sont actuellement présentes dans le piétonnier. Bien entendu, la volonté des autorités de la Ville c'est de pouvoir faire en sorte que l'on ait un commerce différencié et un commerce de qualité, mais on ne peut pas se satisfaire uniquement d'un commerce indépendant dans un centre-ville, toutes les études le montrent, il faut pouvoir assurer une co-existence entre des locomotives, qui, qu'on l'accepte avec plaisir ou non, restent des enseignes internationales que l'on trouve malheureusement partout dans les villes aux quatre coins du monde, c'est triste mais je partage le constat c'est la réalité du monde d'aujourd'hui, et un commerce de qualité, un commerce indépendant avec des produits différenciés. La stratégie du Collège s'inscrit pleinement dans cette co-existence avec le fait de pouvoir attirer ces investisseurs et le moins que l'on puisse dire c'est que la pompe est amorcée, non seulement avec le projet du bas du piétonnier mais aussi avec d'autres projets, j'y reviendrai dans un instant et le projet de maternité commerciale que vous avez relevé, que vous avez été plusieurs à relever, et qui doit nous permettre de démultiplier l'opération qu'on a faite sur la fromagerie du haut de la rue d'Havré en apportant un commerce vraiment de niche, vraiment un commerce de qualité, principalement dans des axes qui souffrent comme le piétonnier ou l'axe de la gare. Troisième élément, les parkings avec une politique ambitieuse mais ça mon collègue de la mobilité y reviendra tout à l'heure, j'attire juste votre attention sur le fait que la maternité commerciale de Frameries, contrairement à ce que l'on pense, la maternité en elle-même fonctionne bien, il y a deux sous-projets à Frameries, il y avait un projet public est un

projet privé. Le projet public a été occupé assez rapidement, le projet privé a mis plus de temps à être occupé, aujourd'hui trois des quatre cellules sont occupées, mais néanmoins le modèle montois c'est un modèle endogène, spécifique qui ne se calquera pas nécessairement sur ce qui existe par ailleurs et donc derrière le terme de maternité commerciale viendra un mode de fonctionnement qui sera spécifique et qui sera adoptée par le Collège communal.

J'attire votre attention Mme MOUCHERON sur le fait quant au chantier Primarkt, la volonté du Collège est évidemment de limiter au maximum l'impact de celui-ci sur son environnement et sur les rues et les quartiers adjacents, bien entendu sachant que celui-ci peut se concentrer sur la rue de la petite Boucherie est que la fermeture de celle-ci et la concentration des baraquements de chantier, peut éviter la coupure d'autres axes, on privilégiera évidemment cette approche pour ne pas entraver la circulation dans le quartier des Fripiers. Alors le passage du Centre, cela a été relevé par plusieurs Conseillers, le dossier est relativement simple à comprendre, il y a deux ans et demi, alors qu'un investisseur privé s'était essayé à travailler sur ce site, c'était Questproperties, mais avait été quelque peu éconduit, on s'est retrouvé sans solution sur ce site qui est quand même un site important, qui fait la jonction entre l'axe de la Gare et le piétonnier, c'est-à-dire précisément les deux axes qui sont en souffrance et le Collège à l'époque a souhaité profiter de l'opportunité des fonds européens pour pouvoir prendre l'initiative en se disant manifestement sur le plan du secteur privé s'est compliqué et donc le Collège a pris ses responsabilités afin qu'une fiche projet soit rédigée pour pouvoir développer une politique d'acquisitions foncières à cet endroit et pouvoir redonner vie et redonner une dynamique commerciale à ce site. Entre-temps il est vrai qu'un investisseur privé s'est présenté, réjouissons-nous, aujourd'hui on a des investisseurs privés qui reviennent dans le centre-ville, il y a quelques années, vous comme nous, je dirais que c'est un souhait que nous partagions, qui n'était pas encore concrétisé, aujourd'hui c'est le cas, il appartiendra bien entendu, aux co-propriétaires qui sont nombreux et je peux vous dire que la situation au niveau du passage du Centre n'est jamais simple parce qu'il y a 25 co-propriétaires, il leur appartiendra selon les quotités et selon les règles qui leur sont propres de prendre attitude, de décider mais je pense qu'en l'occurrence il est mieux d'avoir plusieurs options en matière de redéploiement commercial dans cet endroit du coeur de ville qu'aucune option. Donc vous ne pouvez pas faire grief au Collège d'avoir pris l'initiative en la matière.

Dernier élément en matière de commerce, vous avez évoqué les circuits courts, les projets de halles etc. l'objectif du Collège est simple c'est de mettre en avant les circuits courts, de pouvoir travailler avec nos agriculteurs notamment sur la base de la promotion d'un marché bio local et d'un marché de circuits courts parce que le bio n'est pas nécessairement le circuit

court. Saluons l'initiative qui a été prise, et puisque vous évoquez la nécessité d'avoir un lieu pour pouvoir promouvoir ces produits, ce lieu existe déjà, c'est l'école communale de la rue Ferrer à Cuesmes avec un concept qui s'appelle la « Ruche qui dit oui » ? et c'est un concept qui permet de promouvoir des produits bio et l'idée qui sera soumise au Collège prochainement, c'est de pouvoir travailler en collaboration avec eux, en collaboration avec nos agriculteurs, pour développer cette filière et plus particulièrement dans le coeur de la ville, nous allons travailler dans ce sens. M. Frédéric HAMBYE pour terminer, vous évoquez la nécessité de limiter fortement et drastiquement le commerce de périphérie, le Collège souscrit parfaitement à cette ligne de conduite. D'une manière générale nous disons non à tout développement commercial en périphérie, sachant qu'aujourd'hui l'offre est vraiment pléthorique. La difficulté est d'ordre légal, si compte tenu des dernières législations qui ont été adoptées suites à la directive Volkenstein , dont on a déjà dit ce qu'on en pensé au niveau du Collège et à mon niveau en particulier, si nous n'avons pas d'éléments qui nous permettent de nous opposer et que les investisseurs veulent imposer malgré tout leur projet, évidemment cela complexifie les choses, donc on ne peut pas avoir une garantie absolue que ce sera un nict définitif et systématique, mais néanmoins la politique est systématiquement, on réoriente et on encourage à un investissement au coeur de ville. Vous évoquez également d'avoir des clauses environnementales et sociales avec les partenaires privés, la Ville, le Bourgmestre l'a indiqué la dernière fois, lors du dernier Conseil communal, essaie de montrer l'exemple en la matière, dans la mesure du possible nous essayons de faire passer un maximum de messages vers les investisseurs privés, que ce soit pour le recrutement local via le FOREM ou les missions régionales pour l'emploi ou que ce soit pour, je dirais le recrutement de sous-traitants ou la désignation de sous-traitants qui soient les plus locaux et régionaux possibles mais vous le savez nous n'avons pas la main, nous n'avons pas les moyens contraignants pour ce faire. Dernier élément qui avait été évoqué, le plan marketing et je pense que c'est Frédéric HAMBYE qu'il l'a évoqué. Une étude est en cours et a été confié à l'université pour pouvoir avancer dans ce sens quant aux motivations pour venir à Mons et aux avantages comparatifs qui pourraient être mis en avant. Les commerces de villages, on travaille actuellement pour faire en sorte de pouvoir les promouvoir et au-delà d'une politique de visibilité, surtout de voir concrètement comment est-ce qu'on pourrait faire en sorte que des commerces qui fonctionnaient, qui sont progressivement abandonnés par des départs à la pension etc., puissent être repris par de nouveaux commerçants et on essaie de travailler avec des partenaires en la matière. Quant aux food trucks, nous sommes plus prudents en la matière parce que la priorité pour le Collège c'est vraiment le commerce sédentaire, les commerçants

qui existaient mais on n'a pas fermé la porte, on a d'ailleurs adopté un règlement qui permet d'ouvrir la porte sur trois ou quatre sites dans l'espace global qui est le nôtre, c'est-à-dire le territoire du Grand Mons. Donc vous le voyez d'une manière générale et pour conclure que ce soit en matière de logement, de tourisme ou d'économies, je pense qu'un maximum d'énergie est déployé pour pouvoir atteindre nos objectifs. Il restait évidemment beaucoup de travail mais vous pouvez compter sur notre détermination et notre engagement total pour pouvoir atteindre cet objectif au service de la Ville.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Alors Mme l'Échevine OUALI

Mme Mélanie OUALI, Échevine : merci Monsieur le Bourgmestre. Pour en revenir, notamment, à une question de Mme MARNEFFE, par rapport au PIC, plan d'investissement communal, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous puisqu'on vise essentiellement l'extra-muros, ce n'est pas ce que vous avez dit dans vos propos, donc je tenais quand même à recibler et à recentrer vos propos. Par rapport à M. Guillaume HAMBYE, pour une fois, je suis assez déçue et là c'est moi qui trouve que vos propos sont assez populistes puisque quand vous indiquez que certaines rues sont refaites parce que telle ou telle personne habiterait dans telle ou telle rue dans une commune, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, il est vrai qu'au sein du Conseil communal plusieurs fois nous sommes revenus avec le principe du cadastre des voiries. Sachez qu'on ne s'est pas reposés sur nos lauriers depuis trois ans maintenant mais que le cadastre est quelque chose qui prend du temps et que, en tout cas, à ce stade-ci et depuis trois ans et même avant, l'objectivité est quand même de mise et donc on travaille vraiment avec les services techniques qui à un moment donné, effectivement, vont sur place et je pense que mon prédécesseur et d'autres avant moi ont fait l'exercice aussi puisque ce n'est pas parce que telle ou telle personne habite dans telle ou telle rue qu'on la refait, moi ça me surprend de votre part. D'un point de vue technique, en tout cas c'est tout à fait objectif et que pour faire ce travail de cadastre, il faudrait au minimum un homme qui ne fasse que ça tout le temps, et une fois que le cadastre est réalisé, d'année en année on pourrait le recommencer et donc c'est très compliqué. Ensuite on parle là d'un revêtement, vous et d'autres quand on se promène en ville et vers l'extérieur, effectivement on peut constater à l'oeil nu une dégradation des voiries mais comme je l'ai déjà dit plusieurs fois au sein de cette assemblée il y a ce qu'on voit comme ça mais il y a aussi des dégradations en sous-sol et autres qui demandent effectivement des sondages et des interventions. Sachez que techniquement c'est un travail qui mérite vraiment qu'on s'y penche. Alors j'ai interrogé les

Services Techniques, le Collège a interrogé les Services Techniques, c'est très compliqué à réaliser et donc à un moment donné, de toute façon, il y aura toujours, puisque vous le savez puisque vous avez regardé le budget, il y a 500 000 € pour les voiries 500 000 € pour les trottoirs et qu'au sein du Collège, malgré ces difficultés budgétaires qui sont les nôtres, malgré le plan de gestion, on a maintenu ce million d'euros pour les trottoirs et les voiries et que ce n'est pas assez, bien sûr, mais, effectivement c'est déjà pas mal et comme je l'ai déjà dit souvent au sein de cette assemblée, cela nous permet de refaire maximum trois rues en trottoirs et trois rues en voirie, c'est compliqué. Sachez que c'est très objectif de notre part et effectivement on travaille avec les Services Techniques. De plus il faudrait un cadastre au niveau de l'égouttage, et je l'ai déjà dit aussi au sein de cette assemblée, que cela ne pourra être réalisable qu'avec un subside, notamment de la SPGE qu'on n'a pas obtenu et donc là c'est très compliqué. C'est un petit point que je souhaitais mettre en évidence. Au niveau des cimetières, quand vous dites que le budget diminue eh bien oui pourquoi, parce qu'on a réalisé les différents travaux au fil des années tant au niveau de la remise aux normes qu'au niveau des ossuaires, des caveaux d'attente, et des désaffectations, là on a avancé, c'est pour cela qu'on met un budget moindre cette année, que toute la partie à réaliser est presque effectuée, en tout cas on y arrive, on aboutit, c'est pour cela que le budget se réduit. Alors M. HAMBYE en ce qui concerne la chaussée de Bruxelles et la chaussée de Maubeuge, là je vais vous demander un coup de main, c'est d'interpeller votre ministre Maxime Prévost, puisque ce sont des voiries régionales et donc là si vous pouvez me donner un coup de main à un moment donné, pour qu'on ait des budgets supplémentaires, n'hésitez surtout pas, puisqu'on n'hésitera pas à les remettre au PIC et vous pouvez insister pour que ces voiries soient à un moment donné choisies et éligibles par rapport à ça, mais à notre niveau communal, on entretient, au niveau des trottoirs et donc voilà, c'est simplement les éléments que je voulais dire ce soir.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci infiniment. Monsieur l'Échevin DARVILLE.

M. Marc DARVILLE, Échevin : Mme Savine MOUCHERON, en ce qui concerne le stade, celui-ci a été repris par la Régie Communale Autonome il y a à peine un mois, nous avons dû attendre la faillite d'IFM et les conventions sont maintenant rédigées, prêtes à la signature, mais nous devons encore mettre des chiffres derrière, donc nous sommes en train de travailler avec le RAQM sur un business plan qui conviendra aussi bien à la Ville, à la RCA et au RAQM. Les relations sont excellentes, cela se passe bien et nous allons finaliser cela dans les prochains jours. En ce qui concerne les tribunes et le parking et la valorisation du stade et j'en

profite pour répondre en même temps à M. HAMBYE, il y a des projets, par exemple le parking sera partagé en journée avec Ambroise Paré, j'ai déjà eu des contacts avec la directrice qui a déjà prévu un budget pour un petit car et un chauffeur pour faire les déplacements du parking du stade à l'hôpital Ambroise Paré. En ce qui concerne l'occupation du stade entier, nous avons été voir à Saint-Tronc où ils valorisent toutes les surfaces au maximum par exemple dans une des tribunes, il y a un hôtel et les loges VIP ont deux fonctions, quand elles ne sont pas en loges VIP, elles sont en chambres d'hôtel, donc nous croyons qu'il y a beaucoup de possibilités de développement autour de ce stade et nous sommes en train de travailler la main dans la main avec les responsables du RAQM pour aboutir dans un projet qui va satisfaire tout le monde. En ce qui concerne le Waux Hall et le camping, mon collègue Nicolas Martin l'a déjà souligné, dans le cadre du « In House », nous avons désigné l'IDEA pour établir un nouveau cahier des charges et nous avons demandé d'inclure dans la concession du camping, la concession du Waux Hall aussi pour avoir une seule entité, nous pensons qu'il serait intéressant qu'un exploitant puisse exploiter aussi bien le Waux Hall que le camping. De notre côté à la Régie Foncière, nous avons déjà désigné un auteur de projet pour requalifier le bâtiment du Waux Hall mais les projets qu'il nous avaient remis aller de 2 500 000 à 4 500 000 €, ce qui n'était pas possible pour le budget de la Ville. En ce qui concerne la liste des bâtiments insalubres, oui nous les avons, et quand nous décidons quel bâtiment par rapport à un autre, c'est avec mon collègue Nicolas Martin, en fonction des périmètres de rénovation urbaine quand il y a un bâtiment intéressant, je demande à ma collègue, Mélanie OUALI, d'envoyer les services techniques qui font un rapport et nous voyons si c'est intéressant de reprendre un bâtiment ou non. Voilà je pense avoir répondu à toutes les questions.

M. Pascal LAFOSSE, Échevin : en ce qui me concerne je vais essayer de répondre au nom du Collège aux différentes questions qui m'ont été posées et principalement en matière de mobilité puisque c'est là que se retrouve le plus grand nombre de questions posées. Avant de vous expliquer un petit peu la politique générale en ce qui concerne la mobilité de la part du Collège et du service de mobilité, je lisais dernièrement dans le journal La Province une réflexion de la part de notre Ministre qui a en charge la Mobilité à la région Wallone, et donc pour dire qu'on dit tout et son contraire puisque je lisais dans le journal et je cite la notre Ministre : « au niveau de Mons, ils ne sont pas toujours d'accord sur le contenu du plan de mobilité ». Donc là je tiens évidemment à préciser que nous n'avons reçu que très tardivement la dernière mouture à remplir par le service en matière de ce plan de mobilité, nous l'avons

reçu fin novembre, ce qui veut dire que répondre plus tôt, c'était quand même un peu difficile et je poursuis dans l'article qui disait « car il y a un problème de mobilité, c'est bien connu à Mons, on se demande d'ailleurs comment aller à un rendez-vous dans le centre de Mons, il m'est arrivé de laisser ma voiture à 500 ou 600 m d'un rendez-vous car je ne savais pas où me garer », commente le Ministre. Donc là on peut relever tout et son contraire puisque tout à l'heure Mme Savine MOUCHERON disait que la mobilité ne pouvait pas uniquement parler de stationnement et de construction de parkings. Là je vois que le Ministre de la Mobilité dit un peu tout le contraire. Avant de répondre à l'ensemble des questions je pense qu'il serait bien de pouvoir refaire un petit peu le résumé de la politique globale, puisque quand on parle de mobilité il s'agit de matière globale, il ne faut pas prendre un cas par cas, il ne faut pas prendre un endroit en particulier et un autre, mais il faut avoir une notion globale en matière de mobilité. Pourquoi le Collège a voulu, à un moment donné, revoir sa politique en matière de mobilité, c'est parce qu'il faut, comme vous le savez, répondre à trois catégories si on parle de la ville de Mons, donc de l'intra-muros, à trois catégories de personnes. Donc nous avons bien évidemment les travailleurs, là il faut pouvoir essayer de les aider à se garer pendant la journée pour qu'ils puissent travailler dans Mons, on doit répondre aux citoyens donc ceux qui habitent Mons, qui veulent bien évidemment augmenter leur cadre de vie, pouvoir prendre possession d'une manière confortable de ces voiries et de son intra-muros et de l'architecture de la ville de Mons et nous avons évidemment aussi les visiteurs et les chalands qui cherchent à trouver une place, souvent le plus près possible des commerces. Tout cela pour vous dire, la mobilité elle doit tenir compte de l'ensemble de ces trois catégories de personnes et donc un plan de mobilité bien naturellement, il doit également tenir compte à la fois de la mobilité douce mais aussi de la mobilité en voiture et donc en voiture, comme vous le savez, ce n'est pas toujours facile de circuler à Mons mais en tout cas on y travaille. La réflexion du Collège venait tout simplement, du fait qu'il y a une dizaine d'années, l'ensemble des parkings horodateurs recevait à peu près 5,2 voitures par emplacement, c'est-à-dire qu'il y avait une rotation de 5,2. Actuellement nous sommes à 2,7 rotations, ce qui veut dire que nous avons presque la moitié de voitures qui viennent et qui partent de Mons avec une ou deux personnes ou trois ou quatre personnes dans la voiture, ce qui est néfaste bien évidemment pour le commerce montois. De là est venue la première initiative du Collège qui était bien évidemment d'essayer de remédier à ce manque de rotation et d'essayer de l'augmenter et la première réflexion est venue concernant les Shop & Go, donc les Shop & Go qu'on appelle ici à Mons, je vous le rappelle, les achats - minute, sont venus de cette notion de diminution du nombre de rotations. Ces Shop & Go, pourquoi avons-nous commencé par cette première initiative, c'est

tout simplement parce qu'il était plus facile de faire un test sur une rue, sur un ensemble de 12 ou 13 emplacements que sur l'ensemble des emplacements montois. Pourquoi des Shop & Go avec des capteurs, tout simplement parce que nous voulons aller vers une philosophie de Smart Cities au niveau de la ville de Mons et donc pouvoir avoir une plate-forme globale qui pourrait à un moment donné, renseigner le chaland, le visiteur des endroits où il existe encore des emplacements pour pouvoir aller faire des courses et pour pouvoir s'y garer. Les emplacements Shop & Go, comme vous le savez, ont un franc succès puisqu'on constate que sur ces 12 emplacements on a une moyenne, et ça si vous voulez par la suite je veux bien m'étendre un peu plus longuement sur le test qui a été effectué ici depuis deux mois donc novembre et décembre, ces emplacements sont occupés actuellement par 28 voitures, en moyenne, par jour, par emplacement. Ce qui n'est absolument pas négligeable parce que si nous voulons maintenant étendre cette politique à l'intra-muros sur à peu près 120 emplacements, si vous faites 120 emplacements fois 28 nous sommes à 3360 visiteurs ou chalands en plus qui viendraient par jour en centre-ville contre 2,7 rotations fois 2750 emplacements que nous avons actuellement, c'est-à-dire à peu près 7425 voitures qui viendraient. Alors la politique des Smart Cities, bien évidemment elle va s'étendre sur l'ensemble des parkings horodateurs, donc des parkings en voirie, ces parkings en voirie s'ils sont bien gérés, s'il y a des applications adéquates sur des plates-formes qui pourront aider les chalands à venir se garer, donc un chaland va pouvoir ou un visiteur va pouvoir, suite à une application smartphone dire par exemple, la rue de Nimy, la rue d'Havré, il reste x emplacements et une petite parenthèse il faut savoir que 30 % de la circulation que l'on trouve dans les villes, d'une manière générale, est due à la recherche de parking, ce qui veut dire que lorsque l'on limite les allées et venues pour la recherche d'un parking dans une ville et bien on diminue d'autant plus la pollution etc. et là je pense que l'on rencontre aussi le souhait du groupe écolo. Pour en venir maintenant au plan communal de mobilité, le plan communal de mobilité, ce que moi j'attends et ce que le Collège attend, c'est toute une série d'objectifs qu'il faudrait atteindre de manière à pouvoir améliorer la circulation en centre-ville entre autres mais aussi en dehors de Mons et aussi en matière de parkings mais ça c'est secondaire puisque, comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, la mobilité ne se résume pas uniquement aux parkings et à la construction de parkings et au stationnement, mais bien aussi à la fluidité au niveau des différentes rues. Le plan communal de mobilité est un plan communal qui va pouvoir avoir, je dirais, une finalité vers la mi-2017. On espère fin de l'année, en tout cas la mi-année 2016 on espère avoir déjà un bureau désigné, un bureau d'études désigné si on ajoute à cela à peu près une année pour l'étude cela va nous amener à la mi-2017. Le plan

communal de mobilité, moi ce que j'espère en tout cas, c'est en tout cas d'avoir une avancée concernant la mobilité douce, la fluidité en ce qui concerne les utilisateurs de voitures mais aussi le transport en commun. À tout cela il va falloir budgétiser, donc les recommandations et les objectifs qu'on va devoir atteindre il faudra les budgétiser donc tout ne pourra pas s'être réalisé. Maintenant il faut être de bon compte, le plan communal de mobilité qui existe actuellement à savoir les deux boucles, la première c'est le ring qui va dans un sens et les boulevards, donc la petite ceinture qui va dans l'autre sens, moi je me vois mal remettre en cause cette philosophie, avec toutes les boucles qui entrent et qui sortent de Mons, de manière à ne pas faire entrer, ne pas faire traverser la ville de Mons par des véhicules. Alors comme tout à l'heure je vous disais il fallait aussi tenir compte des travailleurs, et bien les travailleurs dans notre politique globale de mobilité, nous ne lâchons pas les bus intra-muros, ceci comme vous le savez, les subsides ont été revus à la baisse concernant le subside octroyé au TEC mais on compte conserver quatre lignes, deux qui iraient de l'intra-muros vers l'extra-muros, dont l'une vers les Grands Près et l'autre vers la piscine du Grand Large et deux qui resteraient en intra-muros. Maintenant il reste encore à définir le coût que le citoyen va devoir supporter pour la ligne intra-muros, là on annonce pour l'instant 0,25 €, mais on est encore en discussion, tout cela pour dire que les bus intra-muros ont toute leur importance dans la mobilité, en tout cas à Mons puisque si nous augmentons les rotations et que donc nous essayons de faire fuir les personnes qui monopolisent des emplacements en intra-muros, il faut pouvoir leur offrir des emplacements à l'extérieur aussi pour de la longue durée et donc là toute l'utilité de conserver le Parc and Ride qui a été initié, construit pour Mons2015 et si la ligne extra-muros se dirige vers le parking Gobert, on pourra à ce moment-là, satisfaire la demande des personnes qui souhaitent stationner sur de la longue durée. Il faut savoir que du parking Gobert à l'intra-muros, le circuit emprunté par les bus sont presque des circuits propres, ce qui veut dire la rapidité sera là et maintenant si le travailleur se rend compte qu'il sera plus rapide pour lui d'aller aux parkings Gobert, emprunter la ligne TEC et ensuite se rendre dans la ville et bien progressivement nous espérons répondre à la demande de ces travailleurs. En ce qui concerne les parkings parce que je vais quand même en toucher un mot, les parkings en construction, là vous le savez on va construire un parking à la place Nervienne, il est vrai qu'on a un budget de plus ou moins 6 900 000 € pour entre 200 et 220 emplacements, le parking de la Halle a été complètement réfectionné, c'est 210 places, le parking de la grand-place va l'être aussi et là sur le budget de 11 millions que la Région Wallonne nous a donnés, on va dégager un budget de 2 300 000 environ pour la réfection du parking de la grand-place et il ne faut pas oublier non plus le parking de Messines pour les

abonnements ou là on a dégagé un budget de 850 000 € afin de réfectionner et surtout de sécuriser le parking de Messines. En ce qui concerne la mobilité douce, il est faux de prétendre que l'on ne s'y intéresse pas, pour preuve c'est qu'il y a de nouveau un aménagement en ce qui concerne le parking de Bertaimont où là cela va permettre la continuité de la piste cyclable pour traverser ce carrefour. Il faut savoir aussi que l'on a investi dans une étude qui est toujours en cours avec la Faculté Polytechnique en ce qui concerne les cadenas intelligents, de manière à avoir les vélos partagés et en ce qui concerne les voiries il ne faut pas oublier et ma collègue Mélanie OUALI le confirmera, qu'à chaque fois qu'il y a des aménagements effectués sur des voiries on tient compte des aménagements cyclables. Tout cela pour dire qu'en matière de mobilité ce n'est pas facile parce que c'est une matière qui doit, comme je le disais en début de mon intervention, répondre aux souhaits de différentes personnes qui ont des objectifs totalement différents mais on s'y atèle. Je pense avoir répondu à toutes les questions, sauf une question de Mme WUILBAUT concernant le Shop & Go et le devenir des Shop & Go. Donc comme vous le savez les Shop & Go sont en test pour l'instant dans la partie non piétonne de la grand-rue. Ce test-là va s'arrêter fin décembre. La nouvelle mouture, les phases définitives d'installation des Shop & Go, on les espère pour le 1er juillet en même temps que l'installation des différentes politiques de mobilité, à savoir les bus intra-muros, l'application de l'augmentation des billets de stationnement, etc. devraient se faire en même temps. En ce qui concerne les Shop & Go pour la partie du bas de la grand-rue non piétonne, je vais soumettre un rapport au Collège bientôt pour essayer de voir s'il n'y a pas moyen de prolonger d'une manière ou d'une autre le Shop & Go jusqu'à l'arrivée définitive de la phase définitive des Shop & Go de manière à ne pas revenir en arrière puisque cette mesure plait beaucoup à la fois au niveau des commerçants et au niveau des chalands. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur l'Échevin. Alors, l'avant dernière parole à l'Echevin des Finances puis je dirais juste quelques mots puisque les Echevins complétés par les Chefs de groupe ont très largement répondu à quasiment toutes les questions mais donc, M. l'Echevin.

M. Jean-Marc LECOCQ, Echevin : Il reste encore quelques réponses à donner, manifestement. Alors, je vais commencer par les recettes et puis je viendrais aux dépenses. Tout d'abord, pour rassurer le Chef de groupe socialiste, Maxime POURTOIS, quant à la perte d'une partie de l'IPP, c'est bien en 2015 qu'on perd les 5 millions non pas en 2016 et

donc, il est prévu au niveau du Fédéral un prêt d'argent pour ne pas que les communes soient en manque de liquidité. Voilà. J'espère que cela peut te rassurer. Enfin, pour répondre à Madame MOUCHERON, il n'était pas dans les obligations du Collège d'arriver à l'équilibre en 2016 puisque nous étions en Plan de gestion sur les années 2016, 2020 mais nous avons voulu présenter un budget en équilibre et vous n'avez pas loupé le fait que les non-consommés ont été réduit à 776.000 euros, ce qui est quand même une prouesse dans le cadre d'un budget de la Ville de Mons par rapport à ce qu'on faisait les années précédentes et bon, vous êtes Députée wallonne, Madame MOUCHERON, et donc, vous savez très bien comment sont distribuées les dotations aux communes, on ne peut pas dire que Mons soit littéralement grandement favorisé par les dotations quand on voit ce que les deux grandes villes wallonnes reçoivent. Toujours en ce qui concerne les recettes, un petit mot à Madame DE JAER concernant l'impact éventuellement positif des dépôts sauvages et des voitures mal garées, on ne peut pas mettre dans le budget des recettes espérées, on ne peut mettre dans le budget que des recettes certaines et donc, j'espère que vous ne me ferez pas le reproche de ne pas avoir faussé le budget de l'année 2016. Enfin en ce qui concerne Monsieur BEUGNIES, j'aurais voulu vous rassurer Monsieur BEUGNIES puisque vous parliez d'une augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier, sachez, on l'a déjà dit lors du vote du Plan de gestion que cela représente entre 15 et 25 euros maximum par propriétaire et d'après une étude BELFIUS, compte tenu du faible revenu cadastral des immeubles montois, et bien même avec cette augmentation, les Montois paieront encore moins de précompte immobilier à Mons que dans certaines grandes villes de Wallonie. J'en termine par les dépenses, je vous avais promis d'être court, je crois, donc, Madame MARNEFFE, qui estime qu'on n'a pas fait beaucoup d'investissements économeurs d'énergie compte tenu du Plan POLLEC, comme on vous l'a dit, effectivement, le Plan POLLEC vient d'arriver, les investissements y sont prévus parfois quelques années à l'avance, en tout cas pour 2016, la plupart des investissements étaient bouclés et donc, effectivement, je pense que cela viendra en débat au Collège dans les prochaines semaines parce qu'il y a dans l'étude POLLEC des pistes intéressantes, il faut encore monter les dossiers, les dossiers de subside, vous savez que les forces vives de la Ville de Mons sont fort sollicitées par les investissements puisque l'année prochaine, on va réaliser pour près de 54 millions d'euros d'investissement et donc, voilà, il faut trouver les énergies en interne pour monter les dossiers mais ce sera fait dans les prochaines semaines, je peux vous rassurer. Je voulais vous inviter tout de même à lire la page 22 de la note de politique pour l'année 2016 et vous constaterez que tout d'abord, il y a le plan lumière pour 2.400.000 euros et puis, last but not least, si je puis me permettre ce genre

d'expression, vous êtes dans l'Hôtel de Ville qui fera l'objet d'une importante rénovation puisque 5,8 millions pas moins d'euros sont prévus pour l'efficacité énergétique de l'Hôtel de Ville et donc, il y aura des investissements d'économie d'énergie qui seront réalisés sur la toiture, sur les chaudières, sur l'éclairage et sur les châssis, dans le respect bien entendu, du patrimoine. Enfin, de nombreux investissements ont été réalisés également dans les écoles et je termine par le Shop and Go parce que les études nous prouvent et vous le savez certainement que 30 % du trafic dans le Centre-ville est provoqué par la recherche de stationnement et donc, le Shop and Go participe également aux économies d'énergie, j'espère vous avoir rassurés et j'en ai terminé, M. le Bourgmestre, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment M. l'Echevin. Juste quelques mots additionnels, tout d'abord pour féliciter à nouveau l'ensemble des personnels et faire remarquer la maîtrise de gestion qui est remarquable au CPAS. Madame MARNEFFE, M. l'Echevin vient de vous répondre, bien entendu, on ne rejette pas les propositions POLLEC, nous allons tenir une séance particulière à cet effet et voir comment dans le temps pouvoir programmer mais j'ai pris note de comment vous feriez le budget si c'était vous qui étiez au Collège.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère communale : Ce n'est pas moi, c'est dans le PEAD.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, oui mais vous avez repris ce qui était prévu dans ce PEAD, nous en avons pris bonne note. Madame MOUCHERON, on a répondu à beaucoup de questions. Pour l'avenue du Tir, je me permets simplement d'attirer votre attention sur la volonté que nous avons de trouver une solution peut-être de tout raser et de raser en tout cas la tribune en front de rue, on cherche pour le moment le moyen le plus économique possible pour y parvenir, on regarde un peu si dans l'année 2017, nous ne pouvons pas faire quelque chose. La coupole de la musique, c'est beaucoup trop tôt que pour dire, c'est telle ou telle orientation et je ne suis pas opposé à ce qu'on puisse avoir une discussion sur la politique culturelle même si celle-ci est en grande partie dans les mains du Manège mais avec un Conseil d'administration mais je pense qu'après l'année que nous venons de connaître, ce ne serait, en effet, pas mal. Vous avez également posé des questions sur Télé MB, quelques éléments, le premier, c'est qu'on ne pourra pas laisser tomber notre télévision locale, je pense que tout le monde est d'accord. Deuxièmement, on est toujours en attente mais c'est une

affaire de quelques jours, à mon avis et peut-être même a-t-il déjà été rédigé que je ne l'ai pas encore vu, un Business Plan qui soit réaliste et soutenable à la fois en interne de Télé MB et pour les communes, je dirais dans un instant, pour répondre à Monsieur BEUGNIES, c'est clair que si on pouvait déverser beaucoup d'argent, tout serait simple mais qui dit déverser beaucoup d'argent, dit aussi beaucoup de taxes, beaucoup d'éléments de recettes et donc, on est là, en train d'examiner la situation avec la plus grande bienveillance. Je voulais simplement dire à M. BEUGNIES et moi, je n'aime pas les polémiques mais quand on vous entend, en réalité, tantôt vous dites qu'il faudrait faire ceci et cela gratuitement, à d'autres moments, vous dites, il faudrait faire ceci, il faudrait faire cela, oui, c'est très généreux mais d'où viennent les recettes, comment fait-on ? Quand on voit les difficultés que nous avons dans nos frais de fonctionnement, les frais de fonctionnement d'une Ville comme Mons, tournent autour d'une dizaine de pourcents, c'est-à-dire que tout le reste, ce sont des transferts, tantôt des transferts à la Police, tantôt des transferts pour les pompiers, tantôt des transferts pour le CPAS, etc... La marge de manœuvre réelle est extrêmement faible et surtout dans une période de difficultés comme actuellement et bien entendu, c'est généreux, je pense que chaque membre du Conseil, singulièrement, les Echevins et les Echevines pourraient faire une liste extrêmement longue de ce qu'il serait bon de faire et d'obtenir pour nos concitoyens, hélas, on est bien forcé d'agir avec les montants financiers et les recettes que nous avons. Vous étiez inquiets d'éléments de concertation syndicale, sachez que d'une manière générale, on travaille en permanence avec les organisations syndicales, que nous travaillons d'une manière transparente, c'est une tradition de la Ville de Mons et on y est très attaché et se tiendra une réunion d'ailleurs vendredi, M. le Directeur Général, avec notamment le budget. Un autre mot aussi sur les encombrants parce que je vous entends quand même depuis plusieurs mois et il va sans dire que si on augmentait la dotation à l'HYGEA, HYGEA referait immédiatement des passages encombrants comme jadis mais comme l'a dit d'ailleurs, M. l'Echevin des Finances, on essaye au maximum maximorum de ne pas dépasser un certain montant que du contraire, il y a même une légère diminution, donc, on est à la recherche de solutions ad hoc pour les encombrants, la discussion est en cours et notamment, Mme l'Echevine Mélanie OUALI travaille avec HYGEA dont le Directeur nous apparaît comme quelqu'un à la fois de compétent et de bonne volonté mais bien entendu, s'il fallait, restituer ce qui existait dans le passé, automatiquement, ce sont des montants financiers beaucoup plus importants. Alors, un mot sur le stationnement sauvage, quand je vous ai entendu, Madame DE JAER, juste une remarque, on n'a pas pour profil et pour vocation d'être les pères fouettards et donc, même si la période vient d'être passée, c'est-à-dire qu'on n'est pas là

derrière chaque citoyen parce qu'il y aurait une difficulté ou l'autre parce que sa voiture est deux roues sur le trottoir, il faut absolument sanctionner, mettre une amende. Nous essayons de persuader les citoyens de bien agir mais on n'a pas encore inscrit dans nos budgets, des recettes parce qu'on donnerait pour instruction de dresser procès-verbal et de faire payer toutes celles et tous ceux dans notre Ville qui auraient fait une infraction, d'ailleurs, si tel est le cas, vraisemblablement que nous regorgerions davantage de revenus. Alors, M. HAMBYE, pour le personnel, c'est vrai qu'il y a une différence substantielle mais on nous explique qu'on a comptabilisé les personnes de Mons 2015, donc, ce que vous dites est juste mais voilà, l'écart résulte de ce fait et alors, je voulais vous dire pour la petite histoire car il en faut de temps en temps, vous avez parlé de Gand, moi, vendredi, je suis allé à un débat à Gand, j'ai passé 1 heure dans les embouteillages et donc, mais je dirais quand même au Bourgmestre de Gand, Daniel TERMONTE que vous considérez que sa ville est fluide, je ne suis pas sûr que lui-même sera de cet avis mais voilà, j'ai pris note que Gand serait un modèle théorique. Alors, encore un mot et j'en termine sur Jean Lescarts, je comprends, vous l'avez déjà dit mais quelle est notre approche ? Est-ce qu'on va laisser se dégrader ce bien ? Si vous me dites « oui », je m'y opposerais et où trouver l'argent ? Quand on est retenu et élu au Fonds Européen, c'est quand même 90% d'interventions de l'Europe et de la Région Wallonne, cela veut dire que l'intervention de la Ville est de 10%, c'est autre chose que de devoir payer 60,70% et donc, voilà, on essaye de sauver ce patrimoine et je suis d'accord avec vous que c'est un lieu exigü, etc... et pour la Maison espagnole, mutatis mutandis, on est à peu près à ce niveau-là, on va en faire un lieu mais vraiment avec une consommation très limitée en personnel, en énergie, etc... Mais cela pourrait être un lieu pour l'accueil du Beffroi, voilà, rien que du Beffroi parce que vendre cette maison ou la mettre à disposition, comme nous avons obtenu des subventions, c'est extrêmement compliqué, quand on aura complètement passé le délai, on verra ce qu'on peut en faire car à mon avis, cela peut être aussi une maison pour une association professionnelle de X ou Y mais bon, pour le moment, nous en sommes propriétaires et nous devons l'utiliser. Je ne serais pas beaucoup plus long, je vous dirais simplement que quand on regarde l'ensemble des deux budgets, cela a été dit, les priorités : cohésions sociales, la sécurité, la propreté, l'économie et l'emploi. Juste un mot, vous savez, il y a 15 ans, les Grands Prés, il n'y avait quasiment rien. Aujourd'hui, une fois qu'IKEA, c'est pour le 10 février l'ouverture, on va compter plus de 2.400 emplois, entre 2.400 et 2.500 emplois, il faut reconnaître que ce n'est pas rien. J'étais aussi à la réouverture de Carrefour, enfin, il y a véritablement, une dimension économique importante. M. l'Echevin de l'Economie a expliqué aussi toute la politique que nous menons, c'est clair que même si ce

n'est pas le rôle premier de la Ville, on est très attaché au développement économique, à la création d'activités et pour ce faire, reconnaissons et j'en terminerais que la Ville de Mons 2016 ne ressemble pas à la Ville de Mons 2014 ni à la Ville de Mons 2010 ni à la Ville de Mons 2000 en termes de notoriété, d'attractivité et aujourd'hui, quand il y a un créateur, un investisseur, un entrepreneur, femme ou homme qui a envie de faire quelque chose et qu'on lui dit « A Mons, il est peut-être possible de » et bien, il sait où cela se situe sur la carte, il vient avec plaisir et il est accueilli tantôt par l'IDEA, tantôt par les Autorités communales et là, nous misons vraiment sur ce caractère d'attractivité pour essayer de développer notre Ville dans l'intérêt bien sûr de nos citoyens. Voilà. Vous avez bien entendu le dernier mot pour les répliques.

M. Florent DUFRANE, Conseiller communal : Je ne veux pas répliquer, je n'ai pas parlé avant mais j'aimerais faire une intervention sur la note de politique générale si possible après peut-être les interventions.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Sur quoi ?

M. Florent DUFRANE, Conseiller communal : Sur la note de politique générale. Un petit élément. Si vous me le permettez, si cela pose un problème.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Vous êtes un Conseiller communal de qualité mais j'ai demandé x fois quand vous vouliez prendre la parole mais je pense que si vous êtes, je vais vous donner un conseil si je puis me l'autoriser, si vous êtes long, vous ne serez pas aimé, donc, même si vous ne cherchez pas à être aimé mais faites votre intervention mais de grâce, voilà.

M. Florent DUFRANE, Conseiller communal : Merci. Dans la note de politique générale de 2016, on évoque clairement l'Hôtel de Ville et c'est tant mieux et les plus de 5 millions qui vont être réalisés en termes d'économie d'énergie, d'éclairage mettant en valeur l'intérieur lors des visites touristiques et c'est fort bien comme cela, moi, je me pose juste deux questions et j'attends une réponse et je suis sûr que le projet vous emballerait mais vu que vous venez de parler d'économie, cela peut sembler être un investissement important mais bon voilà. Il manque, je pense une seule chose à ce magnifique Hôtel de Ville, c'est peut-être un bon sablage pour la façade bien entendu qui ferait que l'on retrouverait peut-être un bain

de jouvence à cet Hôtel de Ville qui somme toute est magnifique, on est bien d'accord, je me rends compte de l'investissement sûrement colossal que cela demande, cela je le conçois très bien, je m'en rends compte mais choisir, c'est mourir un peu, cela, c'est clair aussi, cela je le sais aussi mais ce que je me demande, c'est que dans la stratégie qui est celle du Collège qui a été annoncée il y a quelques Conseils déjà, de voire à 10 voire à 15 ans, je me demande si on ne pourrait pas envisager en tout cas une estimation voire de réaliser un jour ce projet, tout simplement.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Je vous dirais le plus simplement du monde que dès qu'il y aura un appel à projet qui nous permettrait de déposer la candidature pour ce faire, nous le ferons. On a besoin vraiment de subventions. J'ai compris que ce n'était pas de l'ensablement mais sabler, sachez simplement qu'une façade comme celle-ci, on ne la sable pas, on prend brique par brique avec un pinceau et c'est un travail colossal, nous l'avons examiné il y a quelques années, il y en a pour plusieurs millions d'euros et donc, je ne demanderais pas mieux, vous imaginez après tous les efforts que nous avons faits, là, dès qu'on trouve, dès qu'il y a un appel à projets de rénovation d'un patrimoine classé et qu'on peut bénéficier de montants substantiels, on va s'y engouffrer et c'est vrai que tôt ou tard, nous devons le faire, et plus, ce sera fait tôt, mieux ce sera. Voilà, chers collègues, vous avez droit à la réplique, je vous en prie, M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseil communal : Merci M. le Bourgmestre. Je ne cherche pas du tout à être aimé mais je serais très, très court puisque vous avez le sentiment tous d'avoir répondu à nos questions, c'est déjà cela mais je voulais quand même dire que j'ai pris bonne note que vous ne lâcherez pas les bus intramuros, cela, je l'ai bien retenu, c'est une bonne chose évidemment. M. le Bourgmestre, vous me dites « M. BEUGNIES, vous êtes bien généreux mais comment on va faire pour augmenter les recettes ? », je peux déjà vous donner deux pistes. On pourrait par exemple, reprendre une juste taxation de la force motrice et on pourrait aussi avoir une plus grande taxation de la publicité par exemple. Dernièrement, concernant les encombrants, vous me dites que si on veut reprendre l'enlèvement des encombrants à domicile, il y aurait besoin d'une plus grande dotation chez HYGEA, d'accord, mais cette dotation pourrait être financée tout simplement par la diminution conséquente des dépôts sauvages qui coûtent énormément d'argent à la Ville. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Je ne réplique pas parce que j'en aurais pour des heures, je ne suis pas d'accord avec vous mais ce n'est pas grave. Je vous en prie, qui souhaite répliquer ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère communale : Pour nous, on peut passer au vote, M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Chers Collègues, je vous propose de voter

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère communale : On veut être aimé, nous.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est comme moi, voilà, on ne ferait pas de la politique sinon. Redevenons sérieux, donc, je vous suggère de voter dans la foulée, le point 1 qui est le rapport de l'Administration. Le point 20 qui est la dotation à la Zone de Police. Le 21 qui est la convention de service global relative à la mise à disposition pour la zone de secours. Le 25 qui est le budget du CPAS. Le 29 qui est le budget de la Ville. Le 36 qui est le Plan de gestion adapté. Le 54, le 55, la Régie foncière, le budget lui-même et puis j'ai le 83, le programme d'investissements.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère communale : si je puis me permettre, je crois qu'on va peut-être parfois faire des votes différents en fonction des différents éléments que vous évoquez.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je repasse tout en revue. Comme disait l'autre, ne soyez pas sans inquiétude. Commençons par le 1.

Sortie de M. Frédéric HAMBYE = 38 présents

1^{er} objet : Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2014. Secrétariat

20^{ème} objet : Dotation 2016 – Zone de Police Gestion financière

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M.LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme

KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M.KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. BEUGNIES, M. DI RUPO.

2 ABSTENTIONS : Mme DE JAER, Mme MARNEFFE

ADOPTÉ – 1^{ère} annexe

21^{ème} objet : Convention de service global relatif à la mise à disposition, par la Ville et contre remboursement, d'agents au sein de la Zone de Secours Hainaut-Centre. GRH/HH/Màdis

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M.LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M.KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. BEUGNIES, M. DI RUPO.

2 ABSTENTIONS : Mme DE JAER, Mme MARNEFFE

ADOPTÉ – 2^e annexe

25^{ème} objet : CPAS – Budget 2016 Gestion financière

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

6 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M. G.HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTÉ – 3^e annexe

29^{ème} objet : Budget 2016 de la Ville de Mons. Gestion financière

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

6 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTÉ – 4^e annexe

Entrée de M. Frédéric HAMBYE = 39 présents

36^{ème} objet : Plan de Gestion – adaptations Gestion financière

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

7 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 5^e annexe

54^{ème} objet : Régie communale Autonome. Approbation du plan d'entreprise de 2016. Régie foncière RCA

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

7 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 6^e annexe

M. Maxime POURTOIS, Conseiller communal : M. le Bourgmestre, si je peux juste ajouter un tout petit élément rapidement puisqu'on n'en a pas parlé tout à l'heure. En tant qu'Administrateur de la RCA, je me réjouis vivement de la réponse de l'Administration du Ministre au recours qui avait été pris et l'Administration du Ministre d'ailleurs rajoute qu'elle souligne le travail colossal qui a été fait par la RCA et donc, je m'associe à ces félicitations. Merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci à vous.

55^{ème} objet : Régie foncière – Budget 2016. Régie foncière RF/Comptabilité/SD

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

7 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 7^e annexe

83^{ème} objet : Budget de l'exercice 2016. Programme des investissements extraordinaires. Approbation. Marchés Publics BE/2016/20522 MD

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

7 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 8^e annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Mes chers collègues, on poursuit l'ordre du jour, on va essayer d'être comme à l'accoutumée efficace.

2^{ème} objet : POLICE - CIRCULATION

a) Abrogation d'un emplacement PMR - Avenue Joseph Wauters, 61/63 à Cuesmes GEP 6002/CU/92

ADOPTÉ à l'unanimité – 9^e annexe

b) Abrogation d'un emplacement PMR - Place Régnier au Long Col, 4 à Mons GEP 6002/310

ADOPTÉ à l'unanimité – 10^e annexe

c) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue des Orphelins, 10 à Mons GEP 6002/27

ADOPTÉ à l'unanimité – 11^e annexe

d) Abrogation d'un emplacement PMR - Avenue du Champ de Bataille, 359 à Flénu GEP 6002/FL/22

ADOPTÉ à l'unanimité – 12^e annexe

e) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue du Plan Incliné, 26 à Jemappes GEP 6002/JE/109

ADOPTÉ à l'unanimité – 13^e annexe

f) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue du Haut Flénu, 113 à Flénu GEP 6002/FL/72

ADOPTÉ à l'unanimité – 14^e annexe

g) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue Defrise, 86 à Flénu GEP 6002/FL/40

ADOPTÉ à l'unanimité – 15^e annexe

h) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue Defrise, 93/95 à Flénu GEP 6002/FL/40

ADOPTÉ à l'unanimité – 16^e annexe

i) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue de Quaregnon, 97 à Flénu GEP 6002/FL/116

ADOPTÉ à l'unanimité – 17^e annexe

j) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue du Chemin de Fer, 276 à Cuesmes GEP 6002/CU/21

ADOPTÉ à l'unanimité – 18^e annexe

k) Abrogation d'un emplacement PMR - Chaussée de Maubeuge, 75 à Hyon GEP 6002/HY/26

ADOPTÉ à l'unanimité – 19^e annexe

l) Abrogation de deux emplacements PMR - Place Léopold à Mons GEP 6002/217

ADOPTÉ à l'unanimité – 20^e annexe

m) Création d'un emplacement PMR - Rue C. Leroy, 7 à Nimy GEP 6002/NI/40

ADOPTÉ à l'unanimité – 21^e annexe

n) Création d'un emplacement PMR - Rue de la Boulangerie, 10 à Mons GEP 6002/419

ADOPTÉ à l'unanimité – 22^e annexe

o) Création d'un emplacement PMR - Rue du Moulin, 114 à Flénu GEP 6002/FL/96

ADOPTÉ à l'unanimité – 23^e annexe

p) Création d'un emplacement PMR - Rue Tournante, 71 à Jemappes GEP 6002/JE/140

ADOPTÉ à l'unanimité – 24^e annexe

q) Réglementation du stationnement payant - Intra-Muros à Mons GEP 6002/OD

ADOPTÉ à l'unanimité – 25^e annexe

r) Instauration de zones d'évitement striées - Rue de la Roche à Harveng GEP 6002/HARV/14

ADOPTÉ à l'unanimité – 26^e annexe

s) Création d'un emplacement PMR - Rue Commandant Lemaire , 120 à Cuesmes GEP 6002/CU/51

ADOPTÉ à l'unanimité – 27^e annexe

t) Abrogation d'un emplacement PMR, rue Tournante, 65 à Jemappes GEP 6002/JE/140

ADOPTÉ à l'unanimité – 28^e annexe

3^{ème} objet : Avenant n° 3 au contrat-programme ORCW.Gestion des Associations

ADOPTÉ à l'unanimité – 29^e annexe

4^{ème} objet : ASBL Mons-Divertissement. Compte et bilan de l'exercice 2014. Approbation. Gestion financière C/C2014/Mons/Divertis.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Mons Divertissement.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère communale : Simplement, je l'ai expliqué dans le débat budgétaire mais pour moi, Mons Divertissement, c'est une ASBL qui ne devrait pas être en soi puisque la programmation devrait être proposée par le Manège, donc, je vais m'abstenir.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Il ne faut pas l'exclure avec le nouveau management et on aura l'occasion d'en reparler en effet.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. FR. HAMBYE, M. DI RUPO

3 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. ANDRÉ.

ADOPTÉ – 30^e annexe

5^{ème} objet : ASBL Parc communal de Jemappes. Compte et bilan de l'exercice 2014. Approbation. Gestion financière C/C2014/ Parc Cal. Jem.

ADOPTÉ à l'unanimité – 31^e annexe

6^{ème} objet : ASBL Maison du Tourisme. Compte et bilan de l'exercice 2014. Approbation. Gestion financière C/C2014/M.Tourisme

ADOPTÉ à l'unanimité – 32^e annexe

7^{ème} objet : ASBL Port de Plaisance. Compte et bilan de l'exercice 2014. Approbation. Gestion financière C/C2014/port de plaisance

ADOPTÉ à l'unanimité – 33^e annexe

8^{ème} objet : ASBL Office du Tourisme de la Ville de Mons. Compte et bilan de l'exercice 2014. Approbation. Gestion financière C/C2014/Off.Tourisme

ADOPTÉ à l'unanimité – 34^e annexe

9^{ème} objet : ASBL Mons-Expo. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/Mons-Expo

ADOPTÉ à l'unanimité – 35^e annexe

10^{ème} objet : ASBL Mons-Expo. Compte et bilan de l'exercice 2014. Approbation. Gestion financière C/C2014/Mons-Expo

ADOPTÉ à l'unanimité – 36^e annexe

11^{ème} objet : HYGEA – Assemblée générale du 17 décembre 2015 – Approbation des points 1 et 2. Gestion financière HYGEA

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère communale : C'est une remarque générale par rapport aux intercommunales, on a chaque fois, à la même période de l'année des toutes commissions qui concernent les intercommunales et c'est une commission qui est très chargée, qui est longue et en général, on a le temps d'avoir l'exposé des représentants des intercommunales mais on n'a pas le temps d'avoir un réel débat sur chacune d'entre elles, alors, soit on supprime cette toutes commissions qui fera faire des économies à la commune, soit on le fait en détail pour permettre vraiment à chacun de poser les questions de manière approfondie mais comme on le fait, c'est complètement inutile.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous en prie M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller communal : Simplement pour vous signaler que nous nous abstenons du point 11 au point 18 inclus.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRÉ, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTÉ – 37^e annexe

12^{ème} objet : CHUPMB – Assemblée générale du 17 décembre 2015 – Approbation des points 2 à 4. Gestion financière CHUPMB

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRÉ, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTÉ – 38^e annexe

13^{ème} objet : IDEA – Assemblée générale du 16 décembre 2015 – Approbation des points 1 et 2. Gestion financière IDEA

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRÉ, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTÉ – 39^e annexe

14^{ème} objet : IBH – Assemblée générale du 17 décembre 2015 – Approbation des points 3 et 4. Gestion financière IBH

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRÉ, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 40^e annexe

15^{ème} objet : CISM – Assemblée générale du 17 décembre 2015 – Approbation des points 1 et 2. Gestion financière CISM

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRÉ, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 41^e annexe

16^{ème} objet : Ores Assets – Assemblée générale du 18 décembre 2015 – Approbation des points 1 à 5. Gestion financière ORES

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRÉ, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 42^e annexe

17^{ème} objet : IGRETEC. Assemblée générale du 16 décembre 2015. Approbation des points 1 à 3. Gestion financière IGRETEC

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme

BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRÉ, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTÉ – 43^e annexe

18^{ème} objet : IPFH – Assemblée générale du 16 décembre 2015 – Approbation du point 1.
Gestion financière IPFH

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRÉ, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTÉ – 44^e annexe

19^{ème} objet : Convention d'occupation de locaux pour le Manège.Mons.Avenant Contentieux ASBL/MD

ADOPTÉ à l'unanimité – 45^e annexe

22^{ème} objet : Pôle Muséal. Expo Un numéro, un destin – Transport – recours à l'article 60.
Pôle Muséal

ADOPTÉ à l'unanimité – 46^e annexe

23^{ème} objet : Objectifs de Convergence – portefeuille 2 - Le quartier de la gare et centre d'Arts religieux – Chapelle du Couvent des Ursulines – Auteur de projet Scéno – Rectification imputation avenant 3. Marchés Publics Conv/Ursulines/APscéno

Sous réserve

ADOPTÉ à l'unanimité – 47^e annexe

24^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'arts religieux – Le Centre de Congrès – Marché de conception et réalisation – Approbation du décompte final et Avenant 9. MP E/2010/Conv.772.250

Sous réserve

REMIS

26^{ème} objet : Convention Ville/Association de commerçants.Gestion des Associations

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous en prie.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère communale : Moi, j'ai une question parce qu'on en avait discuté il y a quelques mois, je ne sais plus dans quel cadre parce que je vois qu'il y a une convention mais la convention ne met aucunement le nombre de commerces que représenterait une association, or, on avait un peu discuté du fait que certaines associations de commerçants finalement ne représentaient plus vraiment le quartier qu'elles représentaient, donc, je me demandais s'il n'y avait pas moyen de mettre une clause ou s'il y avait eu des discussions pour que vraiment les associations qu'on subsidie et qui font une animation dans tel ou tel quartier soient vraiment représentatives pas de tous les commerces parce que j'imagine que ce n'est pas possible mais au moins d'une majorité.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Effectivement, Mme DE JAER, c'est une question que vous aviez posée, donc, je pense qu'on vous a répondu par voie écrite, j'en suis même sûr, donc, la question était de savoir combien de membres l'ASBL du Piétonnier comptait, de mémoire, je pense que c'était 22 ou quelque chose comme cela mais je vous parle de mémoire, donc, c'est vrai que dans certains quartiers, les associations qui se sont constituées ne sont pas représentatives de l'ensemble des commerces que ces quartiers comprennent, néanmoins, elles développent une série d'activités pour compte de l'ensemble du quartier et de l'ensemble des commerçants et donc, la volonté de la Ville et du Collège, c'est de pouvoir trouver au moins un partenaire qui puisse porter avec une initiative privée ces différentes animations, ces différentes activités et donc, même si des commerçants ne font pas partie de l'ASBL, ils doivent pouvoir profiter indirectement de ces activités et la convention telle qu'on l'a pensée et rédigée vise justement à garantir une forme d'intérêt général dans l'utilisation qui est faite des subsides communaux même si on n'est pas membre des associations et donc, quelque part, on a besoin d'un partenaire privé et d'une ASBL pour porter l'initiative mais on voudrait aussi que l'argent public puisse bénéficier à l'ensemble à travers ces animations, donc, c'est un peu comme cela que cela a été pensé finalement.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup.

ADOPTÉ à l'unanimité – 48^e annexe

27^{ème} objet : ASBL Comité de défense contre les affaissements de terrain dus aux pompages et captages d'eau – Contrôle octroi subside. Gestion Territ. et Économique

ADOPTÉ à l'unanimité – 49^e annexe

28^{ème} objet : Ancrage communal du Logement 2012-2013, rue de la Coupe, 27-29 Mons. Modification de programme. Cellule Logement CL/AA/MB/12/15

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui.

M. John BEUGNIES, Conseiller communal : nous, on ne va pas voter ce point parce qu'on nous propose la création de 4 logements d'insertion et/ou de transit, cela c'est très bien mais pour ce faire, on supprime la création de 4 logements sociaux alors que la liste d'attente est longue, alors, on ne comprend pas pourquoi on met en opposition la création de logements d'insertion avec la création de logements sociaux, pourquoi pas l'un et l'autre, plutôt que l'un ou l'autre ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. l'Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Non, M. BEUGNIES, en fait, le projet initial tel qu'il avait été pensé fait l'objet d'une autre affectation économique en son rez-de-chaussée et en termes de logements aux étages et les crédits qui étaient destinés à garantir le caractère social de ces logements qui sont bel et bien existants et qui vont être mis sur le marché, ces crédits sont transférés dans un autre projet à connotation sociale, c'est-à-dire non pas des logements sociaux classiques mais des logements de transit qui ont un caractère social encore plus prononcé que dans le projet initial, je pense que l'objectif social est pleinement rencontré par le Collège dans cette démarche.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS,

Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. ANDRÉ, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO

1 NON : M. BEUGNIES

ADOPTÉ – 50^e annexe

30^{ème} objet : Bénéficiaires de subvention pour l'exercice 2015. Actualisation suite à la MB1/2015. Gestion financière

ADOPTÉ à l'unanimité – 51^e annexe

31^{ème} objet : Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages calculé sur base du budget 2016. Gestion Territ. et Économique Environnement

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

1 NON : M. BEUGNIES

6 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M.G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. Fr.HAMBYE

ADOPTÉ – 52^e annexe

32^{ème} objet : Taxe sur le « séjour » - modification du règlement pour l'exercice 2015. Gestion financière 040/364-26/01

ADOPTÉ à l'unanimité – 53^e annexe

33^{ème} objet : Taxe sur les emplacements de parkings mis gratuitement à disposition Création du règlement pour les exercices 2016 à 2020. Gestion financière 040/364-48/08

ADOPTÉ à l'unanimité – 54^e annexe

34^{ème} objet : Taxe « parking » - modification du règlement pour les exercices 2016 à 2020. Gestion financière 040/366-07

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE, M. DI RUPO.

4 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, M. ANDRÉ, M. BEUGNIES.

ADOPTE – 55^e annexe

35^{ème} objet : Taxe sur l' enlèvement des immondices – traitement des immondices Collecte (en porte à porte) et gestion (mise en décharge) des PMC, papiers – cartons et ordures ménagères résultant de l'activité usuelle des ménages (tels que définis aux points A, B & C de l'art. 3 du règlement) et des infrastructures (telles qu'y décrites aux points D, E, F & G), ainsi que le service de location de conteneurs, la mise à disposition de bulles à verre et la possibilité d'accès aux écoparcs . Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je dois juste dire que ce qui est proposé mais l'Echevin pourrait l'indiquer lui-même, c'est purement et simplement le prolongement de ce qu'on fait actuellement en 2015. Nous présentons nos excuses parce qu'on pensait l'enlever mais si on l'enlève, on pourrait avoir des problèmes de recours en début d'année, or, ce que nous voulons, c'est purement et simplement ne rien changer mais prolonger ce qui a été fait en 2015. Voilà, donc, vous connaissez tous le dossier de 2015, vous l'avez longuement étudié. Je vous en prie, M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller communal : On va s'abstenir.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. Fr. HAMBYE.

ADOPTE – 56^e annexe

37^{ème} objet : Information du Conseil communal sur le rapport d'activité 2014-2015 et le plan d'action annuel 2015-2016 de la Coordination Accueil Temps Libre (ATL) de la commune de Mons. Éducation Jeunesse et Extrascolaire

ADOPTÉ à l'unanimité – 57^e annexe

38^{ème} objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES.

Ouvertures de classes dites « d'été » au 24 novembre 2015. Éducation 64

ADOPTÉ à l'unanimité – 58^e annexe

39^{ème} objet : Contrôle – octroi des subsides 2015. Gestion des Associations

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous en prie.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère communale : Je remercie l'Echevin pour l'annonce de la charte effectivement à laquelle on a travaillé, on travaille depuis plusieurs mois, en janvier mais donc, en attendant, effectivement, on s'abstiendra sur l'octroi des subsides.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. Fr. HAMBYE.

ADOPTÉ – 59^e annexe

40^{ème} objet : Mise à 30 minutes de stationnement – Grand-Rue. Mobilité

REMIS

41^{ème} objet : Frais liés à liquidation de l'asbl Infra Foot Mons : recours à l'article 60 du RGCC
Cellule Événements Communication/Sports

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M.

JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. BEUGNIES, M. DI RUPO.

6 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 60^e annexe

42^{ème} objet : Contrôle de l'utilisation des subventions octroyées aux clubs sportifs en 2014
Cellule Évènements Communication/Sports

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. Fr. HAMBYE.

ADOPTE – 61^e annexe

43^{ème} objet : Subventions octroyées aux clubs sportifs en 2015 Cellule Évènements
Communication/
Sports

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE-KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. DI RUPO.

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRÉ, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. Fr. HAMBYE.

ADOPTE – 62^e annexe

44^{ème} objet : R.A.E.T.C. Compte et bilan de l'exercice 2014. Approbation.Gestion financière
C/C2014/RAETC

REMIS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Bon, alors, je vais les faire les uns après les autres.

45^{ème} objet : ASBL F.C. FLÉNU. Compte et bilan de l'exercice 2014. Approbation. Gestion financière
C/C2014/FC Flénu

ADOPTÉ à l'unanimité – 63^e annexe

46^{ème} objet : ASBL Infra-Foot Mons. Compte et bilan des exercices 2012/2013. Approbation.
Gestion financière C/C2012/2013/IFM

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSÉ, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE_KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. BEUGNIES, M. DI RUPO.

6 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. André, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 64^e annexe

47^{ème} objet : ASBL Infra-Foot Mons. Compte et bilan des exercices 2013/2014. Approbation.
Gestion financière C/C2013/2014/IFM

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. BARVAIS, M. SAKAS, M. LAFOSSÉ, M. DARVILLE, Mme OUALI, M. DUPONT, M. TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE_KALUNGA, M. MELIS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VANHOORDE, Mme JUDE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, M. BEUGNIES, M. DI RUPO.

6 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. André, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 65^e annexe

48^{ème} objet : ASBL Union Mons Hainaut Sportive. Compte et bilan des exercices 2012-2013.
Approbation. Gestion financière C/C2012/2013/ UMHS

ADOPTÉ à l'unanimité – 66^e annexe

49^{ème} objet : ASBL Union Mons Hainaut Sportive. Compte et bilan des exercices 2013/2014. Approbation. Gestion financière C/C2013/2014UMHS

ADOPTÉ à l'unanimité – 67^e annexe

50^{ème} objet : Passerelle cyclo-piétonne – reprise des travaux et aménagements. Cellule foncière RF/SA

ADOPTÉ à l'unanimité – 68^e annexe

51^{ème} objet : Voiries Centre de Congrès. Reprise des travaux. Cellule foncière RF/SA

ADOPTÉ à l'unanimité – 69^e annexe

52^{ème} objet : Mons – Ancien cinéma Le Clichy à la rue d'Havré – accord de principe sur la mise en vente du terrain et les conditions. Cellule foncière RF/MDB

ADOPTÉ à l'unanimité – 70^e annexe

53^{ème} objet : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur les parcelles sises à Mons, rue des Trois Boudins, rue des Passages et rue des Arbalestriers, cadastrées section G, numéro partie des numéros 59/c/2, 59/D/2, 59/E/2, 59/G/2, 59/F/2 et 632/S Cellule Patrimoine d'une superficie totale de 74 a 34 ca (38^{ème} série). Cellule foncière RF/NS

ADOPTÉ à l'unanimité – 71^e annexe

56^{ème} objet : Contrôle octroi de la subvention. Stérilisation des chats errants. Les Amis des Animaux de Feluy. Gestion Territ.et Économique

ADOPTÉ à l'unanimité – 72^e annexe

57^{ème} objet : Cimetière de Nouvelles. Pelouse 1. Résiliation de 6 actes de concession pour état d'abandon permanent avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 73^e annexe

58^{ème} objet : Cimetière de Nouvelles. Pelouse 1. Résiliation de 8 actes de concession pour état d'abandon permanent sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 74^e annexe

59^{ème} objet : Cimetière de Nouvelles. Pelouse 2. Résiliation de 2 actes de concession pour non renouvellement avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 75^e annexe

60^{ème} objet : Cimetière de Nouvelles. Pelouse 2. Résiliation de 3 actes de concession pour état d'abandon permanent avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 76^e annexe

61^{ème} objet : Cimetière de Nouvelles. Pelouse 2. Résiliation de 2 actes de concession pour état d'abandon permanent sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 77^e annexe

62^{ème} objet : Cimetière d'Hyon. Pelouse 1. Résiliation de 6 actes de concession pour non renouvellement avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 78^e annexe

63^{ème} objet : Cimetière d'Hyon. Pelouse 1. Résiliation de 17 actes de concession pour état d'abandon permanent sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 79^e annexe

64^{ème} objet : Cimetière d'Hyon. Pelouse 1. Résiliation de 49 actes de concession pour état d'abandon permanent avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 80^e annexe

65^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 1. Résiliation de 8 actes de concession pour état d'abandon permanent avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 81^e annexe

66^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 1. Résiliation de 12 actes de concession pour état d'abandon permanent sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 82^e annexe

67^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 2. Résiliation de 14 actes de concession pour état d'abandon permanent avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 83^e annexe

68^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 2. Résiliation de 18 actes de concession pour état d'abandon permanent sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 84^e annexe

69^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 3. Résiliation d'1 acte de concession pour non renouvellement sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 85^e annexe

70^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 3. Résiliation de 9 actes de concession pour état d'abandon permanent sans recherche d'héritiers aboutie. Funéraires. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 86^e annexe

71^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 3. Résiliation de 10 actes de concession pour état d'abandon permanent avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 87^e annexe

72^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 3. Résiliation d'1 acte de concession pour non renouvellement avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 88^e annexe

73^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 4. Résiliation d'1 acte de concession pour état d'abandon permanent sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 89^e annexe

74^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 4. Résiliation d'1 acte de concession pour état d'abandon permanent avec recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 90^e annexe

75^{ème} objet : Cimetière de Villers-Saint-Ghislain. Pelouse 4. Résiliation d'1 acte de concession pour état d'abandon permanent sans recherche d'héritiers aboutie. Service des Espaces Verts et Funéraires.

ADOPTÉ à l'unanimité – 91^e annexe

76^{ème} objet : Rétrocession et incorporation dans le domaine public communal de l'assiette des espaces communs non privatifs des logements sociaux sis « Rue Louise Cambier » à Havré, appartenant à la Société immobilière sociale de la région montoise « Toit et moi » en faveur de la Ville de Mons. Adoption du Plan Général d'Alignement. Voirie C/7/40-A/8598

ADOPTÉ à l'unanimité – 92^e annexe

77^{ème} objet : Modification de la Voirie communale Décret du 6 février 2014. Modification de la voirie communale dénommée « Cité du Congo » à Havré tendant à des élargissements partiels. Marchés Publics C/7/43-A/8604

ADOPTÉ à l'unanimité – 93^e annexe

78^{ème} objet : Service Informatique - acquisition de matériel WIFI. Approbation de l'investissement et du recours au marché public organisé par la centrale d'achats ASBL GIAL. MP BE.2015/137.045.00/SDE

ADOPTÉ à l'unanimité – 94^e annexe

79^{ème} objet : Service Informatique - acquisition d'un serveur DB Civadis. Approbation de l'investissement et du recours au marché public organisé par le SPW.MP BE.2015/137.002.00/SDE

ADOPTÉ à l'unanimité – 95^e annexe

80^{ème} objet : Service Informatique - acquisition de nouvelles multifonctions RICOH (3ème partie). Modification de la décision du 17/11/2015. Marchés Publics BE.2015/137.017.02/SDE

REMIS

81^{ème} objet : Sécurisation et mise en conformité des parkings. Mission d'auteur de projet. Approbation de l'avenant n° 4. MP BE/2011/RF/NVF/Sécurisation Parkings/ER

REMIS

82^{ème} objet : Subvention en vue d'apporter une solution structurelle aux enjeux métropolitains de la Ville de Mons - Attractivité Mobilité. Modification de la liste des fiches projets. Marchés Publics A/20522/ML

SOUS RESERVE

REMIS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : je suis un peu confus, je m'en excuse auprès de vous, comme je me fâche rarement, je ne vais pas me fâcher, mais c'est clair que vous avez raison de vous interroger. Moi, j'ai une liste où on me dit que c'est remis, je dis que c'est remis et

manifestement, on dit que ça ne l'est pas. Donc, il y a quelque chose en interne qui pose une petite difficulté. Le Directeur Général est allé voir.

Le point 80, le point 81 et le point 82, comme dit initialement, sont REMIS.

Mes Chers Collègues, avant de passer au huis clos, juste quelques mots : c'est la dernière séance de notre Directeur Général.

Je ne serai pas en tant que Directeur Général, puis il sera, comme bien entendu, comme public, très attentif à nos travaux. Je ne serai pas très long, je voulais juste vous dire ceci : quand on regarde le carrière de Philippe, elle est exemplaire et exceptionnelle, parce que voilà 40 ans, il est entré comme Commis et il a gravi tous les échelons par l'intelligence, la force de travail et aussi cette aménité, cette manière d'être, à la fois très sérieuse mais aussi très conviviale. Il a été Chef de Cabinet de M. Abel DUBOIS, de M. Maurice LAFOSSE et de moi-même, ayant connu mes deux prédécesseurs, le moins que je puisse dire, c'est que nous n'avions pas tous le même caractère. Donc, il a dû faire preuve d'une adaptation et d'une adaptabilité tout à fait remarquable et alors, il a aussi travaillé dans de nombreux Cabinets et tous les Ministres qu'ils l'ont côtoyé n'en disent que du bien et je voudrais simplement très publiquement comme je l'ai fait lors de la petite cérémonie que nous avons organisée à l'occasion de son départ, moi je suis vraiment triste qu'il quitte, c'est un fonctionnaire exemplaire, exceptionnel, il a été avec l'ensemble du Collège, d'une correction parfaite et avec moi, je dirai d'une attitude tout à fait remarquable que je tiens à souligner. Philippe, au nom je pense non seulement du Collège mais vraisemblablement que d'autres le diront dans un instant, mais du Conseil communal, on voudrait simplement te dire « Merci », bon vent. Je sais que beaucoup de préoccupations vont t'occuper en commençant par le Club de Saint-Symphorien puis on me dit qu'il aime le jardinage, mais quelque chose me dit que nous allons encore le croiser dans la cour de l'Hôtel de Ville, parce que je voudrais bien qu'il puisse nous conseiller comme « expert » dans l'une ou l'autre matière. Voilà, merci pour tout ce que tu as fait !

Applaudissements des membres du Conseil communal.

Vous souhaitiez dire quelque chose tout à l'heure, Madame Moucheron tout à l'heure J'ai retenu votre élan juste à un certain niveau, maintenant, allez-y !

Madame Savine MOUCHERON, Conseillère : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Cher Philippe, déjà, excuse-moi d'avoir été absente mercredi dernier, mais je n'étais pas disponible, j'étais à Namur, mais je pense savoir que je ne t'ai pas trop manqué et que tu as

fêté ça dignement ! On peut aussi remercier Achile puisque je pense qu'il vous a offert la restauration en fin de soirée ... Je sais que tu n'aimes pas forcément la lumière des spotlights, tu as toujours été un homme de l'ombre, comme on appelle ça, mais on ne pouvait pas passer dans l'ombre le départ à une retraite bien méritée et je sais qu'elle ne sera pas de tout repos, puisque je connais aussi tes investissements par ailleurs et en plus, tu vas à nouveau être sollicité, peut-être bien gratuitement, vu la situation budgétaire de la Ville, à mon avis, ce ne sera pas un « expert » bien payé !!! Quand je t'ai « googlé », puisque je t'ai googlé en fait aujourd'hui, j'ai trouvé deux photos, deux photos de toi, une en lien avec la Ville de Mons et une en lien avec un article où tu dézinguais ton équipe en 2007 parce qu'ils avaient fait un match horrible et donc, tes deux passions qui sont aussi deux passions qu'on partage, le football et la Ville de Mons et ça m'a rappelé deux petites anecdotes, est-ce que tu savais que le premier match que j'ai arbitré en minime, c'était sur les terrains de Saint-Symphorien ? J'ai failli ne plus jamais remonter sur un terrain de foot, avec un sifflet en bouche tellement ils avaient été difficiles avec moi, mais ça m'a forgé le caractère en tous cas sur les terrains de foot. Donc, peut-être il faut passer par les chiconniers pour pouvoir tenir tête à 22 hommes sur un terrain ! Et la deuxième, quand j'ai été désignée tête de liste en 2006, à l'époque, j'étais face à Elio, à Richard et à Jean-Pierre Viseur, mon Chef de campagne, si on peut dire ça, à l'époque me dit : « tu vois là, Elio qui descend la rue des Clercs, tu vois le Monsieur derrière ? Je dis oui, c'est le Président de Saint-Symphorien. Non, c'est « l'Homme qui sait tout à Mons » ! Donc, je ne sais pas qui sait tout après toi, mais je comprends qu'on veuille te garder ici ! Je t'ai amené deux petits cadeaux, je sais qu'en fonction des lieux où tu te trouves, tu préfères soit une petite mousse soit un petit rouge ... Je ne l'ai pas pris français, parce que pour le moment, le français c'est un peu aigre ... Donc, voilà, j'espère que tu pourras en profiter en pensant à nous, en te disant, l'année prochaine, si tu as le temps d'attendre pour le vin, l'année dernière, j'étais avec eux pour le budget, aujourd'hui, ils se débrouillent sans moi. Merci Philippe !

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Savine, merci beaucoup ...

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Philippe, je t'ai connu sur les trois dernières années de ta carrière. Effectivement, on dit de toi que tu es né dans le Jardin du Mayeur, je ne sais pas si c'est exact, tu vas peut-être pouvoir confirmer la rumeur, mais en tous les cas, je voulais vraiment souligner, c'est la correction dont tu as toujours fait preuve, l'objectivité dans le traitement de tous les dossiers. Le premier intérêt qui

était le tien, c'est celui de la Ville de Mons, ça s'est tout le temps senti et on n'a pas été d'accord sur tout mais on a été d'accord sur beaucoup de choses et compte tenu de ton expertise et de ton travail, ton avis avait et a toujours un sens important. Je n'ai pas pu non plus en raison du Parlement pouvoir être là lors de la petite cérémonie qui a été organisée mais je t'ai envoyé un petit message pour te dire qu'il ne fallait certainement pas interpréter cette absence parce que, au contraire, je n'ai qu'une image positive de toi et une relation qui vraiment est importante, parce que c'est clair, il y a des gens de qualité dans l'Administration mais tu es un « pilier, un pilier fondamental » de cette Administration et donc, ce ne sera pas tout à fait la même chose au mois de janvier. Richard voulait également te dire un mot, donc, si Monsieur le Bourgmestre le permet, je lui céderai la parole puisqu'il a travaillé avec toi encore plus longtemps puisqu'il est déjà dans cette majorité depuis 2000. Donc, voilà, je voulais simplement te dire merci pour tout ce que tu as fait, ce n'est pas adieu, c'est un petit au revoir parce que je suis sûr que l'on va très vite se revoir puisque le statut d'expert est en vogue, à la Ville de Mons, à l'heure actuelle, lors de certaines réunions. Je te remercie, merci beaucoup en tout cas pour tout ce que tu as fait.

M. Richard MILLER, Conseiller : Merci beaucoup, Monsieur le Bourgmestre de me permettre de prendre également la parole après mon Chef de groupe. Je ne serai pas très très long, je vous rassure, mais je tenais vraiment et c'est aussi la raison pour laquelle, Philippe, j'ai tenu à être présent ce soir, je n'avais pas pu non plus à cause du Parlement, mais, franchement, je tiens à te dire avec un peu d'émotion, c'est vrai, toute la reconnaissance que je te dois, parce qu'il faut bien se remettre dans le contexte, en 2000, quand il y a ce changement de majorité, quand ma famille politique entre dans la majorité après un accord qui a toujours été entièrement respecté, tant par Elio que par moi-même, par le PS que par le MR, il faut se remettre dans le contexte, moi je suis tout jeune parlementaire, je suis tout jeune mandataire et je ne connais pratiquement rien à Mons, puisque tout le monde le sait, j'ai été parachuté par mon Parti ; et donc, les choses ont fait que la majorité s'est ouverte et j'ai toujours, à tous moments, dans tous les dossiers, quels qu'ils soient parce qu'on a connu aussi des moments un peu difficiles, je ne vais pas revenir sur toute l'histoire, tu as toujours été, à mon égard et à l'égard de ma formation politique, d'une immense correction, je n'ai pas le moindre reproche, je n'ai pas le moindre souvenir d'un moment où j'ai un peu douté, et pourtant, j'avais vraiment peur. Donc, si tout s'est bien passé, c'est en grande partie aussi – je remercie mes anciens collègues du Collège, je remercie mes collègues du groupe et les collègues du Conseil communal – mais franchement, Philippe LIBIEZ, sans toi, ça ne se serait

certainement pas passé de la même façon. Je te remercie au nom des différents Echevins libéraux qui se sont succédés depuis 2000, Françoise Colinia, Richard Miller, Bernard Beugnies, Georges-Louis Bouchez et Jean-Marc Lecocq, je pense que, tous ensemble, nous te devons beaucoup. Alors, j'ai appris que tu allais te consacrer à ton petit fils, moi, j'ai une petite fille, on organisera un jour une rencontre à la plaine de jeux.. Tout le monde le sait, j'ai la faiblesse d'être un intello, donc, je t'ai apporté un livre Philippe. Voilà, merci beaucoup.

M. Yves ANDRE, Conseiller : Moi, je serai encore plus court que les différents intervenants. Je tenais à remercier Philippe, on est voisin, on habite dans le même village, à Saint-Symphorien, Philippe n'a jamais fait de politique au premier sens, mais c'était quelqu'un d'important qui comptait pour le village et il a toujours soutenu le village et je tiens à te remercier par rapport à cet investissement pour notre village. Merci.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller : Je vais essayer d'être relativement succinct, finalement, l'anecdote que Savine a racontée, j'en suis assez proche. Philippe, la première fois que je t'ai rencontré, ce n'était pas du tout ici, c'était au football. J'étais très jeune, je le suis encore et je l'admets, c'est à l'époque où j'évoluais dans un bon club, de là à dire que j'étais un bon élément, il y a une marge, mais j'évoluais dans un bon club, on avait des résultats qui étaient désastreux pour ton plus grand désespoir d'ailleurs. Bref, le jour où je suis arrivé d'Estinnes, dans la buvette de Saint-Symphorien, on m'a dit « pour le papier-là, il faut d'aller vire s'tila au dzeur ». Il y avait un homme près du comptoir, tout seul, qui tirait la tronche. Je me suis dit qui est cet homme-là qui tire la tronche? Je le trouvais impressionnant et je n'ai jamais osé aller lui parler, je n'ai pas osé lui parler cette première fois-là et je suis parti. Et puis, les années ont fait, j'ai dû hélas arrêter le football et je me suis mis à m'intéresser progressivement à la politique. Puis, un jour, je suis venu voir un Conseil communal dans le public et je me posais une question et à la fin du Conseil, je demande à un Conseiller de ce moment-là : « Tiens, est-ce que tu sais me répondre à ce sujet ? » Non, non, il faut aller vire l'homme là-bas, il sait bien ». Je regarde au bout et je vois la même personne, toujours en train de tirer la tronche, comme ça, et je me dis à un moment donné, il va bien falloir que je lui parle et dans les deux cas, quand je t'ai parlé que ce soit au football que ce soit ensuite ici, en fait j'ai rencontré la même personne, j'ai rencontré une personne qui est non seulement attentionnée, qui est évidemment extrêmement intelligente, totalement dévouée dans ce qu'elle fait, que ce soit dans ton investissement au football ou que ce soit ici, et il y a un mot qui a été prononcé ici et qui est très juste, c'est le mot « pilier ». Je pense que non seulement tu es un pilier pour

le club dans lequel je jouais et pour lequel tu es toujours ce pilier mais tu es un pilier pour cette Ville. Toute la soirée ici, on a discuté ensemble d'investissements, on a discuté ensemble de projets et ces investissements et ces projets, sans toi, ne seraient peut-être pas ce qu'ils sont. Tu as eu un parcours qui, je pense, nous tous ici, qui sommes passionnés par la chose publique, on ne peut qu'envier. Tu as vraiment à mes yeux, en tout cas, une image de celle d'un homme totalement dévoué à la collectivité, totalement dévoué aux biens publics et pour ça, franchement, merci. Merci pour tout ce que tu as fait, merci pour tout ce que tu fais au quotidien pour les jeunes, merci pour ce que tu fais pour cette Ville. Bonne route et bon vent !
Merci Philippe.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment ! Il ne te reste plus qu'à travailler.

M. Philippe LIBIEZ, Directeur Général : Je dirai merci pour tous ces propos bien sympathiques. Je serais tenté de vous dire que depuis toujours, je n'ai fait que mon boulot. A tous les niveaux, j'ai évolué, j'ai eu le grand plaisir d'être à ce qu'on appelait le Service du Personnel, à l'époque, qui me convenait mieux que la GRH, je le répète sans cesse à Madame Vandam, parce qu'il y avait des règles et on les appliquait, c'était parfois plus simple. Puis, effectivement, j'ai eu la chance de rencontrer Abel Dubois, très jeune, Maurice Lafosse un peu plus tard, Elio Di Rupo, beaucoup plus tard, pas beaucoup plus tard même déjà à l'époque, on se connaissait dans d'autres milieux. J'ai eu une carrière exceptionnelle, je m'en rends compte, j'en suis très heureux, on a fait son possible. Merci beaucoup en tout cas pour tout ce que vous avez dit et j'espère que vous le pensez !!!
Applaudissements du public

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Mes chers collègues, après ce moment d'émotions et de reconnaissance, puis-je demander au public très nombreux, comme chaque soir, de bien vouloir nous laisser quelques instants ?

La séance s'ouvre à huis clos avec 39 présents.

Sont absents : M. DEPLUS, Mmes NAHIME, WAELPUT, MM. JOOS, BONJEAN et Mme DEFRISE

84^{ème} objet : PERSONNEL ADMINISTRATIF

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

a) Démission honorable d'une employée d'administration définitive. GRH/HH/PA

ADOPTÉ – 96^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

b) Octroi d'interruptions de carrière à une employée d'administration. GRH/HH/PA

ADOPTÉ – 97^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

c) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5^e temps octroyée à une employée d'administration. GRH/HH/PA

ADOPTÉ – 98^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

d) Prorogation de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à une employée d'administration. GRH/AD/APE

ADOPTÉ – 99^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

e) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5^e temps octroyée à une employée d'administration. GRH/AD/PA

ADOPTÉ – 100^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

f) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5^e temps à une employée d'administration. GRH/CL/12251

ADOPTÉ – 101^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

85^{ème} objet : PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES. Mise à la pension d'office d'une employée de bibliothèque. Modification. GRH/10/10881 2015.02

ADOPTÉ – 102^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

86^{ème} objet : SERVICES TECHNIQUES. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un Attaché spécifique définitif. GRH/ST11273

ADOPTÉ – 103^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

87^{ème} objet : PERSONNEL D'ENTRETIEN. Prorogation de l'interruption à ½ temps octroyée à une auxiliaire professionnelle. GRH/2015/22263

ADOPTÉ – 104^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,
88^{ème} objet : PERSONNEL MIS A DISPOSITION Mise à disposition d'un ouvrier non-qualifié au sein des ASBL IFMP et MAFFIC. GRH/HH/Màd

ADOPTÉ – 105^e annexe

89^{ème} objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,
a) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants d'institutrices primaires
Éducation 8114/4047/3946(2)/4119

ADOPTÉ – de la 106^e à la 110^e annexes

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,
b) Fixation des prestations des maîtres spéciaux d'éducation physique Éducation 1263

ADOPTÉ – 111^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,
c) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants de maîtres spéciaux d'éducation physiques Éducation 4157/3802/3943(2)/4069

ADOPTÉ – de la 112^e à la 116^e annexes

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,
d) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un maître spécial d'éducation physique Éducation 3802

ADOPTÉ – 117^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,
e) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une institutrice primaire Éducation 4153

ADOPTÉ – 118^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,
f) Octroi d'une interruption totale de carrière dans le cadre du congé parental à une institutrice primaire définitive Éducation 3350

ADOPTÉ – 119^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,
g) Prorogation d'un congé pour prestations réduites pour raisons médicales à mi-temps à une institutrice primaire définitive Éducation 3047

ADOPTÉ – 120^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

h) Désignations à titre intérimaire d'instituteurs/trices maternels/nelles Éducation

3519/3772(2)/3842/3879/3882/3888/3890/3917/3918

ADOPTÉ – de la 121^e à la 130^e annexes

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

i) Désignations à titre temporaire dans un emploi vacant d'institutrices maternelles. Éducation

3630/3701/3741/3747

ADOPTÉ – de la 131^e à la 134^e annexes

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

j) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une maîtresse spéciale de psychomotricité organiques. Éducation 4050 (2)

ADOPTÉ – 135^e et 136^e annexes

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

90^{ème} objet : Fondation Léon Losseau. Modification de la représentation Ville au CA.
Secrétariat Gestion des Associations JYD

ADOPTÉ – 137^e annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre les procès-verbaux de la réunion du 17 novembre 2015. .

Ceux-ci sont alors adoptés.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général f.f. ,

Le Bourgmestre-Président,

Ph. LIBIEZ.

E. DI RUPO

=====